

Bulletin n° 16

Robert Frank

Editorial

Géraldine Vaughan,

Football, guerre de religions, politique et argent en Écosse

Vincent Beufe,

Le football à Buenos Aires : implantation britannique et diffusion nationale (1890- 1910)

Jean-Philippe Namont,

Le Sokol de Paris

François Durpaire, Sport et colonisation

Laure Cournil,

Sport et relations internationales : le cas franco-sud-africain

Hélène Harter, Lake Placid, 1980

Laurence Coulon, L'opinion française et les Jeux Olympiques de Munich

Jean de Labrusse, La représentation est-allemande sur la scène sportive internationale

Gabriel Bernasconi, La politique olympique et sportive chinoise

Hugues Tertrais, Sport et identités régionales en Asie orientale

Zeevar Scheik, L'Inde, le Pakistan et le Cricket

Sylvain Zimmermann, La médiathèque de l'INSEP

Véronique Hébrard, Mona Huerta, Christine Laurière, Sur les traces de François Chevalier :
constitution et analyse d'un patrimoine

Robert Frank

Les chercheurs qui ont contribué à ce numéro travaillent sur des régions du monde et des sujets bien différents. Ils ont accepté de réfléchir, chacun dans le cadre de sa recherche, à une thématique commune : le rôle des sports dans les relations internationales. Le thème n'est pas nouveau[[Voir le numéro pionnier de la revue Relations internationales, « Sport et relations internationales », n° 38, été 1984 ; voir également : WAHL (Alfred) (dir.), Sports et relations internationales, actes du colloque de Metz-Verdun, 23-25 septembre 1993, Metz, Centre de recherche histoire et civilisation de l'Université de Metz, 1994 ; et Relations internationales, « Olympisme et relations internationales », n°111 et 112, automne et hiver 2002.]], mais il mérite encore d'être travaillé, revu et revisité.

Les articles présentés ici posent trois questions fondamentales : comment les sports contribuent-ils aux constructions identitaires ? comment deviennent-ils des enjeux politiques internationaux ? comment l'olympisme est-il utilisé ou instrumentalisé dans les relations entre les États ?

À partir du moment où le sport s'insère dans la culture de masse, il devient pour beaucoup une pratique, pour le plus grand nombre un spectacle, assumant ainsi une fonction sociale et une fonction identitaire évidentes.

Déjà, la pratique du sport crée des liens de sociabilité entre les sportifs eux-mêmes, et, lorsque ceux-ci résident à l'étranger, ces liens sont particulièrement forts, surtout s'ils revêtent une dimension politique. Jean-Philippe Namont décrit le Sokol de Paris créé en 1892, non seulement pour ce qu'il est, c'est-à-dire une association sportive de gymnastes, mais comme un lieu de la communauté tchèque en France, comme un vecteur d'identité nationale et de revendications à l'encontre de l'empire austro-hongrois. Un grand nombre de ses membres font la guerre en France en 1914-1918. Puis, élargi aux Slovaques, le Sokol de Paris est un bon relais pour l'amitié entre la France et la Tchécoslovaquie issu du premier conflit mondial, jusqu'à ce qu'il entre en résistance après le démembrement de cet État en 1938-1939.

Le sport est aussi, et de plus en plus, un spectacle. Sur les stades, s'expriment bruyamment les passions qui exaltent les appartenances, glorifient les sportifs et exalte, à travers eux, le groupe auquel les spectateurs s'identifient. Géraldine Vaughan montre comment la vieille rivalité entre les deux principaux clubs de football de Glasgow, les *Rangers* et le *Celtic*, respectivement créés en 1872 et en 1887, est au cœur de l'histoire écossaise. La deuxième équipe, catholique, a été fondée par des Irlandais installés en Écosse. Autant dire que la compétition n'est pas seulement sportive, mais qu'elle a aussi des fondements religieux et politiques. La question est évidemment plutôt « interne » qu'« internationale » puisque l'Irlande faisait alors entièrement partie du Royaume-Uni - mais, précisément le *Celtic* a eu des liens avec le mouvement nationaliste irlandais - et que, plus tard, les Irlandais d'Écosse se sont progressivement intégrés dans la société écossaise. Néanmoins, cet exemple est très éclairant sur la façon dont se construisent, s'activent et se réactivent des identités de groupe, y compris des identités « nationales ».

La Grande-Bretagne est, on le sait, à l'origine de bien des sports diffusés dans le monde. Si, à l'intérieur du Royaume-Uni, le football est assez vite populaire chez les ouvriers, à l'étranger, dans la communauté britannique qui l'exporte, il conserve son caractère aristocratique ou bourgeois. C'est le cas en Argentine où les Anglais de Buenos-Aires implantent ce sport dès les années 1860. L'article de Vincent Beufe analyse la mutation qui s'opère à partir de la fin du XIXe et du début du XXe siècle : les Argentins réussissent une réappropriation nationale et populaire du football. Alors que vers 1900, la

grande majorité des joueurs dans le pays sont d'origine britannique, en 1913, la victoire du Racing Club en championnat est celle d'une équipe exclusivement « créole ». Le style est déjà différent et commence alors l'histoire d'une identité argentine, dans la construction de laquelle le football réinventé, se voulant supérieur au modèle anglais, joue un rôle essentiel et continu.

Ce « transfert », non point de vedettes du ballon rond - pratique bien plus tardive -, mais d'identité, on le retrouve dans le cas du Congo belge décrit par François Durpaire. À l'origine, avec l'implantation du football dans cette partie de l'Afrique, il s'agissait de canaliser les énergies et de créer de la solidarité entre colonisés et colonisateurs. Puis, au cours des années 1950, le sport se retourne contre ces derniers et devient un puissant ferment d'identité congolaise et de nouvelle fierté nationale. Les émeutes qui éclatent en 1957, provoquées par l'attitude d'un arbitrage partial dans un match de football opposant les Belges de l'Union saint-gilloise à une sélection congolaise de l'ARSC, sont révélatrices du processus de décolonisation en cours. Après l'indépendance, ce sport devient pour le nouvel État - et on retrouve le même phénomène dans nombre de pays africains - le moyen d'unir la nation autour des nouveaux pouvoirs.

L'Afrique du Sud tient évidemment une place à part, du fait que le sport est marqué par l'apartheid systématisé à partir de 1948. En suscitant une réprobation générale à travers la planète, cette attitude transforme le sport en enjeu politique majeur des relations internationales. Le rugby, comme le cricket et le tennis, symbolise cette politique de la société « blanche » de « développement séparé » et de ségrégation raciale. Les prestigieux Springboks peuvent apparaître dans leurs tournées les meilleurs ambassadeurs de l'apartheid. Les actions de représailles sportives ne viennent pas très tôt. Elles commencent dans les années soixante et, pour le rugby, elles sont lancées par la Grande-Bretagne et les pays du Commonwealth. La France, au contraire, continue d'envoyer son équipe en Afrique du Sud et de recevoir les Springboks. Laure Cournil étudie ces relations rugbystiques franco-sud-africaines dans leur complexité et explique les tenants et aboutissants de l'attitude française. Tout un débat s'instaure et il atteint son point culminant dans les années 1970. C'est l'époque d'ailleurs où les Jeux olympiques de Montréal de 1976 sont boycottés par les pays d'Afrique en protestation contre la non exclusion de la Nouvelle-Zélande, considérée comme ayant des relations sportives trop étroites avec l'Afrique du Sud. L'exemple du rugby dans ce pays, montre comment le sport peut être à la fois en avance et en retard sur la politique. Sous la pression internationale, des concessions, certes légères, ont dû être faites par les autorités sportives en matière d'apartheid, ce qui préfigure l'effritement de ce dernier. Mais après son abolition officielle en 1992, les esprits évoluent lentement et les partisans de l'apartheid peuvent encore profiter d'un match international de rugby pour crier leur nostalgie vis-à-vis de cette politique passée. Au bout du compte cependant, Nelson Mandela ne désespère pas en 1995, lorsque son pays, réintégré dans la communauté sportive, organise la troisième coupe du monde de rugby, de se servir de ce sport pour cimenter un nouveau pacte d'unité nationale.

Ainsi, le sport peut séparer ou réconcilier, diviser ou rapprocher, donner lieu à des manifestations soit de nationalisme exacerbé soit de sentiments de paix et de concorde. Il peut se placer aussi dans une position intermédiaire en contribuant à l'alternance des moments de tension et de détente entre des pays antagonistes. C'est ce que montre l'article de Zeevar Scheik à propos du cricket, comme enjeu des rapports entre l'Inde et le Pakistan. Les Britanniques, encore eux, installent très tôt ce sport dans le sous-continent. Les élites hindoues dès 1866, musulmanes en 1883 créent des clubs à côté des clubs anglais déjà existants. Les joueurs des deux religions étaient formés dans les mêmes

écoles et universités, à Eton, Harrow, Oxford ou Cambridge. Après l'indépendance, la partition et la première guerre entre les deux nouveaux États, le cricket peut ainsi facilement être utilisé comme une arme de paix. L'équipe pakistanaise fait une tournée en Inde en 1952, et l'équipe indienne fait la sienne au Pakistan en 1954 : les joueurs se connaissent, puisqu'ils faisaient partie de la même élite anglophone et de la même équipe nationale dans l'Inde coloniale. Les relations sportives sont interrompues dans les années soixante pour reprendre en 1978. En 1986, on peut parler de véritable *cricket diplomacy* : alors que les deux pays sont au bord de la guerre, le général Zia se rend à Jaipur pour un match entre l'Inde et le Pakistan ; il y rencontre le Premier ministre Rajiv Gandhi et la tension baisse entre les deux pays. À l'inverse, ce sport peut être utilisé comme arme d'embargo : en 1999, après les essais nucléaires indiens et pakistanais de l'année précédente, et peu après le conflit de Kargill au Cachemire, l'Inde interdit les rencontres de cricket avec le Pakistan.

Cette ambivalence dans l'instrumentalisation politique du sport dans les relations internationales est très courante. D'un côté, on connaît l'importance de la partie de ping pong entre Chinois et Américains en avril 1971 pour faciliter le rapprochement de la Chine communiste et les États-Unis. Cette *ping pong diplomacy* avait précédé la *cricket diplomacy*. De l'autre, le sport peut être la continuation de la guerre par d'autres moyens, ce que Clausewitz ne pouvait sans doute pas prévoir. Certains matchs sont devenus mémorables en constituant un exutoire pour la violence entre deux nations, à un moment de tension extrême entre elles : la rencontre « sanglante » de water polo entre l'URSS et la Hongrie aux Jeux de Melbourne en 1956 peu après la répression de la révolte de Budapest par les Soviétiques ; le match de hockey sur glace URSS-Tchécoslovaquie en 1968 ; et, dans le cadre du même sport, en 1980, aux Jeux de Lake Placid, la victoire inattendue des États-Unis sur l'URSS, devant leur public survolté, en pleine seconde guerre froide. En décrivant cette rencontre, Hélène Harter montre précisément les enjeux de cette dernière dans le déroulement de l'olympiade de 1980. Quelques mois plus tôt, l'armée soviétique est entrée en Afghanistan, et le président Carter menace de boycotter les Jeux d'été de Moscou, risquant de mettre en danger le déroulement des Jeux d'hiver qui se tiennent dans son pays à Lake Placid.

La politique a toujours été au cœur de l'olympisme[[MILZA (Pierre), « Un siècle de Jeux olympiques », Relations internationales, « Olympisme et relations internationales », n° 111, p. 299-310.]], même au temps de Pierre de Coubertin, même lors des premiers jeux d'avant la Grande Guerre, à Athènes, Paris, Saint-Louis, Londres ou Stockholm : les manifestations de nationalisme, voire de racisme, sont déjà très nombreuses. Le premier conflit mondial, comme le second, interrompt les Jeux. Puis, la loi des vainqueurs s'impose : les vaincus de 1918 sont écartés des Jeux d'Anvers en 1920. C'est seulement en 1924, aux Jeux d'hiver de Chamonix - les premiers de l'histoire -, et aux Jeux d'été de Paris, que l'Autriche est réintégrée dans l'olympisme. L'Allemagne doit encore attendre Amsterdam en 1928[[Les Jeux d'Amsterdam sont les premiers jeux au cours desquels est inventée la cérémonie de la flamme olympique allumée dans une vasque.]] pour être à nouveau admise à concourir. La présence du politique atteint son apogée aux JO de Berlin en 1936[[Pendant les Jeux de Berlin a lieu pour la première fois dans l'histoire de l'olympisme l'acheminement de la torche par relais de coureurs venant d'Olympie jusqu'à la vasque.]] lorsque Hitler entend en faire une « véritable parade raciste et totalitaire »[[MILZA (Pierre), article cité, p. 305.]]. Après la Seconde Guerre mondiale, aux jeux de Londres en 1948, les vaincus sont encore écartés, les Allemands et, cette fois, les Japonais. L'Allemagne - mais seulement de l'Ouest - et le Japon sont réintégrés dans la communauté olympique à Helsinki en 1952, premiers JO auxquels participe l'URSS. L'ambivalence politique est évidente, puisque ce furent à la fois les jeux de la guerre froide et ceux des premières manifestations de la politique de coexistence pacifique de la fin de l'ère stalinienne[[NIGGLI (Nicholas C.), « Diplomatie sportive et relations internationales : Helsinki 1952, les " Jeux Olympiques de la Guerre froide " ? »,

Relations internationales, « Olympisme et relations internationales », n° 112, p. 467-485.]. Les Jeux de Melbourne de 1956 sont les premiers à connaître un phénomène massif de boycott : outre celui de la Chine communiste (voir *infra*), il y a celui l'Espagne, des Pays-Bas, de la Suisse en protestation contre la répression soviétique à Budapest, et de l'Égypte, du Liban, de l'Irak, du fait de la crise de Suez. Si les Jeux de Rome en 1960 et de Tokyo en 1964 furent ceux de la détente, si les JO de Mexico furent marqués par l'esprit de la contestation des « années 1968 », avec les poings levés des athlètes américains Tony Smith et John Carlos, les quatre olympiades suivantes furent des olympiades maudites. Munich en 1972 fut le théâtre du drame sanglant de l'attaque du commando terroriste palestinien contre les athlètes israéliens ; puis suivent les trois JO boycottés, Montréal par les pays d'Afrique, Moscou par la plupart des pays occidentaux - pas la France -, Los Angeles par l'URSS et ses alliés. De ce point de vue, les Jeux de Séoul en 1988 symbolisent le « retour à la normale » et la détente, avant même la chute du mur de Berlin.

Le terrorisme a pu donc s'emparer de la scène olympique. L'article de Laure Coulon sur la tragédie de Munich de 1972 montre comment, à l'ère de la télévision, les JO deviennent une immense « caisse de résonance » dont les terroristes ont su se servir. Nul doute que ces derniers ont suscité une émotion mondiale à leur encontre et que leur acte criminel a été l'objet d'une condamnation générale. Néanmoins, ils ont réussi à sortir le conflit de la scène moyen-orientale, à impliquer l'ensemble de la communauté internationale en lui faisant prendre conscience d'une mutation fondamentale : l'émergence du fait palestinien et la transformation à bien des égards de la guerre « israélo-arabe » en une guerre « israélo-palestinienne ».

Les JO permettent également de développer une diplomatie olympique à travers le CIO. Les articles de Jean de Labrusse et de Gabriel Bernasconi analysent le rôle de ce Comité international olympique à travers deux cas tout à fait intéressants à comparer : la reconnaissance de la RDA et de la Chine communiste sur la scène sportive internationale. Les points communs sont nombreux, mais aussi les différences.

La RFA se veut la seule incarnation de la nation allemande et elle réussit à faire reconnaître son Comité national olympique en 1951 et à se faire admettre aux Jeux d'Helsinki de 1952 sans la RDA. Le CIO n'accepte la création d'un CNO est-allemand qu'en 1956. Deux CNO allemands peuvent donc exister, mais à une condition : qu'ils présentent une équipe allemande commune. Telle est la solution pendant les trois JO consécutifs de Melbourne, de Rome et de Tokyo. Le drapeau de l'équipe est celui de la RFA incluant les anneaux olympiques, et l'hymne choisi est l'*Hymne à la Joie* de la 9^e symphonie de Beethoven. L'Allemagne de l'Ouest se satisfait de cette décision, pas la RDA, favorable à la théorie des deux États allemands. L'Allemagne de l'Est obtient gain de cause le 8 octobre 1965, lorsque l'assemblée générale du CIO à Madrid décide d'admettre, à partir des Jeux de 1968, deux équipes distinctes, avec des tenues différentes, mais avec encore le drapeau et l'hymne communs. La première apparition d'une équipe est-allemande date donc des Jeux d'hiver de Grenoble. Les décisions olympiques précèdent les décisions de l'*Ostpolitik* et l'admission des deux Allemagnes à l'ONU ; et il faut attendre cette ouverture du gouvernement de Willy Brandt à l'Est pour que la RFA accepte complètement la nouvelle situation et admette que chaque Allemagne ait son drapeau et son hymne, précisément à Munich en 1972.

L'histoire de la représentation olympique de la Chine est plus complexe. Après la victoire de Mao en 1949, il existe deux CNO chinois, et le CIO a pour premier réflexe, comme pour l'Allemagne, d'écarter la Chine communiste au profit de Formose aux JO de 1952. Mais, à la dernière minute, le CIO décide de ne pas faire de discrimination et d'accepter les athlètes des deux Chines. Les autorités formosanes protestent contre ce revirement et boycottent les Jeux d'Helsinki, ce qui fait que la Chine populaire est le seul État chinois représenté, très symboliquement d'ailleurs, par un nageur. Aux jeux de Melbourne, la situation est inversée : la Chine populaire refusant, à la différence de la RDA, la théorie des deux États, et se considérant - comme la RFA - la seule représentante légitime de la nation, cherche à évincer Taiwan, mais, n'y réussissant pas, elle boycotte Melbourne, alors que Taiwan accepte cette fois d'y concourir. En 1958, la République populaire de Chine rompt avec le CIO, et la rupture dure vingt ans. Son entrée à l'ONU en 1971, à la place de Taiwan, n'est pas précédée par une entrée au CIO qui ne se fait qu'en 1979. La Chine communiste participe ainsi aux Jeux d'hiver de Lake Placid de 1984, du coup boycottés par Taiwan parce qu'on lui refuse l'appellation « Chine » ou République de Chine. Mais, à l'instar des États-Unis, les deux États chinois boycottent les Jeux d'été de cette même olympiade organisés à Moscou. Les premiers Jeux d'été auxquels la Chine populaire est présente depuis 1952 se situent donc à Los Angeles en 1984, où elle retrouve Taiwan - configuration différente de celle de l'ONU -, et la consécration survient lorsque Pékin est choisi comme lieu des JO pour 2008.

Il fallut moins longtemps pour que la Chine populaire soit acceptée aux Jeux asiatiques et qu'elle soit choisie comme organisatrice de cette manifestation : elle y participe pour la première fois en 1974, à Téhéran, et elle les reçoit en 1990 à Pékin. Dans son étude des *Asian Games*, qui commencent à New Delhi en 1951, Hugues Tertrais synthétise les trois problématiques présentes dans le présent numéro : olympique, internationale et identitaire. On retrouve en effet tous les ingrédients de la diplomatie sportive de l'olympisme, rituels compris. Les enjeux politiques internationaux sont très présents, ainsi que leur instrumentalisation, dans le sens de la tension ou de la détente. Enfin, et surtout, ils sont aussi utilisés pour la construction d'une « identité asiatique ». En outre, l'organisation des *South East Asia Games* à partir de 1959, avant même que l'ASEAN ne soit constituée - encore un exemple de l'avance du sport sur la politique officielle -, pose la question de la construction d'une identité régionale en Asie du sud-est. Et ce, d'une façon originale : après tout, l'Europe a ses coupes et ses championnats de toutes sortes, mais pas ses Jeux, avec toute la valeur symbolique et identitaire dont ils pourraient se revêtir.

Au total, ces articles confirment le rôle du sport comme *enjeu* et *vecteur* des relations internationales, comme *thermomètre* de l'ambiance mondiale. Mais, ces contributions produisent une valeur ajoutée très appréciable. Elles démontrent que les sportifs, leurs organisations - dont le CIO - sont bien plus que tout cela : parce que, souvent, l'arène du sport sert de banc d'essai à des actes qui se dérouleront ensuite dans l'arène politique, ils sont des *acteurs internationaux* à part entière, non pas seulement comme des « représentants », comme des diplomates de leurs pays respectifs, mais comme des acteurs capables de transformer en profondeur les relations entre les États et les peuples.

Géraldine Vaughan,

Nous appartenons à Glasgow, nous sommes des Orangistes, des vrais

L'Écosse est not' pays, nos couleurs sont le bleu et le blanc

Nous sommes des protestants et nous en sommes fiers [...]

Du sang de catho on en a jusqu'aux g'noux - rendez-vous ou vous mourrez.

The Billy Boys

(chant de supporters du Rangers Football Club, Glasgow)[[« We belong to Glasgow we're Orange and we're true / Scotland is our countree our colours white and blue / We're Protestant and proud of it [...] / Up tae yer knees in Finian blood- surrender or ye'll die », extrait du chant : The Billy Boys.]]

Oh père pourquoi es-tu si triste en ce beau matin de Pâques

Alors que les Irlandais sont fiers et heureux de la terre où il sont nés

Oh fils je me souviens d'un jour très lointain

Quand je n'étais qu'un garçon comme toi et que j'ai rejoint l'IRA.

The Boys of the Old Brigade

(chant de supporters du Celtic Football Club, Glasgow)[[« Oh father why are you so sad on this bright Easter morn / When Irish men are proud and glad of the land where they were born / Oh son I see in memories view a far off distant day / When being just a lad like you I joined the IRA », extrait du chant : The Boys of the Old Brigade.]]

Protestantisme (« Orangistes », « protestants »), anti-catholicisme (« sang de catho »), patriotisme écossais, nationalisme irlandais et terrorisme (« IRA ») ; autrement dit, religion, politique et violence sectaire, tel est le mélange explosif que constitue une des plus vieilles querelles du football écossais depuis plus d'un siècle. Cette dispute remonte aux années 1870 et 1880, quand les deux clubs de football Celtic et Rangers virent le jour. Cette pomme de discorde s'inscrit donc dans le contexte de l'essor du football au Royaume-Uni à l'époque victorienne.

La pratique et la popularité du football en Écosse remontent au temps des rois James. Le premier grand supporter du jeu de ballon rond fut, à l'aube du dix-neuvième siècle, le poète et héros national Walter Scott. L'essor de ce jeu coïncida avec l'envolée de l'ère industrielle : le football devint, en Écosse, à la fin du dix-neuvième siècle, la grande distraction des classes laborieuses. En effet, plusieurs facteurs contribuèrent à le rendre populaire auprès des classes ouvrières : aucun équipement onéreux n'était requis (on pouvait fabriquer une balle à partir de chiffons), le terrain avait peu d'importance, les règles étaient relativement simples et il ne fallait qu'un petit nombre de joueurs. Ainsi, le football devint le sport « démocratique » par excellence : assister à un match ressemblait à une grande « communion démocratique », où la plupart des spectateurs avaient eux-mêmes déjà pratiqué le jeu et pouvaient aisément juger, à l'égal des autres spectateurs et joueurs, de l'habileté et de la capacité de ceux qui jouaient[[MURRAY (Bill), The Old Firm. Sectarianism, Sport and Society in Scotland, Édimbourg, John Donald, 2000, p. 1-3.]].

À la fin de l'ère victorienne, le football se développa très fortement en Grande-Bretagne et tout particulièrement en Écosse : dès 1873, la Scottish Football Association (Fédération écossaise de football) fut fondée, et les joueurs ainsi que les entraîneurs écossais étaient prisés par tous les clubs britanniques. Le déploiement géographique du jeu suivit l'axe lourd de l'industrialisation écossaise : la Central Belt, ou région centrale, ayant pour cœur la ville de Glasgow, fut particulièrement touchée par l'essor du football. Par conséquent, Glasgow devint très tôt une des capitales du football : au début du vingtième siècle, trois des plus grands stades mondiaux étaient implantés dans la grande cité industrielle calédonienne.

Durant cette belle époque du football, naquirent à Glasgow deux clubs, l'un portant le nom de Rangers et l'autre celui de Celtic (les Celtes : par référence aux origines irlandaises du club) ; ces deux clubs virent le jour respectivement en 1872 et en 1887. Pendant une dizaine d'années les deux équipes furent amenées à se rencontrer régulièrement dans les différents tournois organisés par la Fédération écossaise de football ; leurs rapports étaient alors strictement professionnels et sportifs. Aussi, leurs rapports au début des années 1890 étaient-ils décrits par les journaux comme des rapports plutôt amicaux[[The Glasgow Observer, 29 septembre 1894.]].

Cependant l'ascension fulgurante du club Celtic (qui parvint en finale de la Scottish Cup ou coupe d'Écosse dès la première année de son existence), un club qui proclamait fièrement ses origines irlandaises et catholiques, était vue d'un mauvais œil par l'ensemble du public écossais et protestant. Dès lors, battre ce club de gaéliques devint un défi ; et ce fut le club des Rangers qui se proposa de le relever. C'est ainsi que naquit la grande rivalité historique entre les deux équipes, une opposition où se mêlaient guerre des races et des religions et antagonisme politique - une rivalité qui fit le bonheur des patrons des deux club, car les butins de cette guerre se comptaient en milliers de livres : la Old Firm, une entreprise très lucrative, était née.

À quel moment cette tension est-elle née ? À quel moment précis cette opposition s'est-elle cristallisée ? Par delà la simple querelle sportive, cette rivalité entre les deux clubs fut et demeure encore aujourd'hui le révélateur d'attitudes et de mentalités propres à la société écossaise. En réalité, cette vieille dispute aide l'historien à mieux cerner la société écossaise contemporaine. À la suite de Joseph Bradley, historien et sociologue écossais, il est possible d'affirmer que le football est en Écosse un « dépositaire de sens qui nous apprend beaucoup sur la société elle-même »[[BRADLEY (Joseph M.), *Ethnic and Religious Identity in Modern Scotland. Culture, Politics, and Football*, Aldershot, Ashgate Publishers, 1995, p. 5 : « a repository of meaning which says a great deal about the society itself ».]], un « dépositaire de valeurs nationales, politiques et culturelles »[[Ibid., p. XI : « a nationalistic, political and cultural repository ».]].

Ainsi, il faudra d'abord comprendre dans quelles conditions et dans quel contexte sont nés ces deux clubs écossais, avant de tenter de cerner le moment de cristallisation des tensions sectaires entre les deux équipes.

La naissance du Celtic Football Club

L'idée de la création d'un club de football catholique dans le East End de Glasgow fut lancée en novembre 1887 par le frère Walfrid, un mariste né en Irlande, dans un but caritatif. Les principaux représentants des paroisses catholiques des quartiers est de Glasgow (églises Sainte-Marie, Saint-Michel et du Sacré-Cœur) et des laïcs enthousiastes (les frères Maley, John Glass et John O'Hara)[[Voir The Glasgow Observer, 20 février 1892.]] prirent l'initiative de la création du club pour « financer les associations de la Société de saint Vincent de Paul afin de continuer à offrir des repas aux enfants pauvres [...] »[[Circulaire annonçant la formation du club (janvier 1887), citée dans MURRAY (Bill), op. cit., p. 47 : « supply the East End conferences of the St Vincent de Paul Society with funds for the maintenance of the 'Dinner Tables' of our needy children ».]]. Cependant, cette idée n'était pas radicalement nouvelle : en effet, plus à l'est, la ville d'Édimbourg avait déjà un club de football catholique, les Hibernians, et ce, depuis l'année 1875. Le nouveau club de Glasgow avait donc un fondement religieux : il fut créé à l'initiative d'un membre du clergé (et placé sous le patronage de l'archevêque en personne), pour venir en aide à des organismes de charité catholiques (les Petites sœurs des pauvres, la Société de saint Vincent de Paul, etc.). Pourtant le véritable objectif des fondateurs était en réalité de trouver une occupation aux jeunes catholiques pauvres des faubourgs de Glasgow ; ceux-ci avaient pour double but de préserver la catholicité de la jeunesse irlandaise en l'empêchant de se mêler à des collègues ou voisins protestants après une journée de labeur et de faire concurrence au succès des soupes populaires protestantes[[DEVINE (Thomas M.), The Scottish Nation, 1700-2000, Londres, Penguin Books, 2000, p. 486-500.]].

Nous avons fait allusion à une « jeunesse irlandaise » : en effet, la naissance du Celtic Football Club ne peut s'expliquer sans référence à l'afflux régulier d'Irlandais en Écosse depuis la fin des années 1840. La grande famine en Irlande (1845-1849) provoqua l'émigration de plus d'un million d'Irlandais : des années 1850 aux années 1870, environ 200 000 Irlandais furent recensés en Écosse, ce qui représentait près d'un dixième du total de la population écossaise (7 %). Mais cette proportion était bien plus élevée dans les villes industrielles comme Glasgow : dans les années 1880, la communauté irlandaise représentait près d'un quart du total de la population urbaine. « Irlandais » et « catholique » étaient des termes interchangeable au dix-neuvième siècle, et en conséquence, ces migrants donnèrent un souffle nouveau à une Église catholique réduite à néant par la réforme calviniste de John Knox au seizième siècle. Ainsi, le nombre d'églises catholiques fut décuplé : de cinq églises présentes dans le diocèse de l'Ouest (comprenant Glasgow et ses environs) en 1840, on passa à 54 églises en 1884[[Voir ASPINWALL (Bernard), « The Formation of the Catholic Community in the West of Scotland », Innes Review, 33, 1982, p. 44-57.]]. La renaissance du catholicisme - essentiellement irlandais - en Écosse s'accompagna chez les autorités religieuses d'un désir de séparer les paroissiens catholiques de leurs hôtes protestants, afin d'éviter toute « contagion » : ceci explique pourquoi la création d'un club de football fut perçue comme un moyen de préserver la jeunesse des activités « protestantes » que pouvaient leur offrir d'autres clubs de sports et des fréquentations de tavernes où toutes les appartenances religieuses étaient confondues.

Officiellement, le club ne se voulait pas un club exclusivement catholique : à l'inverse de ceux du club d'Édimbourg, les statuts du Celtic ne comprenaient pas de clause obligeant tous les joueurs à être des catholiques pratiquants[[MURRAY (Bill), op. cit., p. 12 : le prêtre Edward Hannan, à l'origine de la fondation du club, avait inséré cette obligation dans la constitution des Hibernians. Notons cependant que cette clause fut abandonnée en 1893.]]. Cependant, le journal catholique The Glasgow

Observer affirmait en 1892 : « tous les membres de l'équipe actuelle sont des catholiques irlandais - nés en Irlande ou de parents irlandais »[[The Glasgow Observer, 20 février 1892, p. 5 : « Every member of the present team is an Irish Catholic, Irish either by birth or by descent ».]]. Cette affirmation du caractère irlandais du club - ici, en l'occurrence, de ses joueurs - reflétait une autre spécificité de cette association sportive, cette fois-ci politique : celle du nationalisme irlandais. Prenons pour exemple le jour de l'inauguration du nouveau terrain de jeu, situé dans le quartier de Parkhead, qui se produisit dans l'après-midi du samedi 18 mars 1892. L'homme choisi pour inaugurer ce terrain n'était autre que Michael Davitt, le leader nationaliste irlandais : la motte de gazon ornée de trèfles qu'il fut invité à déposer sur le terrain avait été envoyée tout exprès d'Ulster (comté de Donegal) le matin même ! Lors du discours qu'il prononça, en l'honneur de ce qu'il appelait « une équipe irlandaise en Écosse », il affirmait, non sans humour, qu'« aucun Saxon [entendre ici : Anglais, Gallois ou Écossais] ne pourrait à présent traverser cette motte de gazon irlandais sans être vaincu »[[The Glasgow Observer, 26 mars 1892, p. 8 : « Irish team in Scotland » ; « no Saxon would be able to cross the sod of Irish turf now laid without sustaining defeat ».]]. Pour célébrer ce jour mémorable, les dirigeants du Celtic étaient tous présents, avec entre autres, John Glass, le président, et William M'Killop, le trésorier du club. Or, le lendemain soir, tous ces hommes se retrouvèrent dans le League Hall de Glasgow, pour un grand meeting politique nationaliste dirigé par Michael Davitt en faveur du Home Rule ou auto-gouvernement irlandais (sous les auspices de la Irish National League, un club nationaliste), où John Glass lui-même fit un discours. En effet, la plupart des dirigeants du Celtic firent carrière dans la politique nationaliste irlandaise ; par exemple, John Glass, que nous venons de mentionner, fut à la fois le fondateur d'une antenne des Irish National Foresters, une confrérie qui n'acceptait que des membres de sang irlandais, un membre actif de la Catholic Union (une organisation de l'Église) et le trésorier d'une des sociétés locales de la Irish National League[[MURRAY (Bill), op. cit., p. 57.]].

Aussi, ce sentiment nationaliste était-il bien repris dans cette affirmation énoncée par Thomas Flood, lors d'une réunion des dirigeants du Celtic, tenue à Glasgow en décembre 1891, lorsqu'il déclara que « l'équipe Celtic faisait la fierté de la race irlandaise en Angleterre, en Irlande et en Écosse »[[The Glasgow Observer, 12 décembre 1891, p. 5 : « The Celtic team was the pride of the Irish race in England, Ireland and Scotland ».]]. De plus, la bonne gestion du club était pour ses membres autant de rappels aux Britanniques de la capacité des Irlandais à s'administrer eux-mêmes (une allusion directe aux revendications du mouvement pour le Home Rule) : « il y avait dans ce rapport splendide [...] la preuve de la capacité des Irlandais à gérer toutes les affaires qu'ils prenaient à cœur »[[The Glasgow Observer, 12 décembre 1891, p. 5 : « they had in the splendid report [...] a proof of the ability of Irishmen to manage any concern in which they took an interest ».]].

Une rivalité sportive

En comparaison de toutes les idées religieuses, idéologiques et politiques qui présidèrent à la formation du Celtic, celles qui furent à l'origine de la naissance du club Rangers paraissent bien plus ordinaires. En effet, ce fut par intérêt pour le sport que le club fut créé au début de l'année 1872, grâce à l'initiative de jeunes Écossais de Gareloch - et en particulier des frères McNeil. Pendant les premières années de son existence, le club connut des revers de fortune divers, mais à la fin des années 1880, les jours s'annonçaient plus heureux avec la construction d'un nouveau stade en 1887 (Ibrox) et l'arrivée d'un nouveau président, William Wilton, qui se révéla être un dirigeant hors pair[[MURRAY (Bill), op. cit., p. 7-11.]].

Ainsi, au vu des conditions de sa création, il apparaissait que ce club n'avait pas été fondé pour des motifs religieux ou politiques. De plus, il faut souligner que souvent les pasteurs protestants n'étaient pas particulièrement favorables au développement de ce genre d'activités qui, selon eux, détournent les fidèles de leurs obligations religieuses[[The Glasgow Observer, 23 juin 1894 : le journal regrette la quasi-absence de pasteurs protestants lors des matchs de football, alors que les prêtres catholiques sont souvent présents.]] - à la différence d'un clergé catholique dans l'ensemble très favorable au jeu[[Notons que l'archevêque de Glasgow, Charles Eyre, fut un des premiers patrons du Celtic ; par ailleurs, de nombreux prêtres étaient très favorables au développement de ce sport. Citons pour exemple le père Macluskey, qui s'adressa en 1896 devant un club de supporters du Celtic (les Brakes Clubs sont les ancêtres des clubs de supporters modernes), en commentant avec humour sa participation - dans sa prime jeunesse - au jeu en temps qu'arrière, et en vantant les qualités que ce sport donnaient aux joueurs : « contrôle de soi, esprit de probité, détermination et énergie » (The Glasgow Observer, 8 février 1896, p. 3 : « self-command, the spirit of fairness, determined and energetic »)].]. Toutefois, il est possible d'affirmer que le club des Rangers était, comme les autres clubs écossais - exception faite des clubs catholiques comme le Celtic ou les Hibernians - un club protestant (comme 90 % de la population écossaise) qui employait des joueurs écossais donc protestants, et qui était géré par des patrons écossais donc protestants. L'Écosse victorienne était protestante : il est donc naturel que les Rangers aient été un club protestant, tout comme une association sportive dans la France du dix-neuvième siècle aurait été catholique par opposition à une autre association sportive revendiquant son protestantisme.

Le premier opposant qu'affronta le club Celtic dans son propre stade, Parkhead, fut l'équipe des Rangers, lors d'un match amical, le 28 mai 1888 : l'équipe irlandaise remporta le match en marquant cinq buts[[CAMPBELL (Tom), WOODS (Pat), The Glory and the Dream. The History of the Celtic F.C. 1887-1986, Edimbourg, Mainstream Publishing, p. 33.]]. Dès les premières années suivant sa création, le club irlandais remporta de grandes victoires : pendant la saison 1891-92, le club remporta les « trois grands » tournois c'est-à-dire la coupe d'Écosse (Scottish Cup) - où ils battirent les Rangers en demi-finale -, la coupe de Glasgow (Glasgow Cup) et la coupe caritative (Charity Cup) - où ils gagnèrent contre les Rangers en finale. Par ailleurs, les succès rencontrés par l'équipe des Rangers au début des années 1890 firent des deux clubs les grands favoris du public écossais. Les matchs qui opposaient les deux équipes attiraient des foules immenses, et les équipes dirigeantes comprirent quels profits pourraient être tirés de cela - ainsi naquit la Old Firm (ou Vieille Entreprise), un surnom ironique inventé par la presse sportive de l'époque[[MURRAY (Bill), op. cit., p. 5-6 : le journal Scottish Referee datant du 15 avril 1904, fut le premier à donner ce surnom aux entrepreneurs des deux clubs, juste avant la finale de la coupe d'Écosse.]] : en 1893 et en 1895, les directeurs des deux clubs firent ensemble pression sur le comité décidant du stade dans lequel serait jouée la finale de la Glasgow Cup pour que son choix se porte sur le Celtic Park - par un accord préalable, les deux clubs s'étaient entendus pour partager à parts égales les profits tirés de la location du stade. Par ailleurs, les deux clubs pouvaient s'affronter jusqu'à une dizaine de fois par saison, et chaque match pouvait rapporter près de mille livres aux dirigeants de chaque club (notons que le football écossais devint professionnel en 1893).

Il est vrai qu'une rencontre entre les deux équipes attirait une masse impressionnante de spectateurs ; ainsi, le 17 février 1894, à quelques heures de la finale de la coupe d'Écosse, les rues menant au stade de Hampden étaient « couvertes d'une masse humaine immense qui se débattait » -

un total de 25 000 personnes était venu assister au match[[The Glasgow Observer, 24 février 1894, p. 3 : « covered with a long, struggling mass of humanity ».]]. Ce fut l'équipe des Light Blues, un surnom donné aux Rangers, qui remporta pour la première fois de son histoire la coupe par trois buts à un.

Les équipes connurent des revers de fortune divers pendant les dix dernières années de l'ère victorienne : pendant la saison 1893-1894, le club des Rangers s'arrogea les coupes d'Écosse et de Glasgow, tandis que les Celtic remportèrent la Charity Cup et la coupe de la Ligue. En 1896-1897, les Rangers étaient au sommet de leur jeu, et remportèrent les « trois grands » trophées que nous avons déjà mentionnés ; de son côté, le Celtic remportait pour la cinquième année d'affilée la Charity Cup[[The Glasgow Observer, 23 mai 1896.]]. Ainsi, la sélection de l'équipe nationale de football (qui devait affronter l'équipe d'Irlande en coupe de la Ligue) en 1896 reflétait la supériorité des joueurs des deux équipes sur les autres clubs d'Écosse : sur 11 hommes, 6 joueurs du Celtic et un footballeur du Rangers furent choisis - dans l'équipe des remplaçants, se tenaient 4 hommes du Rangers[[The Glasgow Observer, 1er février 1896.]].

En résumé, la compétition sportive était très vive entre les deux clubs décrits par le journaliste sportif du Glasgow Observer en 1896 de la manière suivante : « Les Celtic et les Rangers forment, sans aucun doute, deux des trois meilleures équipes d'Écosse [...] leurs annales sont quasiment similaires »[[The Glasgow Observer, 17 octobre 1896 : « Celtic and Rangers are unquestionably two of the three best teams in Scotland [...] their records are fairly equal ».]].

La naissance du sectarisme[[Nous reprendrons la définition du sectarisme donnée par Steve Bruce : « manifestation agressive dans le domaine public de différences religieuses et ethniques qui, dans les sociétés modernes, ressortissent normalement à notre sphère privée », cité par Olivier Esteves, « Les communautés irlandaises à Glasgow et Liverpool (1880-1945) : sectarisme et identité », thèse de l'université de Lille 3, 2002, p. 25.]]

À quel moment une rivalité sportive, saine, se transforma-t-elle en une guerre religieuse et politique entre les deux clubs et leurs supporters ? L'historiographie et l'hagiographie traditionnelles des deux clubs fait remonter ce conflit sectaire à 1912, date où l'entreprise de construction de navires Harland and Wolff, originaire de Belfast, s'installa sur les chantiers navals de la Clyde, à Glasgow (dans le quartier de Govan)[[MURRAY (Bill), op. cit., p. 67-69.]]. En effet, bon nombre de supporters et de joueurs du Rangers travaillaient ou avaient travaillé pour cette firme (la proximité géographique avec le stade des Rangers, Ibrox, était un facteur non négligeable), réputée pour son recrutement ultra-protestant et ses sympathies orangistes[[Les loges d'Orange étaient des loges secrètes, originaires d'Ulster (où elles virent le jour à la fin du dix-huitième siècle, créées à l'instigation de paysans protestants soucieux de défendre leurs privilèges face aux catholiques), qui firent leur apparition au début du dix-neuvième siècle en Écosse. Les loges se manifestaient publiquement à un moment précis de l'année : le 12 juillet, où la célébration de la bataille de la Boyne (qui commémorait la victoire de Guillaume d'Orange sur Jacques Stuart le catholique sur les rives de la rivière Boyne en 1690) donnait l'occasion de défilés colorés (ceintures et écharpes oranges, drapeaux de l'Union Jack) et bruyants (orchestres et chants tels que « Protestant Boys », « Kick the Pope » etc.). Leur ultra-protestantisme suscitait de nombreuses disputes et bagarres avec les Irlandais catholiques d'Écosse.]].

Toutefois, les premières manifestations de ce conflit politico-religieux sont bien plus lointaines, et peuvent être retracées dans les années 1890. Examinons d'abord les facteurs de cette rivalité : nous avons déjà étudié les fondements religieux et les liens avec les milieux nationalistes du club irlandais - contrastant fortement avec les objectifs uniquement sportifs qui présidèrent à la création du club des Rangers. Or, un glissement s'opéra vers la fin du dix-neuvième siècle, et les rapports s'inversèrent : les Rangers devinrent progressivement un club symbolisant l'Écosse et son protestantisme, alors que chez les Celtic, les intérêts sportifs et financiers (le club devint en 1897 le Celtic Football and Athletic Club Limited, c'est-à-dire une entreprise, deux ans avant son rival) prirent quelque peu le pas sur les manifestations nationalistes du club. En effet, face aux exploits du petit club irlandais du East End de Glasgow, les Écossais appelaient de leurs vœux un club qui pourrait rivaliser et ridiculiser ces Irlandais intrépides : c'est ainsi qu'ils placèrent leurs espoirs dans un club écossais qui ne cessait de s'affirmer au fil des années. De même que « l'équipe des Celtic faisait la fierté de la race irlandaise »[[Voir note 16.]], il fallait aux Écossais une équipe qui ferait la fierté de la nation écossaise (et britannique, bien entendu). Si les immigrés irlandais, derniers des derniers au sein de la société écossaise mettaient toute leur confiance dans cette équipe, ainsi que le déclara Thomas Flood à la réunion bi-annuelle du club en décembre 1891 :

« très peu des leurs [les Irlandais] occupaient des emplois commerciaux ou des postes de responsabilité dans le pays, mais ils avaient montré dernièrement [...] dans la manière dont ils s'étaient hissés en haut de l'échelle dans le monde du football, leur courage et leur persévérance »[[The Glasgow Observer, 12 décembre 1891, p. 7 : « ... they had very few of their numbers in business or in positions of responsibility in the country, but they had lately demonstrated [...] the amount of pluck and perserverance by the manner in which they had risen to the top of the ladder in the football world ».]],

les Écossais, eux, qu'ils soient ou non attachés au jeu, comptaient sur les Rangers pour montrer la supériorité de la culture écossaise (au sens large).

La première manifestation d'une hostilité religieuse entre les deux équipes fit son apparition très tôt, dès 1894, lors d'une rencontre qui opposa les deux clubs. Ainsi, le correspondant sportif du Glasgow Observer commenta :

« certains des joueurs des Rangers ont utilisé des expressions ignobles - telles que 'Fenian' [terroriste irlandais], 'Papiste' [...]. Ce n'était pas comme cela auparavant ; les Rangers et les Celts entretenaient de bons rapports, et ce changement d'attitude paraît étrange »[[The Glasgow Observer, 29 septembre 1894, p. 3 : « language some of the Rangers players used was most disgraceful - 'Fenian', 'Papist' [...]. This is not as it used to be ; Rangers and Celts were always friendly, and this change of front seems strange ».]].

Or, le journaliste décrivait la naissance d'un ressentiment religieux entre joueurs, qui ne ferait que croître au fil du temps.

La tension religieuse entre équipes formait un des aspects de ce sectarisme, les autres facettes étant l'hostilité entre supporters et l'hostilité (moindre) entre dirigeants. Bien que le recrutement des joueurs du Rangers n'ait pas été exclusivement protestant avant la Première Guerre mondiale, très peu de joueurs étaient catholiques - pendant la période allant de 1904 à 1910, le club, dans une situation de crise (le Celtic gagnant tous les championnats), embaucha des joueurs catholiques comme Tom Murray ou Colin Maids - au total, le club n'avait pas embauché plus d'une dizaine de catholiques jusqu'en 1989[[MURRAY (Bill), op. cit., p. 64-67.]]. Quant au Celtic, il ne disposait pas d'une politique d'embauche uniquement catholique, mais de facto employait surtout des Irlandais - comme le souligne avec justesse Bill Murray, il fallait de la part d'un joueur protestant soit de la patience, soit de l'indifférence religieuse, pour pouvoir supporter l'ambiance très irlando-catholique du club[[Ibid., p. 50.]].

Le différend politico-religieux se manifestait chez les supporters des deux clubs par les chants - par exemple, celui des Billy Boys, que nous avons cité en introduction, qui est une référence orangiste directe aux exploits du roi William (Billy étant son surnom familial) contre Jacques Stuart le catholique lors de la bataille de la Boyne en 1690 - et par les bannières étendues sur les gradins des stades (banderoles vertes, symboles d'Erin pour les fans des Celtic ; drapeaux de l'Union Jack et écharpes oranges pour ceux des Rangers).

Les dirigeants des deux clubs, nous l'avons déjà vu, tirèrent certainement avantage de cette rivalité car les matchs opposant les deux équipes attiraient de grandes foules ; ils n'avaient donc aucun intérêt à freiner ces tensions politico-religieuses. Dans le club des Rangers, ce sectarisme se traduit par le refus des dirigeants d'embaucher des employés catholiques pour toutes les activités liées au stade (nettoyage, organisation, etc.) et à la direction du club.

Celtic et Rangers : cause ou manifestation du sectarisme ?

La cristallisation de cette violence sectaire se situe donc au milieu des années 1890 : ainsi, l'année 1894 marque-t-elle la naissance d'un phénomène qui caractérise le football écossais pendant plus d'un siècle. Cette rivalité unique dans l'histoire du football, tant par ses aspects religieux que par sa longévité, est très révélatrice des attitudes au sein de la société écossaise. Cette vieille querelle est, pour l'historien, une manière d'appréhender la violence du ressentiment politique et religieux que durent affronter les immigrés irlandais en Écosse à l'époque victorienne. Un hasard de l'histoire a voulu que ce fut le club des Rangers qui fut choisi par une (certaine) société écossaise protestante pour incarner les valeurs religieuses (le presbytérianisme) et politiques (l'unionisme) qui étaient les siennes. Parce que les Rangers étaient au moment opportun un des meilleurs clubs écossais, ils se virent investis de cette mission : être le rempart contre l'invasion irlandaise catholique. Les chants injurieux et les qualificatifs utilisés par les deux camps (« Papiste » désignant un supporter du Celtic ; Hun, un terme très dépréciatif désignant un protestant, donc un supporter du Rangers), la violence des rixes entre spectateurs, le sentiment de persécution ressenti par les supporters catholiques (l'injustice et les mesures discriminatoires des arbitres, de la Fédération écossaise de football) étaient autant de signes et de manifestations d'un climat de détérioration des rapports entre la communauté irlando-écossaise protestante et la communauté irlandaise et catholique.

Les liens entre football et sectarisme ont été pensés par les historiens écossais, en partant notamment de la problématique suivante : cette rivalité de la Old Firm avait-elle une fonction cathartique (où le déchaînement des passions ne durerait que le temps d'un match) ou au contraire n'a-t-elle fait qu'asseoir durablement les attitudes sectaires au sein de la société écossaise ? Pour l'historien Bill Murray, ces manifestations de sectarisme n'étaient qu'une conséquence, une facette, du rejet plus global des immigrés irlandais par la société écossaise ; ainsi écrit-il dans son ouvrage sur les deux clubs : « les Celtic et les Rangers n'ont pas créé la rivalité sectaire, mais ont plutôt été une de ses conséquences »[[MURRAY (Bill), op. cit., p. 82 : « Celtic and Rangers did not create sectarian division, but were instead among its consequences ».]]. En effet, dans l'Écosse victorienne, les heurts entre le monde écossais et le monde irlandais catholique étaient antérieurs à la création du club Celtic. Cependant, au vu de la persévérance de ces sentiments hostiles à travers le temps (sur une durée qui dépasse un siècle), certains historiens ont tenté de repenser l'importance de cette querelle sportive.

Le journal Le Monde offre un bon exemple de la continuité de cette guerre sectaire. En janvier 2003, un article rapportait que :

« pour lutter contre la haine religieuse qui divise les deux clubs de Glasgow, Celtic et Rangers, le gouvernement régional écossais veut interdire la pratique du signe de croix sur les stades de foot de la province. Les joueurs de Celtic ont, en effet, souvent l'habitude de recourir à ce symbole [...] en pénétrant sur le terrain [...]. Par ailleurs, les chants d'hymnes protestants entonnés régulièrement par les supporters de Rangers pourraient également être bannis »[[Le Monde, 24 janvier 2003, « Est-il convenable de faire le signe de croix au football ? ».]].

Cet article illustre bien l'opposition de nature religieuse qui continue de sévir entre les deux équipes. Or, aujourd'hui, les facteurs qui contribuaient à la marginalisation des Irlandais immigrés en Écosse à l'époque victorienne se sont largement effacés. Ainsi, au fil des générations, les descendants de migrants se sont peu à peu intégrés dans la société calédonienne, et l'affrontement religieux a reculé devant la quasi-disparition des pratiques et des croyances du côté protestant, et le recul (très relatif) de l'Église catholique. Malgré cela, à notre époque, les matchs qui opposent les deux clubs sont encore l'occasion de manifestations de cette « haine religieuse » dont parle le correspondant londonien du Monde. Cette continuité de la violence a amené Thomas Devine, le grand spécialiste de l'Écosse contemporaine, à montrer que dans l'Écosse d'aujourd'hui, cette rivalité est au contraire source de tensions sectaires et de ressentiments religieux[[DEVINE (Thomas), Bitter Times: Racism and Anti-Catholicism in Scotland from the Irish Famine to World War II, conférence prononcée au collège jésuite Saint Aloysius, Glasgow, dans le cadre des Gonzaga Lectures: In Search of an Identity, Catholicism in Scotland since the Reformation, le 25 mars 2003.]].

Ainsi, ce qui était une conséquence au dix-neuvième siècle devient un facteur causal : alors que cette rivalité ne faisait que refléter une hostilité générale dans la société écossaise, elle devient aujourd'hui une source de ressentiments amers dont l'amplification croît avec la médiatisation des événements sportifs. En outre, elle réveille et entretient, peut-être un peu artificiellement, dans la jeunesse parfois désœuvrée des quartiers défavorisés, un sentiment qui concernait directement ses ancêtres, mais qui n'a plus vraiment lieu d'être du fait de l'intégration progressive. En ce sens, la rivalité de la Old Firm pourrait être un des éléments qui permettent de mesurer le degré d'intégration

de la population irlandaise en Écosse et d'esquisser les nouvelles formes que prend le sectarisme dans la société écossaise actuelle.

Mais pour l'heure, le changement le plus net dans l'histoire de cette querelle sectaire est celui de l'attitude des autorités britanniques, car, comme l'écrit le journaliste du Monde : « l'Écosse [...] est embarrassée d'être associée à un conflit religieux qui remonte à la nuit des temps » - en effet, il n'est guère flatteur pour Glasgow d'avoir hérité de la triste réputation d'être la Belfast écossaise.

Vincent Beufe

Nés dans les Public Schools au cours de la première moitié du XIXe siècle, les sports anglais sont très vite devenus une part essentielle de la culture de la bourgeoisie anglaise, cette même bourgeoisie qui sème les germes de l'économie libérale capitaliste tout autour du globe[[Vincent Beufe a soutenu en 2003, à l'Université Paris I, sa maîtrise sur « La diffusion du football à Buenos Aires, 1890-1910 » sous la direction de François-Xavier Guerra et de Geneviève Verdo.]]. Fort logiquement donc, « ce sont les agents de l'expansion économique britannique dans le monde qui assurent la diffusion du football »[[WAHL (Alfred), La balle au pied. Histoire du football, Paris, Gallimard, 1995.]]. C'est le cas en Argentine, où le poids de l'influence britannique est énorme. Vers 1895, le nombre de Britanniques résidant dans l'agglomération argentine est estimé entre 40 et 45 000. Cette communauté britannique, l'une des plus importantes en dehors des pays de l'Empire, dispose de ses propres institutions, de ses propres écoles, églises, hôpitaux, clubs, et de deux journaux quotidiens, imprimés en anglais, le Buenos Aires Herald et The Standard. Forte de cette colonie britannique, Buenos Aires est à la veille du XXe siècle un haut lieu de l'implantation culturelle anglaise, et par là même des sports anglais, donc du football.

Il n'est pas surprenant d'observer que dans la foulée des activités économiques c'est d'abord dans les grandes villes et particulièrement dans les ports que s'implantent la culture anglaise et le football. Comme en Europe, où les grands ports commerciaux (Rotterdam, Amsterdam, Anvers, Le Havre, Lisbonne, Marseille, Barcelone, Naples, Gênes, etc.) sont les premiers conquis, le football est rapidement introduit à Buenos Aires, où se concentre l'essentiel des activités industrielles et commerciales du pays, ainsi qu'à Rosario, deuxième grand port du pays, et à Montevideo en Uruguay. Les historiens du football argentin s'accordent à penser que les premiers à pratiquer le football sur les rives du Río de la Plata, à Buenos Aires comme à Montevideo, furent des marins et commerçants anglais, sans doute dans les années 1860. Le Buenos Aires Football Club, fondé en 1867 par des résidents anglais, fut le premier club de football organisé en Argentine, et peut-être même le premier en Amérique du sud. Cependant, les règles du football sont alors trop méconnues et mal définies pour pouvoir le distinguer clairement d'autres sports britanniques, en particulier du rugby. Cette confusion constitue un obstacle majeur à son développement et à son organisation. Le Buenos Aires Football Club, organisateur en 1867 du premier match officiellement daté en Argentine, abandonna vite son activité, et le football voit son implantation définitive reportée à la fin des années 1880. C'est en effet à

cette époque que commencent à apparaître les premiers clubs et structures solidement organisés, dont certaines auront une existence durable. Le football, de même que d'autres sports et activités en vogue en Angleterre, imprègne profondément la vie de la communauté britannique de Buenos Aires dans les années 1890, à une époque où les non-Britanniques commencent tout juste à se départir de l'idée qu'il s'agit d'un « jeu d'Anglais fous ». Jusqu'au début du XXe siècle, l'écrasante majorité des clubs et associations sportives qui pratiquent le football sont rattachés à la communauté anglo-saxonne. L'organisation du football s'articule autour des pôles majeurs de la présence anglaise à Buenos Aires : les banques, les compagnies de chemin de fer et de tramways, les entreprises de construction, etc., bref les moteurs de l'activité économique et marchande britannique, d'une part, et les institutions religieuses et scolaires (collèges britanniques) d'autre part.

A la fin du XIXe siècle, l'Argentine intègre l'économie mondiale et s'impose comme un producteur majeur de viande et de céréales. L'influence britannique est décisive, puisque les capitaux britanniques alimentent les principaux secteurs de l'économie locale (transports, banques, entrepôts frigorifiques...). La Grande-Bretagne est de loin le principal partenaire économique de l'Argentine, ce qui explique la forte concentration de résidents britanniques à Buenos Aires. En même temps qu'ils apportent leur culture, leurs connaissances, leur expérience, les Anglais introduisent dans le pays les sports qu'ils pratiquaient chez eux : le cricket, le golf, le polo, l'aviron, la boxe, le tennis, le rugby et, bien entendu, le football. Après l'expérience éphémère de 1867 (Buenos Aires Football Club), les premiers clubs, les premières organisations se constituent, entre 1880 et 1900, au sein de la colonie britannique. L'essentiel du rapport qui s'exerce alors entre football et communauté britannique est le fait de l'activité économique, en particulier celle des entreprises de chemin de fer. En Argentine, les Britanniques ont structuré simultanément les transports ferroviaires et la pratique du football, et pendant plusieurs années, les compagnies ferroviaires et les chemins de fer ont exercé une influence déterminante sur le développement du football. La seconde moitié du XIXe siècle et le premier quart du XXe constituent l'âge d'or de l'expansion ferroviaire en Argentine et les lignes de chemin de fer les plus rentables, qui relient Buenos Aires à la Pampa et à l'intérieur du pays, sont alors presque toutes gérées par des compagnies britanniques. Vers 1890, la grande majorité des employés ferroviaires de Buenos Aires et sa région sont d'origine britannique. Au cours de cette première phase d'implantation, le football est d'ailleurs systématiquement perçu comme allant de pair avec les Anglais et le train. En Argentine, plusieurs des principaux clubs fondés au tournant du siècle par les Britanniques sont liés au transport ferroviaire et à ses entreprises. Le Bánfield AC, fondé en 1896 par des résidents britanniques pour la plupart employés de la compagnie de chemin de fer du sud (Ferrocarril Sud), est couramment surnommé « club du Railway ». Les statuts du club sont écrits en anglais, et la liste des membres de l'équipe de football de 1898 confirme son indéniable identité britannique : Atkinson, Bartlet, Buchanan, Christian, Goode, Holmes, Hunt, Ireland, Lang, Morgan, Perkins, etc. L'exemple du Belgrano AC est similaire. Ce club, l'un des plus prestigieux à Buenos Aires entre 1898 et 1907, a été fondé par des résidents britanniques du quartier de Belgrano, dans le nord de la capitale argentine. Composé majoritairement d'Anglais et de fils de Britanniques, il reste tout au long de son histoire connu à Buenos Aires comme le « club des Anglais ». Le club naît en août 1896, suite à la fusion de deux clubs du quartier, dont le Buenos Aires and Rosario Railway AC, club d'employés du chemin de fer du même nom, qui relie la capitale à la ville de Rosario. De façon significative, le club de Belgrano AC est constitué lors d'une réunion qui se déroule dans le local d'une association de la communauté britannique du quartier (le « Club Anglais »), et sous la présidence du gérant de la compagnie ferroviaire en question. De nombreux clubs britanniques surgissent ainsi de l'initiative d'entreprises ou d'employés des chemins de fer, comme Rosario Central (1889) à Rosario, ou encore Ferrocarril Oeste (1904) à Buenos Aires. La plupart des entreprises ferroviaires ont leurs équipes de football, distinguant souvent une équipe de dirigeants d'une équipe d'employés, et elles contribuent

financièrement et surtout matériellement (concession de terrains, de locaux...) au développement des clubs de football locaux.

De même que les entreprises anglaises, les institutions scolaires de la communauté britannique jouent un rôle déterminant dans l'implantation du football à Buenos Aires. Un peu partout dans l'agglomération fleurissent des collèges privés anglais ou écossais, qui fonctionnent en général sur le modèle des collèges du Royaume-Uni. Comme dans les Public Schools anglaises, où les sports modernes ont été introduits à partir de 1828 par Thomas Arnold[[Cf. GILLET (Bernard), Histoire du sport, Paris, PUF, 1980.]], le sport est pratiqué dans la plupart des collèges britanniques de Buenos Aires dans un cadre éducatif, intégré aux activités scolaires. Tous les sports modernes nés en Angleterre y trouvent leur place, et notamment les sports d'équipe, en particulier le football et le rugby.

C'est sans doute aux collèges britanniques qu'il faut attribuer l'implantation formelle et organisée des sports modernes en Argentine. Dès 1870, le révérend et professeur Spilsbury introduit dans son collège, le Flores Collegiate School, un programme d'activités physiques. Mais c'est dans les années 1880 que l'Argentine accueille celui qui est généralement reconnu comme le véritable initiateur du football ; Alejandro Watson Hutton, Écossais diplômé de l'université d'Edimbourg, fonde en 1884 la Buenos Aires English High School, dans laquelle il établit un programme complet d'éducation physique et sportive. Le club de l'école, le English High School AC, composé d'élèves et d'anciens élèves, qui adopte en 1900 le nom de Alumni AC, est célèbre pour avoir été de loin l'équipe la plus populaire et la plus habile du pays jusque vers 1910. Mais si Watson Hutton fait figure de précurseur, la EHS n'est pas le seul collège à Buenos Aires à introduire la pratique du football et des sports anglais dans ses activités. D'autres participent au mouvement : Lomas Academy School, Saint Andrew's Academy, Flores Collegiate School, English Flores College, Saint George College, King Edward College, Barker Memorial School... Ces institutions sont les principales initiatrices du football local, grâce à l'expérience des professeurs souvent directement venus du Royaume-Uni, et grâce aux avantages matériels (terrains, équipement...) qu'elles offrent à leurs élèves.

L'implantation du football au sein de la communauté britannique de Buenos Aires est telle que vers 1890, le besoin se fait sentir d'organiser les structures solides et durables du football « argentin ». Il s'agit de fournir aux pratiquants un cadre officiel susceptible de réguler, d'homogénéiser et d'organiser la compétition locale. C'est ainsi qu'après une première tentative infructueuse, voit le jour la ligue de football argentine, qui est encore aujourd'hui l'organe principal du football argentin. La ligue est fondée le 21 février 1893 par Alejandro Watson Hutton et les représentants de cinq clubs locaux. L'institution se forme sous le nom Argentine Association Football League (AAFL), avant d'adopter en 1903 celui de Argentine Football Association. Des noms anglais donc, pour une institution composée presque exclusivement, jusqu'au début du XXe siècle, par des clubs étroitement liés à la communauté britannique : Lomas AC, Quilmes AC, EHS AC (puis Alumni), Buenos Aires and Rosario Railway AC (puis Belgrano AC), St Andrew's AC, Retiro AC, Lanús AC, etc. Tous les dirigeants sont britanniques, et la langue de délibération lors des réunions est l'anglais. En 1893, ces pionniers sont encore relativement peu nombreux, et la pratique du football s'organise au sein d'une sorte de microcosme, celui des sportsmen de la communauté britannique.

L'intérêt créole pour le football n'apparaît qu'en toute fin de XIXe siècle. Cet intérêt est porté par les élites locales, pour lesquelles la culture anglaise est à l'époque un modèle de bon goût et d'éducation,

donc un exemple à suivre. Si le football est déjà une attraction populaire en Grande-Bretagne, il est encore en Argentine une pratique à caractère élitiste, presque aristocratique sous certains aspects, comme il l'était à l'origine en Angleterre. Ce que Alfred Wahl affirme à propos de la diffusion du football en Europe vaut aussi pour Buenos Aires : « Le football est d'abord une pratique élitiste (...). L'adoption des sports anglais traduit une volonté d'affirmer un style de vie moderne et aristocratique à la fois. Leur pratique revêt un caractère distinctif dans la société de la fin du siècle »[[WAHL (Alfred), *La balle au pied. ...*, op. cit.]]. Le public a beau être nombreux en certaines occasions, il n'en reste pas moins composé d'une certaine élite sociale, et « les clubs créés dans la seconde moitié du siècle dernier par les groupes sociaux dominants étaient des institutions qui cherchaient à maintenir un statut social par le biais de règles d'admission restrictives »[[« Los clubes creados a partir de la segunda mitad del siglo pasado por lo grupos sociales dominantes, eran instituciones que buscaban el mantenimiento de un status social mediante restrictivas normas de ingreso ». FRYDENBERG (Julio D.), « Prácticas y valores en el proceso de popularización del fútbol, Buenos Aires 1900-1910 », *Revista Digital Lecturas : Educación Física y Deportes*, n°10, mayo 1998.]].

Au tournant du siècle, peu de clubs sont composés en totalité d'Anglais, mais l'écrasante majorité des clubs, des joueurs et des dirigeants sont de nationalité ou d'origine britannique. La pratique du football est encore régie par des règles élitistes et par une éthique sportive qui trouve ses origines dans les traditions aristocratiques anglaises. Le principal complément du football, pour les sportsmen britanniques, est le cricket, et comme au Royaume-Uni, les Britanniques de Buenos Aires jouent au football l'hiver et au cricket l'été. L'éthique des sports anglais est également très présente. A l'université de Rugby, Thomas Arnold les concevait comme un outil de formation de la jeunesse bourgeoise ; selon ces préceptes, repris en Argentine par Watson Hutton (entre autres), le sport doit fournir aux jeunes un cadre leur permettant d'occuper leur temps libre tout en forgeant leur corps et leur caractère. Par les sports collectifs, en particulier, les élèves développent leurs capacités physiques, mais ils apprennent aussi l'initiative, le courage, la rigueur, la discipline, la loyauté. En bref, le sport a pour mission de préparer la jeunesse bourgeoise aux tâches qui l'attendent, de former des hommes « sains de corps et d'esprit ». Cette formation morale se fait selon des principes nobles et élitistes, qui trouvent leur origine dans l'aristocratie anglaise. Ces principes, cette morale, qui impliquent le respect des règles et la loyauté, se retrouvent dans les sports à travers la notion de fair-play[[Sur la signification et l'origine du fair-play, cf. ELIAS (Norbert), DUNNING (Eric), *The quest for excitement : sport and leisure in the civilizing process*, Oxford, Oxford University Press, 1989.]]. Le sport est un affrontement pacifique, et le fair-play est l'éthique qui doit permettre la compétition en empêchant tout excès violent. La tradition de jeu loyal et de respect mutuel, caractéristique des sports anglais à l'origine, est l'application au sport d'une bonne éducation morale. C'est le propre des gentlemen d'adopter dans la vie de tous les jours les règles de fair-play de la vie sportive. Pour résumer, disons que le football, tant par les valeurs qu'il défend que par l'appartenance sociale de ceux qui le pratiquent, véhicule à l'origine un fort caractère élitiste.

Ce sont d'autres valeurs, ainsi que les circonstances du moment, qui transforment ce jeu en un sport populaire. La diffusion des sports, et notamment des sports anglais, est très largement encouragée, à partir des années 1880-1890, par les élites argentines, qui voient dans ces exercices physiques non seulement une source d'hygiène et d'épanouissement pour la jeunesse, mais aussi une réponse aux préoccupations majeures du pays. Car entre 1880 et 1920 l'Argentine traverse une période décisive de son histoire, période « fondatrice » de l'Argentine moderne, qui met en place ses structures étatiques, économiques et sociales. Le pays intègre l'économie mondiale, se développe, et reçoit, outre les capitaux étrangers, l'un des flux migratoires les plus importants au monde. En proportion, l'immigration argentine au tournant du siècle est même supérieure à celle des États-Unis. Sous

l'influence de dirigeants qui, comme Sarmiento, sont convaincus que l'immigration européenne sera une base fondamentale du progrès et du développement national, le pays accueille une multitude d'immigrés, venus principalement d'Europe et du Moyen-Orient. Or, dans un pays faiblement peuplé, cet afflux étranger ne tarde pas à apparaître comme une menace pour la stabilité nationale : la seule agglomération de Buenos Aires voit sa population passer de 677 000 à 1 576 000 habitants entre 1895 et 1914, et à la veille du XXe siècle, près d'un tiers de la population adulte est étrangère ! Chaque groupe ethnique débarque avec sa langue et ses coutumes, parfois avec des traditions politiques « dangereuses », comme pour les ouvriers italiens anarchistes et syndicalistes. A partir de 1890, on entend même parler dans les classes dirigeantes, qui avaient encouragé cette immigration, de « décadence morale » ou d'« infiltration de races inférieures », et la Ley de residencia votée en 1902 se propose de faire le tri entre les « bons » et les « mauvais » immigrés. Dans ce contexte, l'une des principales préoccupations de l'époque est de construire une nation forte, homogène, reposant sur une histoire et des valeurs communes à tous. Face au cosmopolitisme, souvent dénoncé comme la source d'une « désagrégation » sociale, se répand l'idée que l'Argentine doit constituer une nation forte et virile, en affirmant son identité ; l'enseignement d'une Historia Patria qui commémore les héros de l'indépendance et les grandes dates fondatrices de la patrie participe de ce courant idéologique. On voit même les dirigeants ou la presse faire l'éloge d'une « race forte », et d'une jeunesse virile, objet de toutes les attentions.

Or, il apparaît très clairement que le sport véhicule dans l'Argentine de 1900 les mêmes concepts d'identité nationale, de formation de la jeunesse et de « race forte ». La pratique du sport est vantée et encouragée à l'époque pour ses vertus physiques et morales, c'est-à-dire comme un outil de « régénération de la race ». Dans la presse, par le biais d'associations, partout, l'éloge du sport est teinté de patriotisme, et l'Argentine est gagnée par un engouement presque unanime pour le sport, qui véhicule déjà sous certains aspects une idéologie nationaliste. Nous croisons là le « sportisme » cher à Pierre de Coubertin, qui, à la même époque, utilise le sport pour régénérer les corps et les esprits de la jeunesse, le problème de la « décadence » de la société étant sans cesse sous-jacent. Pour les idéologies nationalistes et patriotiques, et pour l'Argentine de 1900, le sport présente cet avantage qu'il est un vecteur de consensus. Le sport porte en lui les valeurs du patriotisme (primauté de la collectivité sur l'individu, esprit de sacrifice, sens du devoir, héroïsme...) et, gommant les distinctions ethniques, sociales ou politiques, il est un facteur d'atténuation des conflits. En définitive, le sport semble être un outil idéal pour former la jeunesse, la fortifier physiquement tout en lui inculquant les valeurs morales qui en feront le ciment de la nation. Nous ne nous étonnerons pas alors de voir que c'est en premier lieu à travers l'armée et l'éducation que les classes dirigeantes argentines encouragent la diffusion de la pratique sportive.

Patriotisme et militarisme vont souvent de pair, et c'est le cas dans l'Argentine de la fin du XIXe siècle. Sa participation nouvelle aux échanges commerciaux internationaux et l'afflux massif d'immigrants changent la physionomie de la société, au point que pour beaucoup, la cohésion sociale est menacée. Mais il faut bien comprendre que si ces craintes prennent une telle ampleur, c'est qu'aux bouleversements internes que connaît le pays s'ajoutent des menaces extérieures. En premier lieu, la conception nationaliste, très en vogue en Europe, qui veut qu'une nation repose sur une communauté culturelle et linguistique, est une menace pour la légitimité et l'intégrité de la nation argentine, composée d'Italiens, d'Espagnols, d'Allemands, de Français, de Turcs, de Syriens, etc., parlant bien souvent leur propre langue. Ce cosmopolitisme chaque jour plus important est un facteur évident d'affaiblissement en terme de nationalisme[[Sur les préoccupations nationalistes identitaires et nationalistes de l'époque, cf. BERTONI (Lilia Ana), *Patriotas, cosmopolitas y nacionalistas*, Buenos Aires, FCE, 2001.]]. D'autant plus que l'Argentine doit faire face au même moment à de fortes tensions

frontalières. Le conflit avec le Chili, qui atteint son paroxysme entre 1898 et 1901, n'est pas étranger à la diffusion en Argentine d'un discours nationaliste et militariste. Patriotisme, militarisme et éducation physique sont très étroitement liés, et connaissent une progression parallèle. Archetti note bien que « le nationalisme doit être conçu comme un espace social et cognitif, caractérisé par des obligations et non par des intérêts personnels. C'est pour cela que l'un de ses thèmes dominants est l'esprit de sacrifice, plus facilement obtenu dans les contextes de guerre et de martyre »[[« Nationalism must be conceived as a cognitive and social arena marked by obligations and not by selfish considerations. Thus, one dominant theme is sacrifice, best realized in the contexts of war and martyrdom », ARCHETTI (Eduardo), « Masculinity and football : the formation of national identity in Argentina », in GIULIANOTTI (Richard), WILLIAMS (John), *Game without frontiers: football, identity and modernity*, Aldershot, Arena, 1994, p. 225-243.]]. Esprit de sacrifice, primauté de la collectivité, force physique : tous ces aspects caractéristiques de la guerre et du nationalisme le sont aussi des sports collectifs. Ce n'est donc pas sans raison si l'armée constitue en Argentine un tremplin important de la diffusion des sports anglais. Pablo Ricchieri, ministre de la Guerre et proche du président de la République Juan A. Roca, déclare en 1902 à propos du football : « L'utilité de ce jeu pour former un peuple viril et fort est une évidence »[[« Esta evidencia la utilidad de este juego para formar pueblos varoniles y fuertes », cité par BAVIO (Ernesto Escobar), *Alumni, cuna de campeones y escuela de hidalguía*, Buenos Aires, Difusión, 1953.]]. Au début du XXe siècle, sports anglais et football ont donc gagné l'armée, et l'œuvre du ministre Pablo Ricchieri en faveur du sport est saluée pour son caractère patriotique. Mais si la jeunesse argentine se familiarise vers 1900 avec les sports anglais, c'est surtout par le biais de l'enseignement.

Car l'éducation est le moteur principal de la campagne menée à la fin du XIXe siècle en faveur de l'identité nationale argentine. Les programmes scolaires sont délibérément orientés vers la glorification d'un caractère national fort, et l'éducation doit fournir une formation intellectuelle, morale et physique, capable de préparer les jeunes à défendre les intérêts de la patrie. Sur le modèle des pays européens les plus avancés dans ce domaine (Angleterre, Allemagne, France), l'Argentine développe largement, vers 1900, son système d'éducation physique. L'idée est que dans la formation du citoyen argentin rien ne doit être négligé, et l'éducation physique fait partie d'une formation complète : physique, morale et intellectuelle. L'éducation physique apparaît officiellement dans le cadre scolaire avec la loi 1420, dite « d'éducation commune », votée en 1884. En 1898, le ministre Beláustegui dicte un décret rendant obligatoire l'éducation physique et sportive dans les collèges nationaux[[Decreto aprobando el reglamento para el ejercicio físico en los colegios nacionales, Registro Nacional de la República Argentina, año 1898, primer cuatrimestre, p. 837-839, Buenos Aires, abril 18 de 1898.]], et un nouveau décret[[Decreto estableciendo el plan de enseñanza y educación física nacional, Registro Nacional de la República Argentina, año 1905, primer cuatrimestre, p. 585-598, Buenos Aires, febrero 17 de 1905.]], dicté en 1905 par le ministre de la Justice et de l'Instruction publique, Joaquín González, entreprend d'étendre le programme d'éducation physique à l'ensemble des établissements scolaires nationaux. Outre l'affirmation du caractère obligatoire de l'éducation physique, le décret annonce la participation de l'État à la construction de gymnases et de terrains de sport destinés aux établissements. C'est effectivement à cette époque que les pouvoirs publics interviennent le plus activement pour fournir à Buenos Aires et à ses institutions scolaires les moyens matériels d'assurer à la jeunesse une éducation physique complète. Bien sûr, comme ailleurs, le sport est promu dans une optique d'hygiène et de santé publique. Mais il se voit aussi confier une tâche moralisatrice, en valorisant le courage, la détermination, le respect, l'unité, etc. C'est en ce sens que le sport est un facteur de cohésion sociale : il atténue les conflits, et le vainqueur est déterminé non pas par son origine sociale, politique ou ethnique, mais par des vertus de courage, d'habileté et de persévérance. L'exercice physique forme le corps, bien entendu, mais il doit aussi forger le caractère et préparer de

bons citoyens. L'exercice physique doit favoriser l'avènement d'un « Argentin-type » fort et bien constitué, capable de surmonter les obstacles de la vie et de servir la nation.

Comme les fêtes patriotiques, qu'il accompagne souvent, le sport envahit peu à peu la société argentine, et vers 1900, l'activité physique et sportive est presque unanimement vantée et encouragée. Cet engouement pour les jeux de plein air et les exercices physiques a de toute évidence un impact fort sur la diffusion de sports qui, comme le football, sont apparus quelques décennies auparavant dans la colonie britannique.

Mais quelle place tient le football dans l'éducation physique scolaire ? Il semble que jusqu'à 1905, plusieurs conceptions de l'éducation physique se côtoient en Argentine, chacune ayant ses partisans et ses promoteurs. Le décret de 1898, qui rend obligatoire l'éducation physique, n'impose aucun modèle, aucun contenu précis, et laisse place à divers courants. Ainsenstein[[AINSEINSTEIN (Angela), *El contenido de la educación física y la formación del ciudadano, Argentina 1880-1943*, Buenos Aires, Conicet, 1994.]] distingue, en dehors du modèle militaire, qui compte peu de partisans dans l'enseignement argentin, deux courants majeurs. Le premier découle du modèle anglais, qui repose sur les sports modernes et l'athlétisme ; le second est celui des pays d'Europe « continentale » (France, Allemagne, Suède), fondé sur la gymnastique rationnelle et méthodique. Dans un premier temps, aucun n'est imposé, mais petit à petit, sous l'influence de quelques pédagogues influents, entre autres Pablo Pizzurno et Enrique Romero Brest, l'Argentine adopte une éducation physique orientée essentiellement vers la pratique de la gymnastique et d'exercices méthodiques, renvoyant au second plan les sports anglais. En 1898, pourtant, Romero Brest « estimait que le sport anglais pouvait être un instrument efficace pour l'éducation physique »[[« opinaba que el deporte inglés podía ser medio eficiente para la educación física », FRYDENBERG (Julio), « *Prácticas y valores en el proceso de popularización del fútbol, Buenos Aires 1900-1910* », op. cit.]]. Mais si l'on reconnaît des qualités et des vertus aux sports anglais et au football, certains traits de ces activités physiques sont montrés du doigt et vivement critiqués. Il semble que les sports anglais aient été écartés de l'enseignement essentiellement en raison de leur caractère compétitif. Le football, surtout, est associé dans l'esprit de certaines élites aux dérives violentes et immorales de la compétition, et ne trouve pas sa place dans le cursus scolaire argentin. Pourtant, de manière indirecte, l'engouement dont bénéficie l'éducation physique dans l'Argentine de 1900 n'est pas étranger à la diffusion des sports anglais et du football. Car si le football n'entre pas dans les programmes, il est pratiqué en marge des institutions scolaires par les élèves. Les étudiants jouent au football lors de tournois inter-collèges ou inter-universités, et surtout, le décret de 1898 préconise que dans chaque établissement soit constitué un club athlétique géré par les élèves. Ces clubs, formés au sein des établissements et constitués d'élèves et d'anciens élèves, se multiplient au début du XXe siècle en Argentine, et les étudiants y développent largement la pratique des sports collectifs importés de Grande-Bretagne, principalement le football. Finalement, ce sport parfois critiqué, et qui n'a pas trouvé sa place dans les programmes nationaux d'éducation physique, bénéficie indirectement de la diffusion de la culture physique pour s'imposer dans les milieux étudiants. L'influence de l'éducation physique et de la propagande nationale en faveur du sport est énorme, et nous pouvons affirmer avec assurance que les clubs scolaires et universitaires qui se constituent à partir de 1898 sont les premiers à généraliser la pratique du football parmi la jeunesse argentine. Certes, les sports anglais sont d'abord essentiellement pratiqués par les étudiants de l'enseignement secondaire ou supérieur, qui appartiennent pour la plupart à des classes sociales relativement privilégiées. Mais quoi qu'il en soit, cette impulsion est décisive, et le futur sport national ne tarde pas, après 1900, à conquérir la rue et les couches les plus populaires de la société argentine.

Au début du XXe siècle, surtout jusque vers 1910, la pratique du football gagne tous les secteurs de la société portègne. Le football informel, joué dans la rue sans aucune forme d'organisation, se répand très rapidement, et se diffuse partout. Les jeunes jouent au ballon dans les rues, sur les places, dans les parcs, etc. Des jeunes de toutes conditions, influencés par le modèle associationniste prôné par le gouvernement et les institutions scolaires, forment leurs propres clubs, et l'on peut évaluer le nombre de clubs de football nés entre 1900 et 1907, rien que dans l'agglomération de Buenos Aires, à plus de 450[[La plupart des grands clubs populaires argentins sont fondés dans la première décennie du XXe siècle : River Plate en 1901, Racing Club en 1903, Argentinos Juniors et Ferrocarril Oeste en 1904, Boca Juniors et Independiente en 1905, Chacarita Juniors en 1906, Huracan et San Lorenzo en 1908, Vélez Sarsfield en 1910, etc.]]. C'est un véritable engouement, un phénomène initié par la jeunesse argentine, qui crée même ses propres lagues et organise ses compétitions. Le modèle est très clairement le football de la communauté britannique, et l'objectif est d'intégrer la ligue officielle, la AAFL, celle des précurseurs anglais. En une dizaine d'année, le football devient le sport national, et se voit réapproprié par le peuple argentin, la victoire en championnat du Racing Club, en 1913, étant saluée symboliquement par les chroniqueurs comme l'avènement du football populaire argentin, puisque c'est la consécration d'une équipe composée exclusivement de « créoles » n'ayant aucune ascendance britannique. De cette ré-appropriation nationale et populaire d'un sport britannique et élitiste naît toute l'histoire traditionnelle du football argentin, qui n'a de cesse de souligner comment, par la valorisation des caractéristiques « créoles » (la ruse, la technique, la prouesse individuelle...), les Argentins ont réinventé le football et surpassé leur modèle anglais[[Sur ce processus de construction de l'identité nationale à travers l'imaginaire du football cf. ARCHETTI Eduardo, « Estilo y virtudes masculinas en El Gráfico : la creación del imaginario del fútbol argentino », Desarrollo Económico, Buenos Aires, vol. 35, n°139, octobre-décembre 1995.]].

Jean-Philippe Namont

Le Sokol de Paris est né en 1892 pour permettre aux Tchèques vivant en France de pratiquer la gymnastique et de sauvegarder leur identité nationale, tout en nouant des relations avec des Français, en particulier les associations nationalistes de gymnastes. Le Sokol, en effet, n'est pas seulement une association sportive destinée à réunir les Tchèques ; dès sa fondation, il s'affirme comme une organisation politique, véritable tribune en France des revendications tchèques. Il devient un lieu de sociabilité essentiel de la communauté tchèque, puis tchécoslovaque, bénéficiant après 1918 du prestige d'avoir fourni un grand nombre des volontaires engagés dans l'armée française pendant la Grande Guerre.

Cette double mission évolue entre 1892 et 1948 en trois périodes distinctes. Avant 1914, le Sokol de Paris, principal lieu de sociabilité tchèque en France, est une association sportive, liée aux nationalistes français, qui cherche à informer une opinion française ignorante des revendications de leur nationalité dans l'empire austro-hongrois. Entre 1914 et 1918, les Sokols s'enrôlent dans la Légion étrangère, mais perdent leur rôle dominant au profit de nouvelles structures élargies aux Slovaques et dominées par des hommes politiques venant de Bohême. Après 1918, le Sokol de Paris a définitivement perdu sa prépondérance mais continue de jouir d'un grand prestige et de mener une action politique et militaire en faveur de la Tchécoslovaquie.

1892-1914 : les débuts du Sokol de Paris

Pendant trente ans, la première organisation ayant vocation à regrouper les Tchèques de France est la « Česko-moravská Beseda ». Cette « Société tchéco-morave », fondée en octobre 1862 par quelques Tchèques qui vivent à Paris, est présidée par Joseph Vaclav Frič. Elle se réunit à la brasserie du Caveau Desmoulins (Palais-Royal), puis rue Saint-Honoré. Louis Léger, slavisant et promoteur des relations franco-tchèques, la fréquente dès 1864 et en devient le premier membre d'honneur, en 1876. Il s'agit de venir en aide aux Tchèques résidant en France et de faire de cette société une tribune pour leur patrie. En 1879, elle prend le nom de « Société tchèque slave ». Dans les années 1880, les « cosmopolites » (socialistes et anarchistes) quittent la Société, laissant seuls les nationalistes. Ces derniers peuvent désormais se rapprocher de leurs homologues français, marqués par la défaite de 1870, comme Joseph Sansboeuf, un Alsacien, président de l'Union de sociétés de gymnastique de France (USGF). Ce dernier, pensant qu'il existe une parenté entre les Alsaciens et les Tchèques, fréquente les Tchèques installés à Paris. La Ligue des Patriotes, qu'il a contribué à créer en 1882, incite les associations sportives à se rapprocher des Slaves[[VLCEK (Ivo), La France et les Pays tchèques de 1871 à 1914. Thèse d'État, Université de Strasbourg, 1970, p. 84.]]. C'est en accord avec la Beseda de Paris qu'il fait venir à la fête fédérale de l'Union la première délégation de Sokols pragois, en 1889.

Sansboeuf est à l'origine de la transformation de cette Beseda en Sokol :

« Dans une réunion des Tchèques, à la société Beseda [...], je demandais à nos amis pourquoi ils ne constitueraient pas à leur tour une section des Sokols à Paris [...]. Ses exercices eurent lieu au gymnase Heiser, avec ceux de la Nationale dont j'étais alors président. La première sortie officielle du Sokol de Paris s'effectua, dans la même année (1892), à l'occasion de la fête fédérale de Nancy »[[SANSBOEUF (Joseph), « Page d'Histoire. Les relations franco-tchèques, gymnastes français et sokols, le Sokol de Paris », in Paměti Sokola Pařížského. 1862-1912. Almanach de la Société tchéco-slave de gymnastique Sokol de Paris, Paris, p. 50-56.]].

Sansboeuf, en effet, participe régulièrement aux réunions de la Beseda, et lui fait ouvrir en 1891 un département de gymnastique qui devient un an plus tard le Sokol de Paris, nom qu'elle prend sur une proposition de Jackl, un de ses membres, afin de renforcer par le sport les liens entre les peuples tchèque et français[[Cent ans d'amitié franco-tchécoslovaque, 1862-1962, Sokol de Paris, 1962, p. 39.]]. Le premier président de l'organisation refondue, qui compte alors une centaine de membres, s'appelle Fröhlich. Sansboeuf en devient membre d'honneur en 1895 : il participe à toutes les délégations de gymnastes français qui vont avec le Sokol de Paris à la fête fédérale des Sokols à Prague, le « Slet », de 1891 à sa mort en 1932. De même, il accueille depuis 1889 les Pragois à chacune de leurs visites. C'est à chaque fois l'occasion pour lui de rappeler à tous les débuts du rapprochement franco-tchèque et de faire l'éloge des idées qu'il défend : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'amour de la patrie ; il proclame le principe suivant lequel « la force peut réparer ce que la force a détruit », faisant ainsi allusion à la possibilité d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne[[« IVe fête fédérale de l'Union des Sokols de Bohême », Le Gymnaste, moniteur officiel des sociétés de gymnastique de France, n°3, 20 juillet 1901.]].

Sportifs, les Sokols de Paris défendent aussi des idées politiques, comme ceux de Bohême. En effet, les Sokols sont

« des organisations nationales qui cultivent la gymnastique [...] pour donner au peuple des fils sains et forts, unissant l'éducation physique à l'éducation morale, par une culture systématique de la beauté, de la morale et de la bravoure, pénétrée par l'esprit national et démocratique »[[Les Sokols. L'histoire, la tâche et le but des gymnastes slaves Sokols, Prague, Česká Obec Sokolská, 1912, p. 1.]].

Les fondateurs, Fügner et Tyrš, s'inspirant des modèles grec et allemand, créent en 1862 le Sokol pour permettre aux Tchèques d'y exprimer leur sentiment national par l'exercice du sport, pratiqué en commun et en uniforme[[Créé par l'artiste Manès, il est composé du pantalon et de la veste cachou des paysans tchèques, de la chemise rouge garibaldienne, et d'une toque de soie piquée d'une plume de faucon.]]. L'organisation a un hymne, le « Hej, Sokolici, muzne v pred » (« Allez, Faucons, marchons vaillamment »), un slogan, « Tuzeme se » (« Soyons forts »), et un nom, « Sokol » signifiant en tchèque « faucon ». Les groupes locaux de Bohême et de Moravie fusionnent progressivement en une organisation centralisée et se retrouvent au « Slet » de 1882, le premier congrès de la « Česká Obec Sokolská » (Société tchèque sokole). Celui-ci donne lieu à des grandes manifestations de force qui réunissent des dizaines de milliers de Sokols défilant dans les rues de Prague et réalisant des exercices collectifs.

Développer le corps de chacun, c'est renforcer la nation tout entière :

« Nous devons conserver avant tout à notre nation une provision de vigueur printanière qui protège les nations contre l'extinction, une robustesse et une verdeur que seule une excellente santé physique, intellectuelle et morale peut assurer »[[TYRŠ (Miroslav), « Notre tâche, nos tendances et notre but », cité dans Les Sokols. L'histoire..., op. cit., p. 10.]].

Chacun doit pouvoir acquérir caractère et maîtrise de soi. Il y règne un esprit de corps. On s'y tutoie entre « frères » et « sœurs ». Un esprit égalitaire et démocratique le caractérise : les différences entre les classes sociales sont gommées, en améliorant l'éducation populaire. Mais la finalité première est militaire : « Seule la nation qui est saine dans sa moelle est une nation combattive. Armons-nous ! Donnons-nous une organisation militaire ! »[[Ibid., p. 20.]]. Les Sokols de Paris, quant à eux, ont deux objectifs spécifiques : nouer des relations avec le milieu français au sein duquel ils vivent, et fortifier leur sentiment national dans un contexte d'émigration.

C'est d'abord par des manifestations sportives que le Sokol de Paris se manifeste. Les Sokols se retrouvent lors des entraînements au gymnase. Ils participent aussi aux fêtes fédérales de l'USGF depuis celle de 1892 à Nancy, puis à Melun, Creil, Arras, Sens, Nemours ou encore Fontainebleau. De même, ils envoient une délégation aux Slets pragois, empruntant le même train que les gymnastes français :

« Une délégation de 35 gymnastes du Sokol de Paris prit part, également, à diverses fêtes fédérales de Prague, notamment à celle de 1907, sous la direction de J. Čapek, son président »,

dont Sansboeuf loue les

« grands efforts [...], pour entretenir et fortifier les relations amicales avec les gymnastes et les autres associations patriotiques françaises telles que la Fédération des Sociétés alsaciennes lorraines et les Vétérans des Armées de Terre et de Mer qui ne manquent jamais de les inviter à leurs fêtes »[[SANSBŒUF (Joseph), op. cit., p. 50-56.]].

Au 10e anniversaire du Sokol de Paris en 1902, une représentation gymnique au gymnase municipal Voltaire à Paris, donne lieu à « la remise solennelle du drapeau à la Société, offert par Mmes Scheinerová et Klecendová », femmes de dirigeants sokols de Bohême. Une quête permet d'envoyer la somme de 100 francs à la Matice Školská en Bohême. Ainsi, se rejoignent le sport et la politique.

En effet, les activités du Sokol de Paris ne se limitent pas à cet aspect sportif. Le Sokol participe à d'autres manifestations, comme en 1902 la fête d'inauguration du monument de Victor Hugo, où il se joint aux délégués du Conseil municipal de Prague invités pour l'occasion, et prend part aux fêtes à l'Hôtel de Ville de Paris. De même, « les sections de chant et de la musique du Sokol de Paris [sont] partout appréciées dans les fêtes de bienfaisance et des Sociétés de Gymnastique »[[ibid.]]. Une bibliothèque, qui compte plus de cinq cents volumes est constituée pour développer l'éducation des membres. Des conférences sont organisées régulièrement pour les membres, et leurs amis français et tchèques. Avant même sa transformation en Sokol en 1892, « la Société organisa [...] de nombreuses sorties récréatives dans les environs de Paris, ainsi que des bals annuels ».[[CHALOUPEK (Henri), « Un siècle d'activité d'une association tchèque à Paris. La Beseda - Sokol de Paris », in Cent ans..., op. cit., p. 44-56.]]

Comme les sections des Pays tchèques, le groupe se soude en participant à ces excursions ou à des conférences. En outre, une caisse de secours doit permettre d'aider les membres en difficulté.

Une action proprement politique est menée. Le Sokol de Paris initie une propagande à l'attention des Tchèques eux-mêmes et de l'opinion publique française, soit en organisant des conférences, soit par le biais de publications. Citons à titre d'exemple ce mémorandum de 1898, composé de quatre textes qui dénoncent la répression policière de manifestations qui se sont déroulées à Prague[[Mémorandum publié par les deux sociétés tchèques de Paris : la Beseda et le Sokol, Paris, 1898, 48 pages.]] : tandis que le premier, La vérité sur les événements de Prague, expose en douze pages comment les étudiants allemands de Prague ont provoqué les Tchèques qui ont réagi par un défilé pacifique réprimé par la police autrichienne (« les policiers blessent, tuent et violent »), le second, La lutte de la Bohême contre le pangermanisme, est un pamphlet germanophobe, signé du journaliste tchèque Schmidt-Beauchez, exilé en France et secrétaire du Sokol de Paris dans les années 1890, qui réclame en particulier le fédéralisme dans le cadre de l'empire des Habsbourg, s'appuyant sur le droit d'État. Enfin, par un Remerciement à la presse française, le Sokol dresse la liste des savants (Ernest Denis, Louis Léger, mais aussi Élisée Reclus), des hommes politiques (Clemenceau, Barrès), des gymnastes (Sansboeuf) et surtout des journalistes (Drumont par exemple) qui ont pris position pour la cause des Tchèques : les membres du Sokol de Paris savent être diplomates et reconnaissants. Avant 1900, le Sokol de Paris se politise encore plus, proclamant que « l'approfondissement et l'élargissement des relations franco-tchèques [est] sa tâche primordiale » ; depuis 1898, 10 % des cotisations sont consacrés à la propagande politique[[VLCEK (Ivo), op. cit., p. 87.]]. L'édition de ces brochures procède donc d'une stratégie délibérée. Celle qui célèbre les vingt

ans d'existence du Sokol de Paris en 1912, à laquelle collaborent Jan Neruda, Léger, Denis, Sansboeuf, Jan Podlipny, l'ancien maire de Prague, Ernest Gay et César Caire, conseillers municipaux de Paris, ou encore Emmanuel de Čenkov, conseiller municipal francophile de la capitale bohème, dit assez bien l'importance qu'a pris le groupe parisien, un des plus anciens en dehors de Bohême. Les personnalités sollicitées sont pour la plupart des habitués des relations franco-tchèques. Cette même année, est créé à Paris un

« Comité des Sociétés tchèques auquel le Sokol fait prendre ouvertement une tendance anti-autrichienne, si bien qu'en 1913, pendant la guerre serbo-turque, le Comité décréta une sorte de mobilisation d'essai et se déclara prêt à combattre contre l'Autriche-Hongrie si cette dernière attaque les Serbes »[[CHALOUPEK (Henri), op. cit., p. 44-56.]].

Sansboeuf peut conclure en 1912, que le Sokol

« prend part à toutes nos cérémonies de deuil national, aux anniversaires héroïques, aux manifestations patriotiques de notre pays, associant ainsi l'idée slave à l'objectif de la pensée française, vers un même idéal de liberté et d'indépendance nationale »[[SANSBOEUF (Joseph), op. cit., p. 50-56.]].

Le Sokol entretient des contacts avec d'autres groupes qui se créent, comme les socialistes de « Rovnost » (Égalité), les jardiniers tchéco-slaves ou encore l'Association franco-slave depuis 1909, mais il peut se présenter comme la plus active des organisations tchèques avant 1914.

1914-1918 : le Sokol et l'engagement des Tchécoslovaques de France dans la guerre

Pendant l'été 1914, les membres du Sokol de Paris choisissent de s'engager aux côtés de la France : à une fête des gymnastes français à Bonneval (Eure-et-Loir), le président Smutný, assis à côté du préfet qui lui demande ce que feraient les Tchèques de Paris en cas de guerre au moment où ils apprennent la nouvelle de l'attentat de Sarajevo, lui répond : « Notre position est claire, nous irons avec vous ». Lors d'une réunion du Sokol et des socialistes de Rovnost, décision est prise de s'engager en cas de guerre :

« Ils organisèrent une démonstration devant l'ambassade d'Autriche-Hongrie et une autre place de la Concorde devant le monument de la ville de Strasbourg. Des feuilles d'engagement furent imprimées dans les deux langues. Tous les Sokols valides s'empressèrent de la remplir et de les signer. Le 22 août, ils allèrent, drapeau sokol en tête, passer le conseil de révision. Les Sokols de Paris formèrent le noyau de ce qui fut appelé la Compagnie tchèque « Na Zdar », du bataillon C de la Légion étrangère »[[CHALOUPEK (Henri), op. cit., p. 44-56.]].

Ils suivent une formation d'un mois à Bayonne, dirigés par le moniteur des Sokols, Josef Pultr, puis montent au front en octobre 1914. Pendant la guerre, ils participent aux combats, à La Targette le 9 mai 1915, en Champagne, dans la Somme, à Vouziers ou encore à Verdun, d'abord dans la compagnie « Na Zdar », puis dans d'autres unités de la Légion étrangère, et enfin dans l'armée

tchécoslovaque constituée en France en 1917. À l'entraînement comme au front, ils continuent leurs exercices de gymnastique[[Noiret, à la tête du bataillon C, qu'il a formé à Bayonne, apprécie ces Tchèques et s'intéresse « aux prouesses de leurs gymnastes et ne [manque] pas d'assister, chaque fois qu'il le [peut], aux exercices des Sokols », in IOFFÉ (Simon), La Phalange tchèque, 1918, rééd. 1969, p. 86.]]. Cette initiative servira d'exemple aux Tchécoslovaques en 1939, comme le rappelle un volontaire de la Deuxième Guerre mondiale, Louis Maniček, admirant leur unanimité « pour rentrer dans la dissidence, servir la France avec l'espoir de contribuer malgré leurs faibles moyens aux aspirations nationales »[[MANIČEK Louis, Volontaire tchécoslovaque. Bulletin d'information de l'Association des anciens volontaires tchécoslovaques en France, n°61, 1964.]]. À Paris, l'activité des Sokols se limite à des réunions portant sur l'aide aux enfants et aux veuves.

En réalité, le Sokol de Paris ne joue plus le rôle prépondérant qui était le sien avant 1914 parce qu'il cède la place à une autre association, le « Comité de la colonie et des volontaires tchèques » (CCVT), à qui il fournit cependant beaucoup de ses dirigeants : ainsi, en 1914-1915, le CCVT a comme président Josef Čapek et comme vice-président František Svoboda, deux anciens présidents des Sokols de Paris, comme trésorier François Jakl, ancien trésorier des Sokols de Paris, comme secrétaires François Stepan, vice-président des Sokols de Paris et Vladislav Chalupa, ancien président des Sokols de Paris[[Préfecture de police de Paris. Carton Tchécoslovaquie (BA 2192), Chemise « Conseil national et Comité de la colonie et des volontaires tchèques », 29 octobre 1914, 25 février 1915 et 22 octobre 1915.]]. En 1915, le CCVT se transforme en « colonie tchèque de France », présidée par le peintre Kupka. De plus, l'action politique des Tchèques de l'exil et de l'émigration se trouve monopolisée par les politiques. Ainsi, si l'armée tchécoslovaque « fut le résultat du travail diplomatique accompli d'abord par la colonie tchèque de Paris sous la présidence de Čapek, ancien président du Sokol de Paris qui accueillit le professeur Masaryk et le Dr Benes », ce sont ces derniers « qui se chargèrent du reste du travail »[[CHALOUPEK (Henri), op. cit., p. 44-56.]], et qui fondent en 1916 le « Conseil national des Pays tchèques », devenu « tchéco-slovaque » en 1917.

En tout, 70 membres du Sokol ne reviennent pas des combats, dont le vice-président, le porte-drapeau, et le moniteur en chef. Même la fille de l'ancien président des Sokols de Paris, Marcelle Čapek, infirmière volontaire de la Croix-Rouge française, décède du typhus à Châlons-sur-Marne. Cependant, cet épisode glorieux, qui marque l'aboutissement de l'action entamée en 1892, donne au Sokol de Paris un prestige important dans les décennies suivantes.

1918-1948 : le Sokol, une des associations de la colonie tchécoslovaque

Après 1918, le Sokol de Paris reprend ses activités habituelles. Il bénéficie par exemple du soutien de la municipalité de Saint-Mandé : le maire met à sa disposition le gymnase municipal en 1920 et son adjoint, Camille Mège, qui connaît bien Prague et qui parle tchèque, devient même membre du Sokol. En retour, les Sokols participent régulièrement aux fêtes de la municipalité. Ces facilités matérielles permettent de créer une section féminine en avril 1920, et une autre pour les enfants en 1930. Ils continuent de participer aux fêtes des gymnastes français en région parisienne, mais aussi à Nancy, Strasbourg, Poitiers, Évian, Trouville, Rouen, Troyes ou encore Bordeaux, et aux Slets pragoïses (en particulier en 1932, où le Sokol de Paris reçoit de l'armée tchécoslovaque un nouveau drapeau, en échange de l'ancien). De nouveaux membres intègrent alors le groupe, certains ayant émigré de Tchécoslovaquie en France après la signature de la convention d'émigration entre les deux pays

(1920). En 1938, le Sokol achète à Gournay-sur-Marne, parce que « les Tchèques de Paris avaient l'habitude, depuis 1920, de se réunir les dimanches d'été sur les bords de la Marne », un terrain de 4 500 m², où est bâtie une salle de gymnastique[[Ibid.]]. Le Sokol élargit en outre le champ de ses activités, en faisant paraître de 1933 à fin 1936 un journal mensuel, Československá Paříž (Paris tchécoslovaque), puis en 1938-1940 Vestník (Bulletin intérieur). Une section théâtrale fonctionne également dans les années 1930. Ils organisent un bal annuel et des fêtes, parfois avec d'autres associations, comme une « Soirée slave » en mai 1929 à Paris. Enfin, les Sokols de Paris représentent en France la nation tchécoslovaque et ses ressortissants lors de grandes occasions : ainsi, en 1923, « le président T. G. Masaryk vient en voyage officiel à Paris et ce sont les membres du Sokol de Paris, [...] en tenue, qui lui font une haie d'honneur à la gare de Boulogne-sur-Seine ».[[Idem.]] De même, à l'exposition coloniale de 1931, une délégation des Sokols tchécoslovaques est reçue et participe, avec ceux de Paris, à une fête gymnique, salle Japy. Quand est inauguré en 1935 le monument tchécoslovaque à La Targette, pour célébrer la mémoire des volontaires de 1914, les Sokols de Paris y figurent au premier plan. On les retrouve encore aux funérailles des promoteurs des relations franco-tchèques, tels Léger en 1923 et Sansboeuf en 1932.

Après 1925, le Sokol de Paris crée « diverses sections de province [...] ; certaines, éphémères comme à Nantes, d'autres plus constantes, [...] comme celle de Sallaumines et Bruay-en-Artois »[[Idem.]]. La géographie de la communauté tchécoslovaque en France évolue après 1918 : parisienne avant 1914, elle est devenue plus dispersée, avec un point d'ancrage fort dans le Nord-Pas-de-Calais industriel et minier. Ces créations de sections répondent à ce changement. Mais le contexte a changé. Si les hommes politiques comme Masaryk et Benes repartent à Prague, la colonie tchécoslovaque confisque le rôle fédératif qu'assumait le Sokol avant 1914 ; bien plus, cette colonie est très liée à l'ambassade tchécoslovaque, à la tête de laquelle se trouve Osuský. Elle fédère toutes les associations tchécoslovaques en France, dont le Sokol, et est investie en particulier de l'action culturelle, sociale, sanitaire, pilotée depuis Prague afin d'informer et de protéger les travailleurs. De même, d'autres associations naissent, comme celle des anciens volontaires tchécoslovaques en France, l'Union des étudiants tchécoslovaques ou encore le Sporting Club tchécoslovaque. Des missions religieuses tchécoslovaques se chargent d'une partie de l'action culturelle et sociale. Les travailleurs rejoignent aussi les rangs syndicaux et communistes ; il existe ainsi une section tchécoslovaque de la CGT. Le Sokol n'est donc plus qu'une association parmi d'autres, même si à Paris, elles sont liées entre elles : il est fréquent d'appartenir à plusieurs d'entre elles, et leur siège social est au même endroit, le restaurant Spilka, rue Villedo, près du Palais-Royal.

En 1938, les Sokols renouent avec l'action politique. Après l'Anschluss, le Sokol organise une réunion à la Mutualité en juin 1938, à l'attention du public français. 25 000 invitations sont envoyées : « l'affluence dépassa 3 000 personnes, beaucoup ne trouvaient pas de place »[[Idem.]]. Cette même année, après la signature des accords de Munich, ils participent au Slet à Prague. « En mars 1939 les Allemands entrent à Prague, ce qui incite les Sokols de Paris à organiser une autre manifestation, celle-là Salle Pleyel ; salle comble avec 2 000 présents »[[Idem.]]. Beaucoup de Sokols s'engagent, quand éclate la guerre, dans l'armée tchécoslovaque qui se constitue en France. Comme les autres Tchécoslovaques, leur instruction se passe à Agde où ils s'entraînent pendant leur temps libre dans la salle de gymnastique d'une association locale. À ce moment, ce ne sont plus les Sokols qui organisent l'action politique, mais l'ambassadeur Osuský, puis Benes. Leur propagande reste cependant active ; à Paris, ils participent avec la colonie à une fête à l'occasion du 90^e anniversaire du président Masaryk, le 9 mars 1940, où cinq cents personnes sont présentes, dont des personnalités de l'armée tchécoslovaque et de l'ambassade, qui fonctionne même après la disparition de la Tchécoslovaquie. La débâcle met l'association en sommeil. En juin 1940, les soldats

tchécoslovaques partent pour le front, mais le repli est immédiat. « Certains furent faits prisonniers, certains regagnèrent Paris, d'autres retournèrent à Agde, et de là s'ils le désiraient, l'Angleterre »[[Idem.]]. Le Sokol de Paris perd seize membres, dont un moniteur, Josef Moc, « mortellement blessé devant un pont sur le Cher, où il couvrait la retraite » et quinze anciens aviateurs de l'armée tchécoslovaque, morts en combat aérien. Certains Sokols deviennent résistants, dans les FFI, et à Paris où est créé le Comité de résistance tchécoslovaque en France, présidé par Fiedler, secrétaire du Sokol de Paris, qui réussit dès 1941 à réunir les communistes et les non-communistes. Ce réseau est en contact avec les résistants français de Libé-Nord. Cependant, les Sokols ne représentent qu'une partie des résistants tchécoslovaques en France : citons aussi Josef Fišera, qui fonde en 1941 la Maison d'accueil chrétienne pour enfants à Vence, ou encore Arthur London, qui participe à la direction des FTP-MOI.

À partir de 1945, l'activité des Sokols reprend activement, préparant par exemple le Slet de 1948, qui a lieu malgré le « coup de Prague » de février ; les Sokols de Paris se montrent vite hostiles au nouveau régime. « Au retour du Slet, l'assemblée générale fut convoquée, et après un débat, il fut adopté et adressé au nouveau Comité directeur de la Fédération des Sokols de Prague et aux autorités françaises, ainsi qu'à tous les groupes sokols de par le monde, une résolution » par laquelle le Sokol de Paris rompt avec la Fédération tchécoslovaque des Sokols, noyauté « par les éléments subversifs du nouveau gouvernement communiste, lui-même à la solde d'une puissance étrangère », l'URSS[[Idem.]]. Le groupe et d'autres associations rompent également avec la colonie, qui est alors investie par les communistes.

Le Sokol de Paris apparaît comme un lieu de sociabilité essentiel des Tchèques, puis des Tchécoslovaques vivant en France entre 1892 et 1948. Cette association sportive, nous l'avons vu, entend jouer dès sa fondation un rôle politique, organisant la colonie tchèque et l'orientant vers la défense des revendications nationales, comme l'illustre l'engagement de ses membres dans l'armée française en 1914. Avec la création en 1918 d'un État tchécoslovaque qui met en place des structures pour contrôler et aider ses ressortissants à l'étranger, de plus en plus nombreux en France, le Sokol de Paris perd logiquement son rôle fédératif, même si ses membres, très actifs parmi la communauté tchécoslovaque, et jouissant du prestige de leur engagement de 1914, sont souvent très présents parmi les associations qui composent la colonie. Cette présence se vérifie entre 1938 et 1945, quand les Sokols entrent à nouveau en résistance, puis à partir de février 1948. À cette date, une rupture durable se crée dans la communauté tchécoslovaque en France, la colonie restant liée à la Tchécoslovaquie communiste, et le Sokol composant, avec d'autres associations, l'opposition aux auteurs du « coup de Prague ».

François Durpaire

Le sport ne doit pas être « conçu comme une simple pratique ludique. [...] Il est un moyen d'affirmation de l'identité nationale et de l'appartenance sociale »[[PIVATO (Stefano), Les enjeux du sport, Paris, Casterman, 1994, p. 45.]].

Cette phrase de Stefano Pivato, historien spécialiste du phénomène sportif, prend tout son sens dans le cas de l'Afrique noire. Le sport de masse, après avoir été introduit par le colonisateur européen, y est devenu dans les années 1950 l'un des vecteurs essentiels de l'identité des futures nations. Le Congo belge, de ce point de vue, peut être considéré comme un précurseur.

Le sport participe de la « mission civilisatrice » du colonisateur

En effet, les Belges introduisent très tôt la pratique sportive à l'intérieur de leur immense colonie. L'ARSC (Association royale sportive congolaise) est créée dès 1919. C'est dans les années 1950 cependant qu'une véritable politique sportive est définie dans la colonie. Le 1er juillet 1952 est inauguré le grand stade de Léopoldville, symboliquement baptisé « stade Roi Baudouin » pour marquer l'attachement de la colonie à son souverain. À cette occasion, un groupe d'athlètes belges de l'université de Louvain est invité au Congo. Ils sont selon les autorités coloniales les « ambassadeurs sportifs de la Belgique au Congo belge »[[Nous remercions Mme Dekais et Mlle Peemans, conservateurs au ministère des Affaires étrangères belge, qui nous ont permis de consulter les archives du ministère des Colonies et en particulier le portefeuille « Info Presse (57) » concernant le sport.]]. Il s'agit de « rehausser le prestige de la Mère patrie auprès de la masse des Congolais », qui assistent pour la première fois à ce type d'exhibition.

Contrairement à ce que certains affirment aujourd'hui[[Ainsi, Issa Hayatou, président de la CAF (Confédération africaine de football) écrit : « Au sud du Sahara, dans les anciennes colonies où la ségrégation était plus tenace [...], les indigènes n'avaient pas accès à la pratique sportive ». HAYATOU (Issa), « L'importance du football dans les pays africains », in BONIFACE (Pascal) (s.d.), Géopolitique du football, Paris, Complexe, 1998.]], les colonisateurs s'efforcent de promouvoir l'éducation physique auprès des « indigènes ». L'un des objectifs de l'ARSC est « la promotion du football autochtone au Congo belge et au Rwanda-Urundi ». Est également créé un « Institut physique pour Congolais ».

Cette politique n'est pas l'apanage des pouvoirs publics. Les missions religieuses, très influentes au Congo, encouragent également la pratique sportive. L'Immanuel Mission organise de nombreux matchs de football avec des « évolués » d'Irumu, de Mambasa et de Bunia. En 1948, cette mission protestante construit un terrain d'athlétisme à Nyankunde afin de « donner de la récréation pour tous les Noirs du poste »[[Ministère des Colonies, Bruxelles, Info Presse (57) : « Rapport annuel de l'Immanuel Mission ».]]. En outre, c'est à l'initiative d'un prêtre, le Père de la Kéthulle, qu'est organisé le premier centre de formation africain.

Il reste à se demander quel est le but de cette promotion du sport : en quoi s'inscrit-elle dans la politique du colonisateur ?

D'une part, organiser les loisirs est un moyen de contrôler la population. Le sport apparaît comme une activité saine qui doit permettre de canaliser les énergies. Dans un article au titre évocateur, « Nécessité de bonnes distractions » (20 juin 1953), La Dernière heure insiste sur la nécessité de trouver un dérivatif aux problèmes d'alcoolisme et à l'ennui supposé des masses congolaises. Cependant, le journal de Bruxelles affirme avec un racisme certain que les Africains sont incapables de comprendre le football : « Qui n'a pas vu quatre ou cinq douzaines de négrillons jouer contre cinq autres douzaines de négrillons [...] ne sait pas ce que c'est qu'une corrida ».

D'autre part, le sport a pour but de servir la propagande des autorités coloniales. À l'invitation des fédérations de football de la colonie, les plus grandes équipes belges viennent au Congo pour jouer contre des sélections locales. Ils suivent en cela l'exemple des troupes théâtrales qui multiplient les tournées dans la colonie (les représentations théâtrales sont nombreuses dans les années 1950). Ces voyages sont en grande partie financés par le ministère des Colonies. En 1953, le Beerschot Athletic Club d'Anvers se rend au Congo. En 1955, c'est au tour du Sporting d'Anderlecht, l'équipe championne de Belgique. En 1956, le Standard de Liège est le premier club wallon à venir dans la colonie. En retour, une sélection composée de joueurs africains est invitée en Belgique pour rencontrer les équipes de cinq des plus grands clubs métropolitains. Pour l'ARSC, cette visite doit « prouver l'existence d'une réelle communauté belgo-congolaise »[[Ibid. : « Lettre de l'ARSC au ministère des Colonies ».]].

Il est intéressant d'étudier la première visite du Beerschot qui a eu un retentissement particulier au Congo comme en Belgique.

En juin 1953, les joueurs anversois font une tournée de vingt et un jours au Congo belge et au Rwanda-Urundi. Leur capitaine, le populaire Rik Coppens (surnommé « élombé » - l'homme fort - par les Congolais) est reçu par le gouverneur général Pétilion. Le clou de cette tournée est la rencontre qui oppose à Léopoldville l'équipe belge à l'équipe eurafricaine du « pool ». Pour la première fois de l'histoire, une équipe blanche joue contre une équipe composée pour moitié de Noirs (six Noirs, cinq Blancs). Devant plus de 70 000 personnes, le Beerschot ne l'emporte que 5 à 4 ! D'après un observateur de l'époque, Robert Van Brabant (un Belge entraîneur de football à Léopoldville), le club anversois aurait eu encore plus de mal à gagner s'il avait joué contre une équipe composée exclusivement de Noirs. Et d'ajouter : « Ce n'était pas une expérience à tenter non plus. Si le Beerschot avait été battu, sa défaite serait peut-être sortie du cadre sportif »[[Ibid. : « Le Beerschot sur le chemin du Congo », Le Moustique (21 juin 1953).]].

Le métissage « photogénique » de l'équipe locale (lors de la présentation des équipes, les joueurs noirs sont intercalés entre les joueurs blancs - on a ainsi un Blanc, un Noir, un Blanc, un Noir, etc. - cette mixité étant censée symboliser le métissage idéal de la population de la colonie) ne parvient cependant pas à dissimuler la ségrégation réelle de la société congolaise : dans les tribunes, Noirs et Blancs sont séparés. En outre, les joueurs du Beerschot, interrogés à leur retour, affirment avoir été surpris de constater que les Noirs de l'équipe n'avaient pas accès aux vestiaires des Blancs. Ils devaient se préparer dans leurs propres vestiaires.

Ce type de rencontre fait l'objet de débat. Certains affirment que le sport peut « servir au rapprochement des races ». D'autres soulignent le danger de telles rencontres. En outre, la grande presse belge juge la pratique sportive des Noirs avec une certaine condescendance :

« Les Noirs sont souples, rapides, adroits et possèdent du souffle. Mais ils jouent sans tête... et ils devraient pour pouvoir s'améliorer être placés entre les mains d'entraîneurs qui seraient chargés de les dégrossir »[[La Nation belge, le 27 juin 1953.]].

« Les Noirs sont dépourvus du sens du jeu d'équipe et n'ont des règles fondamentales du jeu que des notions imprécises. Ils commettent nombre de fautes que les arbitres laissent passer avec le sourire ».

Et d'ajouter à propos du public :

« Leur exubérance est immense et leur naïveté est touchante. Ainsi, interprétèrent-ils comme autant d'incantations bizarres aux dieux du football les gestes de certains joueurs anversois indiquant tout simplement la marche à suivre à leurs partenaires ».

Pourtant, les formidables progrès du sport congolais auraient dû suggérer aux commentateurs plus de modestie. Depuis 1927, un challenge de la Force publique (l'armée indigène) réunit chaque année les meilleurs athlètes congolais. Ces manifestations permettent de constater que les résultats réalisés par les Noirs sont de plus en plus proches des résultats des Blancs. Depuis 1951, le record de Belgique de lancement de javelot appartient même à un Noir : Masi-Masi bat le jet de Herremans avec 62,99 m[[Ministère des Colonies, Bruxelles, Info Presse (57) : « Un record aux Noirs et les autres aux Blancs », Le Moustique (28 juin 1953).]].

En juillet 1953, lors des championnats internationaux militaires d'athlétisme, les athlètes noirs de la Force publique viennent pour la première fois à Bruxelles et peuvent enfin se confronter aux sportifs de la métropole.

Le sport devient au cours des années 1950 un instrument d'émancipation pour le colonisé

Ces manifestations sportives interraciales, au cours desquelles des Noirs ont pu se confronter à des Blancs (et même battre des Blancs), ont eu des conséquences politiques que l'on a trop longtemps sous-estimées. Lors de ces rencontres, la supériorité supposée des Blancs, qui légitimait la domination coloniale, s'est trouvée contestée. Ainsi, par un étrange paradoxe, la politique sportive du colonisateur s'est retournée contre lui ; le sport a cristallisé les vellétés d'indépendance en devenant l'un des vecteurs essentiels de l'identité nationale.

En 1957, un match de football oppose au stade « Roi Baudouin » les Belges de l'Union saint-gilloise aux Congolais de la sélection de l'ARSC. À la suite de cette rencontre, des émeutes éclatent dans le public africain : une quarantaine de blessés sont à déplorer (dont le directeur général à l'enseignement très gravement atteint) ; plus de cinquante voitures sont lapidées. À l'origine de ces incidents, il y a une erreur d'arbitrage : deux buts congolais ont été annulés par l'arbitre... belge (les organisateurs regretteront par la suite de ne pas avoir choisi un corps arbitral neutre) ! Cependant, le mécontentement va bien au-delà du simple incident de jeu. La presse coloniale, d'ailleurs scandalisée, ne s'y trompe pas en attribuant ces événements à l'émergence d'un « chauvinisme congolais », voire à un « racisme anti-blanc ». D'après Le Courrier d'Afrique, « ces rencontres ne sont pas opportunes parce qu'elles prennent un caractère d'oppositions beaucoup plus profond qu'un simple jeu de ballon »[[Ibid. : extrait du Courrier d'Afrique (17 juin 1957).]].

À la suite de ces émeutes, des bruits circulent au sujet d'éventuels événements qui doivent se produire le 1er juillet 1957, date à laquelle, selon les services de la sûreté belge, des Congolais pourraient demander l'indépendance. En fait, aucun incident ne survient. Cela aurait été la première fois qu'un pays serait né suite à une confrontation sportive...

Ces événements sont révélateurs d'une évolution qui se fait jour au cours des années 1950 : le sport, implanté par le colonisateur, se retourne contre lui en favorisant l'émergence d'un nationalisme congolais. Comme l'écrit Hélène d'Almeida Topor, « plus qu'en tout autre occasion, la fierté nationale s'est souvent exprimée en Afrique lors de rencontres sportives »[[ALMEIDA TOPOR (Hélène d'), Naissance des États africains, Paris, Casterman, 1996, p. 63.]]. L'exemple du Congo peut nous aider à comprendre pourquoi le sport a contribué à la constitution du sentiment national. En fait le sport est, dans des territoires souvent très hétérogènes, le seul phénomène qui puisse cristalliser les désirs d'unité et de libération nationales, en étant l'expression d'une solidarité.

En l'absence d'unité religieuse (catholiques, protestants, kimbanguistes, etc.), ethnique (Bantous, Bakoubas, Batékés, etc.) ou linguistique (plus de 400 langues vernaculaires), le sport reste le seul élément en mesure de souder la nation. La rencontre sportive se présente comme une confrontation simple. En s'opposant à un adversaire sportif (qui a d'abord été le colonisateur blanc), des populations très différentes ont pu se réunir autour d'une même équipe nationale et s'identifier à ses joueurs. Ainsi, les Congolais se sont-ils dotés d'une équipe de football avant même d'avoir un État ou un drapeau. Cette situation a été celle de nombreux autres pays colonisés. Avant même que l'Algérie ne soit indépendante, l'équipe du FLN (composée d'Algériens qui avaient quitté les clubs français dans lesquels ils jouaient) représentait déjà le pays à l'étranger lors de tournées internationales (on peut se rappeler également que le président Ahmed Ben Bella est un ancien joueur de l'Olympique de Marseille). On comprend donc aisément pourquoi le football a conservé après les indépendances une place privilégiée au cœur des nationalismes congolais ou algérien. Dans des États qui ont connu des vellétés de sécession (comme au Congo avec le Katanga), le sport a continué d'être un facteur d'unité nationale. Les dirigeants des États en cours de formation n'ont pas négligé ce phénomène ; ils l'ont utilisé pour renforcer la cohésion nationale autour de leur propre pouvoir.

Conclusion : le sport comme instrument de propagande pour les autorités post-coloniales

Le Congo conserve dans la période post-coloniale son rôle de précurseur : en 1974, trois ans après sa création, le Zaïre de Mobutu devient le premier pays d'Afrique noire à participer à la coupe du monde de football. Peu de temps avant ce Mondial, le Zaïre remporte au Caire la neuvième CAN (Coupe d'Afrique des Nations). Le 15 mars 1974, les « Léopards » sont accueillis en héros nationaux ; les scènes de liesse se multiplient dans tout le pays. Mobutu Sese Seko prend la mesure du phénomène. Sa nation n'a jamais été aussi forte et unie ; les vellétés de sécession sont bien loin. À Kinshasa, le chef de l'État, aux côtés des joueurs, se retrouve à la tête du cortège qui se fraye avec difficulté un chemin dans la foule[[« De 1934 à 1994 : l'histoire des Africains au mondial », Afrique football, hors-série n°2, juin-juillet 1998, p. 11.]].

Même si notre attention s'est portée sur le seul Congo, le phénomène est général dans toute l'Afrique. Après avoir été introduit par les autorités coloniales puis être devenu un des facteurs de l'indépendance, le sport permet aux autorités post-coloniales de faire l'union de la nation autour de leur pouvoir. De 1963 à 1966, l'équipe de football du Ghana - le Black Star - est le porte-drapeau du panafricanisme de Kwame Nkrumah. En Guinée, de 1958 à 1984, l'équipe du Syli national est le support de la révolution menée par le président Sekou Touré. Comme l'écrit Issa Hayatou, « avec le Syli, le peuple guinéen se soudait »[[HAYATOU (Issa), op. cit., p. 66.]]. Plus récemment, en 1996, lors de la défaite de l'ASEC d'Abidjan en coupe africaine, les supporters ivoiriens attribuent la responsabilité de la défaite au chef de l'État, aux cris de « Bédié le malheur ! », « Bédié la poisse ! ». Il est vrai que Henri Konan Bédié était dans la tribune d'honneur, espérant qu'une victoire de l'ASEC légitimerait son pouvoir et renforcerait sa popularité[[BRIE (Christian de), « Football en Afrique », Manière de voir-Le Monde diplomatique, mai-juin 1998, n°39 (« Football et passions politiques »), p. 65-66.]]...

Laure Cournil,

Certains grands événements sportifs internationaux sont entrés dans l'histoire des relations internationales parce que leur déroulement a été l'occasion d'affrontements internationaux, parfois armés, mais qui servaient surtout à exacerber des idéologies opposées, reflétant souvent une situation internationale tendue : ainsi les Jeux olympiques de Berlin en 1936 ou ceux de Munich en 1972, pour ne citer que les plus connus. Ils ont contribué à faire du sport une véritable arme d'opposition internationale, un instrument de propagande extraordinaire, détruisant ainsi le mythe de la neutralité sportive, du sport médiateur et réconciliateur des peuples. C'est pourquoi le sport a une importance certaine dans les relations internationales ; il devient un enjeu, une manière de rayonner à l'étranger, de prouver la force et la grandeur d'un État, les athlètes faisant office d'ambassadeurs, et les résultats étant synonymes de puissance ou de déchéance.

Sans doute le cas le plus représentatif de ces enjeux a été, après la Seconde Guerre mondiale, celui de l'Afrique du Sud, mise au ban des nations pour sa politique raciale. Depuis l'arrivée au pouvoir en 1948 des nationalistes afrikaners qui ont institutionnalisé une ségrégation raciale extrême à l'encontre des populations dites « coloured » (Noirs, mais aussi Métis et Indiens), définie comme « politique de développement séparé » ou apartheid, les gouvernements successifs n'ont cessé de légiférer dans le domaine du sport comme dans tous les autres domaines de la vie quotidienne, et d'en prendre en charge l'organisation nationale comme internationale. Prise en charge d'autant plus évidente lorsque l'on connaît la place, presque démesurée, qu'occupe le sport dans cette Afrique du Sud blanche. Or si le cricket et le tennis y gardent une place importante, c'est le rugby, sport « national » de la société blanche, qui reste de loin le favori. Déplaçant les foules, objet d'un culte quasi religieux, le rugby est aussi tout naturellement le sport le plus dépendant du pouvoir nationaliste et celui sur lequel s'exercent toutes les pressions politiques et sociales. De ce fait, les Springboks, joueurs de l'équipe nationale, sont sans aucun doute les meilleurs représentants de la propagande sud-africaine pendant toute la période de l'apartheid. Il n'est pas étonnant dans ce cas, que ce soit aussi les rencontres internationales de rugby qui aient cristallisé les conflits sur la scène internationale. Quelles ont été les relations que l'Afrique du Sud a entretenues avec la France, autre nation du rugby ? Comment cette France au statut de patrie des droits de l'homme a-t-elle pu concilier passion du sport et lutte contre l'apartheid, vu comme une situation sociale intolérable ?

L'étude des relations franco-sud-africaines à travers le rugby s'est ainsi imposée comme le meilleur exemple qui puisse être donné de l'imbrication du sport avec la politique, intérieure comme extérieure, en particulier pour la période 1975-1985 qui, après une certaine détente dans la guerre froide, voit le retour de lourdes tensions internationales entre l'Est et l'Ouest. C'est aussi le moment, et sans doute est-ce lié, où l'Afrique du Sud est la plus attaquée et sanctionnée. 1975 est l'année de la tournée du XV de France de rugby en Afrique du Sud, au cours de laquelle il rencontre une équipe multiraciale, sur fond de tension sociale extrême qui explose en juin 1976 avec les émeutes de Soweto. Ces émeutes marquent le début d'une longue période où état d'urgence et répression s'abattent sur les populations victimes de l'apartheid. Quant à 1985, si cette date ne marque pas la fin de l'apartheid, c'est cependant un moment qui laisse entrevoir une évolution pour l'Afrique du Sud, un moment où l'isolement, sportif essentiellement, diminue progressivement.

Nous voulons ainsi illustrer par cette étude le rôle décisif que le sport peut avoir dans les relations internationales, montrer que le sport est intégré aux politiques internationales en tant qu'instrument de pressions et de dissuasions. Nous essaierons de comprendre comment la politique extérieure des deux pays concernés a pu être modulée et a pu évoluer ; et pourquoi, du fait des pressions internationales nées de ces relations rugbystiques, l'attitude de la France a été de balancer entre morale et intérêts.

Nous étudierons donc dans un premier temps les relations privilégiées entre rugby français et rugby sud-africain, puis nous en examinerons les conséquences tant au plan national qu'international.

Le rugby français au secours de l'Afrique du Sud

La France et l'Afrique du Sud sont, sur le plan des relations rugbystiques, deux partenaires récents. En effet, c'est seulement à partir de 1958, date de la première tournée française officielle en Afrique du Sud, lors de laquelle la France crée la surprise en battant les Springboks chez eux, exploit non réalisé depuis 1896, que les relations se sont développées. Cette première tournée, ainsi que les suivantes (1964 et 1967 pour les Français, 1961 et 1968 pour les Sud-Africains), sont alors peu suivies par les médias et encore moins par les pouvoirs publics. Elles sont surtout l'occasion de prouver et de renforcer par des voies détournées une amitié diplomatique et économique. Pourtant, l'apartheid est là, très présent surtout dans les années 1960 où des troubles éclatent et où la répression vis-à-vis des populations « coloured » s'accroît. Or, c'est dans ces mêmes années que les relations franco-sud-africaines s'intensifient, parallèlement à un accroissement de l'isolement sportif sud-africain sur la scène internationale. Cependant, l'Afrique du Sud a très bien compris que résister à l'isolement grâce à la poursuite des relations sportives avec les quelques pays qui le désirent, était le meilleur moyen de poursuivre des relations d'ordre politique et économique.

Ainsi, en 1967, alors que les Néo-Zélandais ont annulé une tournée car le gouvernement sud-africain a refusé d'accueillir les joueurs maoris, l'Afrique du Sud se tourne vers la France qui remplace volontiers la Nouvelle-Zélande dans une tournée estivale. Puis, fin 1969, en Grande-Bretagne, une importante campagne destinée à contrer la tournée des « ambassadeurs de l'apartheid » [[Expression de la presse britannique citée par ESCOT (Richard), RIVIÈRE (Jacques), Un siècle de rugby, Paris,

Calman-Lévy, 1999.]] se met en place. Pourquoi, dans un tel contexte, la France s'entête-t-elle à poursuivre ses relations rugbystiques avec un pays tant dénigré ? Car le fait est que la Fédération française de rugby (FFR), par ces relations suivies, soutient l'Afrique du Sud dans son isolement. Et, si Jean-Pierre Bodis dit qu'au moment de la seconde tournée française de 1967 les Sud-Africains ont fait appel à un rugby « qui ignorait la situation et s'en moquait »[[BODIS (Jean-Pierre), Le rugby sud-africain : histoire d'un sport en politique, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Paris, Karthala, 1995.]], nous pouvons penser que la situation était tout autre. D'une part, parce que les tournées antérieures en 1958 et 1964 avaient été l'occasion pour le XV de France de se familiariser avec la situation nationale et internationale de l'Afrique du Sud, d'autant plus que dès le début des années 1960 de violentes manifestations anti-apartheid avaient éclaté lors d'une tournée sud-africaine en Nouvelle-Zélande. D'autre part, parce que l'on sait que l'attitude des dirigeants du rugby français a toujours été de profiter des opportunités offertes par ces tournées. Ainsi, le rugby français semblait plutôt se moquer d'une situation qu'il connaissait finalement très bien. De ce fait, alors qu'au début des années 1960 de nombreux pays, dont la plupart des membres du Commonwealth britannique, cessent, officiellement du moins, leurs relations sportives avec l'Afrique du Sud, la France, elle, poursuit ce qu'elle pense et dit être un bon moyen de lutte contre l'apartheid. En effet les tournées se succèdent : les Français vont en Afrique du Sud en 1971, en 1975, puis en 1980, alternant ainsi avec les venues régulières des Sud-Africains en France (en 1974, et en 1977 pour le centenaire symbolique du rugby parisien). La France est alors le meilleur allié de l'Afrique du Sud contre l'isolement sportif.

Cette volonté entêtée de poursuivre ces rencontres est essentiellement due à la personnalité du président de la FFR, Albert Ferrasse, arrivé à la tête du rugby français en 1968. Les arguments qu'il invoque pour contrer chaque attaque et justifier sa position restent inchangés pendant les dix années étudiées : il demande, d'une part, pourquoi stigmatiser l'Afrique du Sud, quand d'autres pays dans le monde bafouent tout autant les droits de l'homme, et d'autre part, pourquoi s'acharner sur le seul rugby ; enfin, il estime que sa vision du problème est la plus à même de combattre la ségrégation raciale qui sévit en Afrique du Sud.

Le premier argument avancé est sans doute le plus juste et le plus facile à vérifier d'autant plus qu'Albert Ferrasse n'est pas le seul à l'utiliser. En 1979, l'annonce d'une prochaine tournée sud-africaine en France remue l'opinion mondiale : la France est accusée de soutenir un pays qui viole tous les droits de l'homme. Or, dans un article du Monde[[GIRAUDO (Alain), « Défi ou baroud d'honneur ? », Le Monde, 27 avril 1979, encadré p. 17.]], M. Alain Giraudo, qui ne cautionne en aucun cas l'attitude de la France, rétorque que l'Afrique du Sud n'est pas un cas unique, et il évoque les cas de l'Argentine et de l'URSS, qui sont autant d'actualité que l'est la tournée de rugby : la dernière coupe du monde de football (1978) a en effet été jouée en Argentine malgré la dictature dont les pratiques sont bien connues ; quant à l'URSS, elle est le lieu choisi pour les prochains Jeux olympiques de 1980 alors que les goulags soviétiques sont eux aussi bien connus depuis la parution en France en 1973 de L'Archipel du Goulag de Soljenitsyne. Et il est vrai que la liste des pays ne respectant pas les droits de l'homme pourrait être allongée sans difficultés.

Le second argument est également défendable. Il existe des sports où les contacts apparaissent moins importants et ceux-ci ne font l'objet que de rares critiques, comme la Formule 1 ou le tennis. Pourtant la Fédération internationale de tennis ne se plie pas non plus aux résolutions de l'ONU, car de nombreux joueurs sont sur les « listes noires » du comité spécial de l'ONU contre l'apartheid, ce

qui fera même dire à des manifestants anti-apartheid : « La FFT [Fédération française de tennis] dispute à celle du rugby la palme du soutien aux racistes »[[« Manifestations contre la présence de joueurs sud-africains à Roland-Garros », Le Monde, 5 juin 1979, rubrique « Sports ».]]. C'est en fait au niveau du statut de l'athlète que se fait la différence : dans les sports professionnels, l'athlète pris individuellement n'est alors que son propre représentant avant d'être celui de son pays. Il est donc censé défendre ses intérêts à chaque compétition internationale, et non ceux de son pays. Cette idée peut certes se comprendre. Mais ce système de pensée, qui n'est par ailleurs certainement pas celui de la majorité de l'opinion publique pour laquelle, en général, un sportif concourt pour son pays dès qu'il en porte les couleurs, apparaît relativement injuste au regard des nombreuses protestations que soulève le rugby. Il apparaît évident que, si les Springboks et donc les rapports entretenus avec eux sont si vigoureusement attaqués, c'est parce qu'ils restent aux yeux de la majorité les représentants de l'Afrique du Sud blanche et raciste : ils symbolisent tous les éléments sud-africains qui sont rejetés par la communauté internationale. Et de ce point de vue, la situation est d'autant plus critiquable que la France reste, dans l'imaginaire collectif international, la patrie des droits de l'homme.

Le troisième argument, enfin, est certes le plus important de tous puisqu'il reste à la base de la pensée et de l'action menée par A. Ferrasse, mais il est également le plus contesté. Si la FFR insiste tant pour poursuivre les relations entre les deux pays, c'est parce que l'Afrique du Sud fait des efforts pour amenuiser la ségrégation raciale dans le sport : elle accepte en 1971 de rencontrer un métis français, Roger Bourgarel, que Ferrasse a inclus dans la sélection nationale. En 1975, les Sud-Africains intègrent deux Noirs et un Métis aux Springboks, à la demande de la France qui veut rencontrer une équipe multiraciale, même si cette équipe sud-africaine n'est pas officielle et si l'initiative en revient au capitaine sud-africain Morné du Plessis. Il faut attendre 1976 pour que la SARB[[SARB : South African Rugby Board, i.e. Fédération sud-africaine de rugby (exclusivement blanche).]] décide officiellement que tout joueur, quel que soit son groupe social, pourra être sélectionné sur le seul critère du mérite ; et enfin en 1980 Serge Blanco, dans ses débuts internationaux en Afrique du Sud, se fait remarquer par la presse sud-africaine, tandis que les Noirs et les Métis deviennent de « vrais » Springboks. Ce dernier argument de la FFR fait croire à certains que ces relations rugbystiques étroites obéissent à des motivations anti-apartheid : A. Ferrasse pense réellement faire reculer l'apartheid et aider Dannie Craven, président de la SARB, dans sa lutte contre la ségrégation dans le sport en exigeant de rencontrer des équipes multiraciales. Mais d'autres jugent ces arguments hypocrites. De fait, ces pratiques font illusion en accréditant l'idée d'une évolution et faisant croire à une réelle volonté antiraciste dans le sport. Pour Antoine Bouillon, président du comité anti-apartheid, « l'intégration de quelques joueurs de couleur au sein d'une sélection de joueurs blancs, n'est qu'une tentative pour tromper l'opinion sur la véritable politique menée par le gouvernement de Pretoria [...]. Les équipes dites multiraciales [...] sont autorisées seulement le temps d'un match international »[[Cité dans « La campagne contre la tournée des Springboks », Le Monde, 8 et 9 avril 1979, rubrique « Sports - Rugby », p. 19.]]. Cette déclaration reflète bien la réalité. En Afrique du Sud la situation ne change pas réellement : Noirs et Blancs sont toujours séparés sur les terrains et dans les stades, les rencontres multiraciales sont soumises à autorisation et leur nombre a même diminué entre 1977 et 1979, et le budget pour les associations sportives noires a été divisé par trois en 1978[[DELARUE (Maurice), article paru dans Le Monde, 9 et 10 septembre 1979, rubrique « Afrique », p. 5.]]. Il est certain que, sur la scène internationale, l'Afrique du Sud ne fait que créer une illusion : après un match international chacun rentre chez soi, Noirs et Métis dans leurs ghettos. Ainsi, lors du match de novembre 1980 à Bloemfontein pendant la tournée du XV de France en Afrique du Sud, Errol Tobias, symbole de cette prétendue intégration, fut porté en triomphe par des spectateurs blancs : A. Ferrasse fut heureux de voir le rugby abattre ainsi les barrières de l'apartheid, et même lorsqu'il apprit que ce triomphe avait été organisé, il affirma que cette mise en scène avait été réalisée pour les besoins d'un film[[FERRASSE (Albert), Mêlées ouvertes, Paris, Albin Michel, 1993, p. 157.]].

Cependant, il est plus plausible que cette mise en scène ait eu pour but de rassurer l'opinion publique internationale, en immortalisant cette scène sur les caméras de télévision, et de conforter A. Ferrasse dans son entêtement en le persuadant ainsi qu'il avait raison.

Les prises de positions de la FFR et ce soutien évident sont donc en totale opposition avec les résolutions de l'ONU. « Nous devons condamner [la FFR] pour son soutien au racisme sportif en vigueur, alors que le Comité international olympique a clairement défini sa position en écartant l'Afrique du Sud des Jeux et de tous les sports olympiques » [[BODIS (Jean-Pierre), op. cit.]], déclare Dennis Brutus président du comité olympique non racial sud-africain. Pourtant, malgré ces menaces, A. Ferrasse ne plie pas. Au contraire, il persiste dans ses convictions et fait tout pour provoquer le gouvernement.

Sport et politique : les conséquences nationales

Face à l'entêtement dont fait preuve A. Ferrasse, la position du gouvernement français évolue. De plus en plus concernés, les pouvoirs publics se font davantage entendre sur le sujet du rugby. Il est certain que la médiatisation des émeutes et de la situation raciale en Afrique du Sud, la mobilisation progressive de l'opinion publique grâce à diverses organisations de lutte contre le racisme sous toutes ses formes, comme le MRAP ou le Mouvement anti-apartheid (MAA) créé en 1975, ainsi que les pressions internationales croissantes ont accru l'aptitude du gouvernement à réagir.

Jusqu'au début des années 1970, le ministère des Affaires étrangères (MAE) n'avait jamais émis de véritables objections aux tournées françaises en Afrique du Sud : de telles relations servaient les intérêts français dans le pays d'accueil et, dans l'esprit des hommes politiques, il ne s'agissait « que » de rugby. Lorsque se repose la question d'une tournée française en 1971, avec en retour une tournée sud-africaine en France, le MAE réagit en émettant un avis défavorable : « [...] il me paraîtrait préférable, si vous le croyez possible, d'éviter que l'équipe de France n'aille en Afrique du Sud » [[MAE, DAP, série UN, sous-série 11, dossier 7, lettre n°75 du 8 juillet 1970, du cabinet du ministre.]]. Revirement de l'attitude du MAE ? C'est une possibilité. Toutefois, le projet est validé deux mois plus tard en septembre 1970, et le gouvernement n'en paraît pas contrarié. Les responsables politiques pensent encore qu'il faut conserver un dialogue favorable avec l'Afrique du Sud : nous pouvons penser que les intérêts politiques, commerciaux et économiques de la France y sont encore suffisamment importants pour garder des liens discrets sur le plan international. Cependant, il ne faut pas oublier que les responsables de ce projet sont les fédérations : or, même si le MAE ne souhaite pas encourager les relations entre fédérations - beaucoup de fédérations sud-africaines étant exclues des fédérations internationales -, la tournée en question ne met pas au premier plan l'intervention des pouvoirs publics ; c'est la FFR qui en est entièrement responsable et qui s'expose à toutes les critiques, même si le prestige qui doit en ressortir sert les intérêts du MAE. Le gouvernement, par l'intermédiaire du MAE, est donc encore dans une attitude de refus : refus de prendre ses responsabilités, et surtout, refus de compromettre une amitié si bien préparée diplomatiquement, culturellement, économiquement. La France ne se préoccupe pas encore des conséquences morales que des relations suivies avec le pays de l'apartheid peuvent avoir. D'autant plus que l'opinion publique française est encore peu mobilisée, faute d'être informée : les seules voix d'opposition à la tournée française de 1971 sont rares et viennent de personnalités publiques. Ainsi Michel Rocard, alors secrétaire général du PSU, essaye d'attirer l'attention de l'opinion sur cette affaire et écrit une

lettre aux joueurs pour qu'ils déclinent l'invitation, tandis que le parti communiste français condamne la tournée. Mais ces actes isolés restent sans effets. La France reste sans doute le meilleur allié sportif de l'Afrique du Sud et le rugby, l'un des seuls sports où les deux pays se rencontrent.

Les choses n'évoluent qu'à partir du milieu des années 1970. Et encore faut-il attendre 1979 pour que le changement soit important. La FFR d'Albert Ferrasse insiste pour que les Sud-Africains viennent en France alors que s'organise une protestation dans l'opinion publique, notamment autour du MAA et de quelques joueurs. Sous l'effet de cette pression la tournée est annulée, le ministre des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, estimant la venue des Springboks inopportune alors que Pretoria maintient son régime d'apartheid :

« Depuis 60 ans, la France invitait traditionnellement l'équipe sud-africaine. Cette pratique était conforme à notre idéal de solidarité et d'échanges entre les peuples. Mais cet idéal même ne peut nous laisser ignorer de graves manquements aux droits de l'homme et nous ne pouvons laisser supposer que nous acquiescerions à des pratiques oppressives et discriminatoires. Or l'Afrique du Sud malgré les pressions de la communauté internationale, maintient le système d'apartheid que la France ne peut que condamner. Voilà pourquoi comme je l'ai dit devant la presse diplomatique, le gouvernement juge inopportune la tournée [...]. La présence éventuelle de quelques joueurs de couleur ne saurait modifier cette appréciation [...] »[[« La tournée en France des Springboks : inopportune, même avec des joueurs de couleur, déclare M. François-Poncet », Le Monde, 13 avril 1979, p. 28.]].

Pourtant, l'année suivante, le MAE accepte une rencontre franco-sud-africaine de hockey, en France, ce sport étant jugé « confidentiel » ; et la tournée du XV de France en Afrique du Sud en 1980 ne fait l'objet d'aucune opposition officielle : au contraire, le ministre des Sports, M. Jean-Pierre Soisson, réaffirme son soutien moral à la FFR[[BOUILLON (Antoine), ARCHER (Robert), Le sport et l'apartheid : sous le maillot, la race, Paris, Albatros, 1981, p. 301.]]. D'autant plus que l'opposition africaine a diminué en intensité et qu'il considère que la France n'a pas les moyens juridiques d'interdire cette tournée. Mais, à ce moment là, la pression sur le rugby est retombée, l'affaire de 1979, sur laquelle nous reviendrons, presque oubliée. Sans doute est-ce pour cela qu'une nouvelle fois le gouvernement ne prend aucune responsabilité en ce qui concerne le rugby.

Parallèlement aux prises de position officielles du gouvernement, se développe, nous l'avons signalé, toute une campagne d'opposition. Les acteurs les plus présents dans ces manifestations sont évidemment les différentes organisations de lutte contre le racisme, mais l'on voit s'affirmer nettement les positions des syndicats (CFDT, CGT et FSGT), et de certains partis politiques, tels le parti communiste puis, dans une moindre mesure, le parti socialiste. Les moyens de lutte restent très classiques - manifestations, tracts, conférences - mais ils aboutissent parfois à de réelles pressions sur les clubs, et même sur les ministres concernés. D'autant plus que peu à peu les médias, la presse écrite plus particulièrement (la télévision et la radio restent plus discrètes en refusant de diffuser des programmes spéciaux sur le sujet), prennent le relais. Entre 1975 et 1985, la presse est de plus en plus présente sur les sujets touchant de près ou de loin à l'Afrique du Sud, à l'apartheid mais aussi au rugby franco-sud-africain : les articles traitant de ces sujets sont plus nombreux, plus détaillés, plus étoffés, parfois placés à la une, ce qui dans le domaine du sport était assez rare pour un quotidien comme Le Monde avant le milieu des années 1970. Les commentaires des journalistes s'étalent sur plusieurs pages et sur plusieurs jours ; de ce fait, l'opinion elle aussi semble porter son attention sur

des événements qui lui apparaissent choquants, maintenant qu'elle est informée d'une situation humainement immorale et amoral. Face à cette opposition Dannie Craven ne comprend plus les Français et trouve étrange qu'ils s'opposent à la venue d'équipes multiraciales alors qu'il y a peu, ils acceptaient des tournées d'équipes exclusivement blanches. Cette réflexion est la preuve du réveil de l'opinion à propos de l'Afrique du Sud. Cependant il ne faut pas croire que l'opinion française fasse bloc contre les contacts avec l'Afrique du Sud : certains défendent le rugby, à l'image du député des Pyrénées-Atlantiques Bernard Marie, lui-même ancien joueur de rugby. Sans doute les plus ardents défenseurs des relations rugbystiques franco-sud-africaines sont-ils plus présents dans le Midi, dans le Sud-Ouest français, et sont, tout comme A. Ferrasse, des amoureux du rugby qui estiment, avec les mêmes arguments, qu'il n'y a pas lieu de mêler sport et politique. Nous pouvons résumer la situation en citant l'extrait suivant :

« Jamais peut-être autant qu'en 1979 le sport et la politique n'ont été aussi étroitement imbriqués et dépendants l'un de l'autre [...]. Il est vrai que la lutte contre l'apartheid a eu le rugby comme principale caisse de résonance. Sans doute faut-il considérer que ce sport paie la rançon de sa popularité. L'affaire des Springboks a divisé l'opinion en France et continue de le faire. Les uns considèrent que tous les moyens sont bons pour lutter contre la ségrégation raciale, les autres regrettent que le sport soit ainsi utilisé à des fins politiques »[[JANIN (Français), Le Monde, 30 et 31 décembre 1979, rubrique « Sports », Bilan de l'année 1979.]].

En Afrique du Sud, les réactions sont aussi mitigées. Les divisions se ressentent dans la presse bien sûr, selon les tendances politiques des journaux : les journaux afrikaners proches du gouvernement sont choqués par les annulations de tournée et les manifestations d'opposition auxquelles sont confrontés leurs joueurs dans les pays qu'ils peuvent encore visiter, ils parlent même de « gifle diplomatique »[[Le Monde, 4 août 1979, rubrique « Sports », p. 8.]] infligée par le gouvernement français. Les journaux anglophones, plus proches des milieux libéraux en général, sont moins radicaux dans leur appréciation de ces mêmes événements, malgré leur affection pour le rugby et leur regret de le voir ainsi boycotté. Enfin, quelques rares journaux se réjouissent réellement des réactions françaises. La population quant à elle est beaucoup plus radicale. La majeure partie de la population blanche est indignée par les décisions françaises prises à l'encontre de leur équipe ; or c'est sur cet électorat blanc et essentiellement afrikaner, que le gouvernement s'appuie. Nous pouvons dès lors mieux comprendre pourquoi le gouvernement ne prend que des mesures illusoires en ce qui concerne le sport : il s'agit de contenter tout le monde, en prenant quelques mesures qui ne touchent en aucun cas ni à l'omnipotence du gouvernement nationaliste, ni à la politique de « développement séparé ». L'opposition existe tout de même : ainsi l'évêque noir Desmond Tutu remercie les pays qui luttent avec lui contre l'apartheid quels que soient les moyens.

Il est alors très clair que, dans ces années, plus que dans les vingt années précédentes, sport et politique, à priori totalement indépendants l'un de l'autre, deviennent indissociables. Or cette union forcée du sport et de la politique est commentée aussi bien par ceux qui soutiennent les relations sportives franco-sud-africaines, que par ceux qui les condamnent. La FFR et le comité national olympique du sport français (CNOSF) ne cessent de déplorer que le sport devienne un sujet politique et d'affirmer l'indépendance du mouvement sportif par rapport au monde politique. Affirmation qui permet en outre à A. Ferrasse de se conforter dans son attitude et de justifier sa volonté de poursuivre les relations franco-sud-africaines en matière de rugby. Or, à ce moment-là, il est communément admis qu'avoir des relations avec l'Afrique du Sud, c'est la soutenir dans sa politique. De ce fait le rugby français soutient l'Afrique du Sud : il s'agit donc d'une prise de position politique. Et même A.

Ferrasse, en exigeant une équipe des Springboks multiraciale, impose un critère politique de sélection, et non des critères sportifs : il mélange inévitablement sport et politique. Par ailleurs, en France, le mouvement sportif est indépendant de la sphère politique dans le sens où les fédérations se gèrent et agissent seules : c'est seulement une habilitation gouvernementale, donnant aux fédérations leur indépendance, qui crée un lien entre les divers sports français et l'État. Cependant le gouvernement considère que si l'ordre public peut être troublé par une manifestation sportive, il lui appartient d'intervenir. Dans le cas de l'affaire de 1979-1980, la situation est claire : dans un premier temps, ministre des Affaires étrangères et ministre de la Jeunesse et des Sports déclarent la tournée inopportune, mais ils laissent la décision d'annulation au mouvement sportif. Puis, devant l'ampleur de la campagne de mobilisation tant nationale qu'internationale contre cette tournée, un mois seulement après le déclenchement de l'affaire, l'arbitrage politique devient inévitable : il faut prendre une décision qui aura une autorité telle qu'elle sera incontestable, « compte tenu des implications diplomatiques de cette affaire [...] »[[Le Monde, 11 avril 1979, rubrique « Sports », p. 34.]]. Le mois d'avril est ainsi jalonné de déclarations politiques et de débats à l'Assemblée nationale comme au Sénat, sur une affaire définie comme un « imbroglio diplomatico-sportif »[[GIRAUDO (Alain), Le Monde, 3 août 1979, p. 22.]]. Dès lors le sport n'est plus neutre, il est politique, et les conséquences ne peuvent être elles aussi que politiques.

Pourtant, les relations diplomatiques entre les deux pays n'en ont pas réellement été affectées. Si les milieux libéraux sud-africains sont, à chaque annulation de tournée, satisfaits et heureux de l'attitude de « l'ami français », les dirigeants eux se disent déçus par une France également considérée dans les milieux gouvernementaux comme « amie ». Ce qui par ailleurs prouve que la France n'avait encore jamais pris position contre l'Afrique du Sud... Malgré cette déception, les relations n'ont jamais été totalement interrompues. L'attitude gouvernementale reste contradictoire, mais il faut comprendre que le triangle « relations économiques-rugby-apartheid » est ici fondamental. En effet, plus les relations rugbystiques avec le pays de l'apartheid sont attaquées, plus le gouvernement est accusé de s'acharner sur le sport alors qu'il poursuit ses relations commerciales. Jacques Soustelle pose la question :

« Comment comprendre que le ministre du Commerce extérieur s'efforce de conclure avec la République sud-africaine de très importants contrats particulièrement profitables à notre économie (comme par exemple [...] l'énergie nucléaire « pacifique » à Koeberg) alors même que le gouvernement français s'aligne sur l'ONU [...] ? »[[« La crise en Afrique australe », Le Monde, 3 décembre 1977, rubrique « Afrique », p. 7.]]

De même quand le gouvernement refuse d'accorder les visas aux Springboks afin d'empêcher la tournée, nous pouvons lire dans la presse de l'époque :

« La logique voudrait que cette attitude de principe soit poussée jusqu'au bout. Pourquoi suspendre les relations sportives et non les relations commerciales ? Évidemment parce que les relations commerciales, d'ailleurs limitées, sont profitables à l'économie française [...] »[[DELARUE (Maurice), Le Monde, 9 et 10 septembre 1979, op. cit.]].

Les intérêts priment indiscutablement sur la morale.

Après l'élection en 1981 de François Mitterrand, qui entre les deux tours déclarait vouloir réviser l'attitude de la France vis-à-vis de l'Afrique du Sud, quelques infléchissements apparaissent : en 1982 le MAE décide de ne plus traiter avec les instances gouvernementales sud-africaines et, en 1985, Laurent Fabius, ministre des Finances, déclare que la France prend, de sa propre initiative, des sanctions contre l'Afrique du Sud[[« M. Fabius contre l'apartheid », Le Monde, 2 et 3 juillet 1985 (en une).]]. Malgré cette attitude, symbole d'une position française totalement nouvelle, il faut savoir que les relations commerciales n'en ont été que peu affectées, car ces mesures ne touchaient pas à tous les domaines de l'économie. C'est sans doute dans le domaine du sport que ce changement d'attitude apparaît le plus radical :

« [...] Je vous demande de bien vouloir interdire à toute équipe relevant de votre fédération quel que soit son niveau : de participer à des rencontres organisées en Afrique du Sud, d'organiser en France des rencontres sportives avec des équipes représentatives de fédérations sportives ou de clubs d'Afrique du Sud pratiquant l'apartheid »[[« Le boycottage sportif de l'Afrique du Sud », Le Monde, 9 avril 1983, p. 6.]].

Le changement et la prise de responsabilité gouvernementale dans le domaine du sport apparaissent, vu cette déclaration, incontestables. Pourtant, cette demande ne concerne, encore une fois, que les sportifs amateurs, les professionnels étant supposés agir selon leur propre conscience. La position du gouvernement reste donc, une nouvelle fois, prudente.

Des résonances internationales

Il apparaît toutefois évident que les relations entre équipes nationales de rugby ont eu un impact important sur les relations entre les deux pays, mais aussi en Afrique et dans le monde entier. De fait, la France a certes pris une place particulière en Afrique du Sud, mais elle s'est quelque peu discréditée vis-à-vis des peuples d'Afrique et sur la scène internationale.

En réalité, la situation d'opposition mondiale à l'Afrique du Sud n'est pas nouvelle. Elle ne fait qu'évoluer, au contraire de l'opinion publique française qui, elle, s'éveille seulement :

« De plus en plus, les équipes étrangères se voient menacées d'être exclues du sport international si elles rencontrent des équipes sud-africaines. Cette situation n'est pas nouvelle puisque l'éviction de ce pays d'un certain nombre d'instances sportives internationales a commencé dès 1948. Mais elle prend aujourd'hui une ampleur et un retentissement inconnus jusqu'ici »[[MAE, DAP, série UN, sous-série 11, dossier 7, dépêche n°4 du 7 janvier 1970, de l'ambassadeur M. de Luze.]].

Le constat est assez clair. En effet, c'est dans les années 1960 que l'opposition internationale s'est renforcée dans le domaine des sports. Divers incidents internationaux - notamment l'affaire Oliveira en cricket en 1966, et l'affaire Arthur Ashe en tennis en 1969 quand Pretoria refusa au premier, métis d'origine sud-africaine naturalisé anglais, comme au second, joueur noir américain militant contre la ségrégation raciale, les visas leur permettant de participer à des championnats en Afrique du Sud - ont conduit progressivement de nombreux pays à rompre leurs relations sportives avec l'Afrique du

Sud : exclusion des fédérations internationales, refus de concourir dans des compétitions internationales lorsque l'Afrique du Sud est également présente, etc.

Seule la France a conservé des liens continus, sans se préoccuper des résolutions de l'ONU. C'est pourquoi il est évident que l'attachement du rugby français au rugby sud-africain a eu de quoi déplaire à la communauté internationale, et plus particulièrement aux pays d'Afrique qu'une solidarité fraternelle pousse à ne pas accepter le sort des populations noires d'Afrique du Sud. D'autre part, ces pays africains ont pour la plupart un passé colonial encore très proche, et ils ont gardé des liens privilégiés avec leur ancienne métropole. Enfin, récemment structurés en une Organisation de l'unité africaine (OUA), ils cherchent à s'affirmer sur une scène internationale qui a accepté l'idée d'un Tiers-Monde. C'est pourquoi l'essentiel des critiques et des pressions extérieures qui s'exercent sur la France émanent des pays d'Afrique. Or il est évident que l'attitude française évolue beaucoup en fonction de cette pression africaine croissante, car le MAE craint les réactions des États africains francophones appartenant au Conseil supérieur du sport africain :

« L'extrême sensibilité dont font preuve les États africains à l'égard de tout ce qui touche à l'Afrique du Sud, nous commande de ne rien entreprendre qui soit de nature à nous exposer à des critiques »[[Ibid., lettre du ministre des Affaires étrangères, juillet 1969.]].

Les dirigeants se rendent compte que les liens si précieux que la France entretient avec ses anciennes colonies risquent d'être fortement compromis par les relations franco-sud-africaines. La question majeure lors des crises provoquées par les tournées de rugby est la suivante : doit-on y sacrifier des liens de coopération si importants avec l'Afrique francophone ? La France fait peu à peu le choix de l'Afrique noire plutôt que celui de l'Afrique blanche. Dès le 28 avril 1979, M. Soisson déclare ne pas vouloir couper la France des pays d'Afrique noire : cet argument reste le principal invoqué pour expliquer une prise de position lente.

Il faut pourtant savoir que la pression des pays d'Afrique noire ne s'est pas portée seulement sur la France. La situation que le gouvernement français a connue, a été également vécue par la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne, et même par les États-Unis qui en 1981 ont reçu les rugbymen sud-africains. Les Jeux olympiques de Los Angeles ont été menacés de boycott par les pays de l'OUA, alors que le Nigéria a menacé les États-Unis de stopper ses ventes de pétrole ; la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande ont été menacées d'en être exclues, ainsi que des jeux du Commonwealth. Pourtant les conséquences et l'ampleur des crises apparaissent moins retentissantes, et de moindre durée, peut-être parce que les manifestations anti-apartheid y étaient plus violentes (heurts avec la police, bombes, arrestations) et aussi, sans doute, parce que les tournées n'étaient pas officialisées par les fédérations nationales.

Peut-être encore plus que cette opposition africaine, ce fut l'influence du mouvement olympique sur l'opinion internationale qui a été décisive, l'olympisme étant synonyme d'esprit sportif par excellence. Exclue définitivement du mouvement olympique en 1970, l'Afrique du Sud n'était déjà plus autorisée à participer aux Jeux depuis Tokyo en 1964, les articles 1 et 24 de la Charte du Comité international olympique (CIO) interdisant toute forme de discrimination dans le sport. Pour comprendre l'état de la situation sportive mondiale dans les années 1970, il est ici nécessaire de revenir un peu en arrière. En 1967, considérant que l'Afrique du Sud fait des efforts en acceptant le voyage commun pour athlètes

blancs et athlètes de couleur sélectionnés par un seul comité multiracial, et le port d'un maillot unique pour les deux communautés, il est décidé de réintégrer l'Afrique du Sud pour les Jeux olympiques de 1968 à Mexico. Concessions véritables pour l'Afrique du Sud, ces dispositions ne suffisent pas aux yeux de nombreux pays du monde, essentiellement africains et asiatiques, qui décident alors de boycotter les Jeux de Mexico. Le mouvement est fortement suivi et soutenu, notamment par le mouvement noir américain. Après deux mois de mobilisation internationale, la première décision est annulée et l'Afrique du Sud ne participe pas aux Jeux. La France a pendant cette crise une attitude ambiguë. Elle conteste, comme d'autres pays européens, la réadmission de l'Afrique du Sud mais, par l'intermédiaire de son ambassadeur en Afrique du Sud, elle regrette son exclusion postérieure dans le sens où elle pourrait provoquer le repli sur soi d'une Afrique du Sud dont les besoins croissants la poussent à s'ouvrir sur l'extérieur, ouverture dont pourrait bénéficier la France. Dans les faits, la France continue de soutenir l'Afrique du Sud à l'ONU et sur la scène internationale en général, comme A. Ferrasse le fait pour le rugby. D'une part, elle vote pour le maintien de l'Afrique du Sud dans les Fédérations internationales ou dans les compétitions. D'autre part, elle participe toujours aux rencontres sportives dans lesquelles concourt l'Afrique du Sud[[BOUILLON (Antoine), ARCHER (Robert), op. cit., annexe n°4, p. 299.]]. Un exemple : à la suite de la confirmation de l'exclusion de l'Afrique du Sud des Jeux de 1968, les Sud-Africains organisent leurs propres jeux. La France y envoie des équipes et remporte même la médaille d'or de ski nautique[[MAE, DAP, série UN, sous-série 11, dossier 7, dépêche n°244 du 22 avril 1969, de l'ambassadeur M. de Luze.]]. L'ambassadeur de France souligne à ce propos que les Sud-Africains avaient réservé un stand pour les non blancs et qu'il s'est agi du fait le plus marquant de ces jeux car ce geste prouvait la bonne volonté du gouvernement Vorster. Ce qu'il ne précise pas, c'est que la Fédération française d'athlétisme n'a pas envoyé d'équipe parce qu'elle refusait d'y aller sans Roger Bambuck qui n'était de fait pas invité par l'Afrique du Sud[[BOUILLON (Antoine), ARCHER (Robert), op. cit.]]. La France a su visiblement s'accommoder de cette discrimination évidente envers un athlète français non blanc. L'ambassadeur croit-il réellement que Vorster adopte une politique libérale en matière de ségrégation ? Ou est-ce un argument pour masquer le moins avouable, à savoir un soutien de fait à une Afrique du Sud ouvertement raciste ? D'autant plus que la politique de Vorster ne se veut absolument pas libérale. Les années 1969 et 1970 sont une période de poursuite dans la voie de la ségrégation voire, par certains aspects, d'intensification de la discrimination raciale.

Quoi qu'il en soit, les premiers débats internationaux ont lieu à propos de la question de la participation de l'Afrique du Sud aux Jeux olympiques. Or à partir de 1976, pour les Jeux de Montréal, il ne s'agit plus de punir l'Afrique du Sud, mais d'essayer de punir les pays qui conservent des relations avec elle. Si le rugby néo-zélandais avait assez tôt stoppé ses contacts, il les reprend également rapidement sous forme de tournées pirates, qui ne sont donc, par définition, officialisées ni par le gouvernement, ni par la fédération. Le fait est que c'est à son sujet qu'éclatent les premières menaces d'exclusion d'un pays autre que l'Afrique du Sud elle-même. La Nouvelle-Zélande effectue en septembre 1976 une tournée en Afrique du Sud, qui provoque aussitôt nombre de réactions d'hostilité dans le monde : les États africains protestent vigoureusement et demandent l'exclusion de la Nouvelle-Zélande des Jeux. La tournée et les Jeux ayant lieu à quelques semaines d'intervalle seulement, la protestation n'a pas le temps de s'organiser, la Nouvelle-Zélande n'est pas exclue. C'est pourquoi les États africains préfèrent le boycott, même s'ils se privent eux-mêmes de compétitions olympiques.

Mais en 1979 les choses se passent différemment. Deux équipes sud-africaines, celle du Transvaal et l'équipe nationale, doivent effectuer une tournée en France. C'est sans aucun doute au cours de cette année 1979 que le rugby est le plus attaqué et, à travers lui, le sport et les relations franco-sud-

africaines. La France se trouve pendant plusieurs mois au premier plan de la scène internationale, critiquée et menacée, aspect que nous avons étudié plus haut. La campagne d'annulation qui se met alors en place joue dans cette affaire un rôle mobilisateur évident dans l'opinion. Et les résultats ne se font pas attendre : la tournée de l'équipe du Transvaal est rapidement vouée à l'échec, les maires des villes concernées par les matches (Dax, La Voulte, Nice et Paris) les annulent tour à tour[[Le Monde, 12 avril 1979, rubrique « Sports », p. 10.]]. De ce fait, la bataille se reporte avec encore plus de force sur la tournée prévue pour les Springboks. Cette véritable lutte contre les représentants de l'apartheid est le meilleur exemple du contrôle exercé sur le sport par la politique, et de l'intégration du sport au champ des relations internationales. Alors que le rugby n'est pas sport olympique, l'affaire est lancée par le CIO inquiet que l'expérience de Montréal ne se répète. Puis, d'avril à septembre, les menaces d'exclusion de la France des prochains Jeux de Moscou s'accroissent en même temps que les pouvoirs publics prennent l'affaire en main. Réglée par les instances gouvernementales, cette affaire de rugby a été oubliée à partir du moment où, la tournée annulée, la France ne risquait plus l'exclusion et que, parallèlement, l'actualité se portait sur d'autres problèmes. Fin 1979, l'URSS envahit l'Afghanistan, et les Jeux olympiques de Moscou sont finalement boycottés par certains pays pour protester contre cette invasion. Malgré cela, dès 1982, A. Ferrasse prévoit une tournée en Afrique du Sud pour 1984, ce qui menace la participation française aux Jeux de Los Angeles organisés la même année : l'histoire semble se répéter... Mais cette fois, dès 1983, le problème est réglé par le gouvernement. Ce qui n'empêche pas la FFR d'envoyer son équipe en Afrique du Sud en 1985 sans qu'il y ait, cette fois, aucune contestation. Il apparaît évident que les rencontres de rugby entre Français et Sud-Africains n'auraient pas eu autant de retentissements politiques et internationaux en 1979 et 1983, s'il n'y avait pas eu les Jeux olympiques qui à chaque fois se profilaient dans un proche horizon. Le lien entre sport et relations internationales est ici très clair.

Le cas des relations rugbystiques franco-sud-africaines est sans conteste un très bon exemple du rôle que le sport peut avoir dans les relations internationales. Il apparaît ainsi clairement que, d'une part, le sport ne peut rester totalement indépendant de la politique et que, d'autre part, il peut devenir une véritable arme politique sur la scène internationale.

Si nous pouvons penser dans un premier temps, comme beaucoup l'ont pensé alors et comme certains continuent peut-être de le penser, que les compétitions internationales symbolisent la neutralité, la solidarité entre les peuples, et un idéal de paix, le cas étudié ici a montré qu'elles peuvent être, bien au contraire, sources de conflits. Nous sommes en réalité passés de l'idée que le sport pouvait apaiser une tension internationale, à celle, totalement opposée, que la politique résolvait les conflits nés du sport. Alain Giraud a très bien décrit la situation :

« Le sport n'a jamais été une planète étrangère à la galaxie politique. Aujourd'hui, le sport est même devenu un élément de standing de certains États qui ont compris, et utilisent, la renommée internationale qu'ils peuvent en tirer [...]. Bref, quand le mouvement sportif argue de son indépendance il se paie de mots. Quand l'État ne le contrôle pas directement comme dans les pays de l'Est ou la plupart des pays en développement, c'est lui qui en est le principal trésorier, et qui habilite ou non les fédérations sportives [...] »[[GIRAUDO (Alain), Le Monde, 27 avril 1979, op. cit.]].

Ainsi le phénomène n'est pas nouveau. Il est apparemment impossible de séparer sport et politique : tant sur un plan national qu'international, et tant dans les pays d'obédience soviétique que dans les pays du monde occidental, les deux éléments sont liés. Seule la forme diffère. Et les tensions nées de

cette liaison sont en définitive plus politiques que sportives. Cependant, les relations rugbystiques franco-sud-africaines n'ont pas toujours provoqué autant de remous, ni agité autant les foules. Encore moins le monde politique. En 1958, les rencontres entre les deux pays étaient presque ignorées. Elles ont été peu à peu récupérées par les pouvoirs publics puisque le MAE se rend compte qu'elles peuvent raisonnablement servir les intérêts français dans le sens où elles permettent le développement d'une image positive d'une France qui devient véritablement amie. Toutefois, elles deviennent réellement un problème politique à partir du moment où elles se renforcent alors que l'opinion publique est alertée de la situation d'état d'urgence qui règne en Afrique du Sud et qu'elle est émue par le sort des populations noires. Parallèlement, c'est la pression internationale exprimée au travers de l'ONU et du CIO qui accroît cette prise en charge politique. Pendant que le parti communiste demande de vraies sanctions et une action en faveur de Mandela en 1985, le gouvernement a le souci de protéger ses intérêts économiques tout en répondant à une éthique internationale qui lutte contre l'apartheid.

En Afrique du Sud, politique et sport sont de même inévitablement liés. Peut-être encore plus lorsqu'il s'agit de rugby, et lorsque l'on sait que celui-ci y est l'image du parti nationaliste - ainsi en 1980, David de Villiers capitaine des Springboks était également ministre du Tourisme, du Commerce et de l'Industrie[[BODIS (Jean-Pierre), op. cit., chapitre 9.]]. Dans tous les cas, la situation évolue pas à pas sous une pression internationale grandissante. En 1985 il est question de créer une coupe du monde de rugby : l'Afrique du Sud n'en est pas exclue. Mais l'Australie, qui accueillera cette première compétition mondiale, et qui est farouchement engagée dans la lutte contre l'apartheid, déclare qu'elle n'accordera aucun visa aux joueurs sud-africains, qui préfèrent alors s'exclure d'eux-mêmes. Pourtant peu à peu l'Afrique du Sud renoue ses relations sportives : tournée en Amérique du Sud en 1980, reprise de contacts, même officieux, avec la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande... Mais la nature même de ces contacts internationaux prouve que l'Afrique du Sud est encore en grande difficulté. En ce qui concerne la France les choses sont différentes, car le rugby français n'a jamais véritablement cessé ses rapports avec l'Afrique du Sud. « Parmi mes plus importantes batailles, [figure] la reprise des relations sportives avec l'Afrique du Sud [...] »[[FERRASSE (Albert), op. cit., p. 150.]] : contrairement à ce que A. Ferrasse affirme ici en 1993, il ne s'agit pas de reprise, mais de poursuite des relations sportives puisque des rencontres ont eu lieu en 1988, 1989 et 1993.

Sur le plan intérieur, l'Afrique du Sud évolue avec l'arrivée au pouvoir en 1989 de Frederick De Klerk : libération de Nelson Mandela en 1990, et effritement progressif de l'apartheid, qui est officiellement aboli en mars 1992. Mais dans les mentalités le changement est beaucoup plus difficile. L'été 1992 marque le retour international officiel des Springboks : l'Afrique du Sud est choisie pour accueillir la troisième coupe du monde en 1995, et elle rencontre chez elle la Nouvelle-Zélande. Mais lors de ce match les Afrikaners entonnent Die Steim, l'hymne de l'Afrique du Sud de l'apartheid, alors qu'il avait été décidé de ne jouer aucun des deux hymnes sud-africains pour ce match. De même, ce public afrikaner trouble une tournée australienne en manifestant sa nostalgie de l'apartheid. Il faut attendre 1994 pour que les deux hymnes soient joués, puis 1995 et la coupe du monde pour que les rencontres de rugby se passent sans incidents : Mandela fait un discours d'ouverture sur l'unité sud-africaine en appelant les Springboks, dont la grande majorité est encore composée de joueurs blancs, « Mes fils ».

L'année 1980 promet d'être la concrétisation de la détente sur le plan sportif. Comme les Russes, les Américains accordent une grande importance au sport, et notamment aux compétitions olympiques qui permettent aux athlètes de se confronter aux meilleurs sportifs du monde. Ils attendent avec impatience la tenue des XIIIes Jeux d'hiver qui doivent se dérouler du 13 au 24 février à Lake Placid, une station de sport d'hiver située dans l'État de New-York[[Ils ont déjà organisé à plusieurs reprises des Jeux olympiques : des Jeux d'été à Saint Louis en 1904 et à Los Angeles en 1932, et des Jeux d'hiver à Lake Placid en 1932 et à Squaw Valley en 1960.]]. De leur côté, les Moscovites se réjouissent de la tenue des XXIIes Jeux d'été dans leur ville du 19 juillet au 3 août. C'est la première fois de l'histoire que des Jeux sont organisés dans un pays socialiste.

La situation internationale risque cependant de compromettre la grande fête olympique. Le 5 janvier 1980, le président Jimmy Carter annonce que

« Bien que les États-Unis préféreraient ne pas se retirer des Jeux olympiques organisés à Moscou cet été, l'URSS doit réaliser que son comportement agressif met en danger la participation des athlètes et le déplacement à Moscou des spectateurs qui souhaitent assister aux Jeux olympiques »[[New York Times, 5 janvier 1980.]].

Malgré le désir de neutralité proclamé par Pierre de Coubertin, le fondateur des Jeux olympiques modernes, ce n'est pas la première fois que des conflits politiques perturbent le bon déroulement des Jeux. Le poing levé des sprinters noirs américains à Mexico en 1968 comme l'attaque palestinienne contre la délégation israélienne à Munich en 1972 montrent que les Jeux servent parfois aussi de tribune politique. En 1956, la Suède et les Pays-Bas n'envoient pas de délégation à Melbourne pour dénoncer l'intervention soviétique à Budapest. Les Égyptiens et les Irakiens, qui protestent contre la présence d'athlètes français, britanniques et israéliens après la crise de Suez, font de même. En 1976, vingt-sept pays africains hostiles à l'apartheid en Afrique du Sud boycottent les Jeux de Montréal. Les Jeux de 1980 arriveront-ils à rester à l'écart des crises qui agitent la planète ? Quel impact ont sur eux les tensions internationales alors que les villes-hôtes des Jeux sont situées à la fois dans le pays qui est à la tête du camp occidental et dans celui qui dirige le camp communiste ?

Les Américains et la crise afghane

La situation internationale, déjà fragile, se détériore considérablement après l'invasion de l'Afghanistan par 50 000 soldats soviétiques le 27 décembre 1979[[LÉVESQUE (Jacques), L'URSS en Afghanistan : de l'invasion au retrait, Bruxelles, Complexe, 1990.]]. Après l'intervention en Hongrie en 1956 et en Tchécoslovaquie en 1968, c'est la troisième fois depuis la Seconde Guerre mondiale que les Soviétiques interviennent militairement hors de leurs frontières. Leonid Brejnev, premier secrétaire du Parti communiste de l'URSS, justifie cette décision en invoquant « l'appel à l'aide » lancé par les responsables afghans. Il parle aussi de la nécessité d'« assurer la sécurité de la frontière méridionale de l'URSS » qui est menacée par l'instabilité qui règne de l'autre côté de la frontière en Afghanistan. Les responsables des troubles sont selon lui les « forces de la contre-révolution », c'est-à-dire le Pakistan, pays voisin de l'Afghanistan, et les Américains qui cherchent à déstabiliser l'URSS et ses alliés. Les Soviétiques n'auraient agi que dans un but défensif[[Leonid Brejnev, Discours aux électeurs de la circonscription Baoumanski, 22 février 1980.]].

L'Union soviétique joue un rôle croissant en Afghanistan après le renversement du roi Zaher en 1973. Après le coup d'État organisé le 27 avril 1978 par le chef communiste Hafizullah Amin, l'Afghanistan passe dans l'orbite soviétique. Le nouveau régime est cependant instable car coupé d'une population musulmane qui accepte difficilement l'athéisme communiste. Des mouvements intégristes islamiques sont à l'origine d'insurrections locales à partir de l'été 1978. Le 20 mars 1979, plusieurs dizaines de conseillers soviétiques sont même tués au cours d'accrochages avec des rebelles à Herât. Cette situation inquiète d'autant plus les Soviétiques que le shah d'Iran a été renversé le 11 février 1979 par une révolution islamique. Ils redoutent la contagion au sein des républiques à majorité musulmane de l'URSS comme le Tadjikistan.

Leur crainte est d'autant plus forte que Hafizullah Amin revendique pour son pays plus d'autonomie à l'égard de Moscou. Dès le 17 mars 1979, Andreï Gromyko, le ministre des Affaires étrangères soviétique affirme : « En aucune circonstance, nous ne pouvons perdre l'Afghanistan. Ce serait un grave échec pour notre politique étrangère ». L'influence des Soviétiques en Asie centrale serait compromise, ce qui leur ferait perdre leur crédibilité dans le reste du monde. Sur le modèle de ce qui s'est passé à Budapest en 1956, les troupes soviétiques entrent en Afghanistan et imposent un nouveau gouvernement pro-soviétique dirigé par un de leurs fidèles, Babrak Karmal, un autre communiste, rival de H. Amin. Celui-ci est tué par les forces spéciales soviétiques.

Les dirigeants américains voient dans la remise au pas de l'Afghanistan non pas une volonté défensive des Soviétiques, mais la manifestation de leurs visées impérialistes, la première étape d'opérations plus vastes dans la région. Le président Carter craint que la prise de contrôle de l'Afghanistan permette aux Soviétiques de se rendre maîtres de 40 % de l'approvisionnement en hydrocarbures du camp occidental. Le golfe Persique, distant d'à peine quatre cents kilomètres de l'Afghanistan, est en effet désormais à portée des armes conventionnelles soviétiques[[Jimmy Carter, Message sur l'état de l'Union, 21 janvier 1980.]]. L'Afghanistan constituerait aussi pour l'URSS une tête de pont pour déstabiliser le Pakistan pro-occidental et pour élargir son ère d'influence dans le Tiers-Monde. Les Soviétiques sont déjà très présents dans l'« arc d'instabilité » qui s'étend de la corne de l'Afrique au Pakistan, notamment en Irak et en Syrie. Des pays comme le Sud-Yémen les autorisent à installer des bases navales sur leur territoire ce qui permet à la marine soviétique d'être désormais présente sur tous les océans. Entre 1975 et 1980, l'Angola, le Mozambique et l'Éthiopie adoptent la doctrine marxiste. Cuba apporte son soutien aux régimes de gauche installés au Nicaragua ou à Grenade, c'est-à-dire dans l'« arrière-cour » même des États-Unis.

Si une majorité des Américains partagent les inquiétudes du président Carter, ils le rendent cependant responsable de la situation. Si les communistes sont passés à l'offensive dans les années soixante-dix, c'est qu'ils avaient l'impression d'avoir face à eux un président américain faible qui n'opposerait pas de résistance à leurs projets d'expansion. La guerre du Viêt-nam et la crise du Watergate ont provoqué un affaiblissement de l'exécutif. La « politique des droits de l'homme » du président Carter montre aussi ses limites. Dans un esprit de détente, Jimmy Carter ne rompt pas avec les Soviétiques bien qu'ils ne respectent pas les accords d'Helsinki signés en 1975. En outre, au nom du principe qu'il faut réintégrer la morale dans la conduite des affaires du pays, le président décide de ne plus apporter un soutien automatique aux régimes dictatoriaux anti-communistes. En abandonnant le régime de Somoza au Nicaragua en 1979, il provoque son renversement par les Sandinistes pro-communistes. La situation en Iran est encore plus catastrophique pour les Américains. Le Shah, un de

leurs plus fidèles soutiens au Moyen-Orient, est renversé en février 1979. Plus grave encore, une cinquantaine d'Américains sont retenus en otage dans leur ambassade à Téhéran à partir du 4 novembre 1979. L'Amérique est humiliée et son président semble impuissant à résoudre la crise[[Ultime humiliation pour le président Carter, les otages sont libérés 444 jours plus tard, quelques minutes après que le président Reagan ait prêté serment.]].

Le boycott des Jeux de Moscou : une arme diplomatique

Ne pas réagir après la chute de Kaboul, qui intervient un peu moins de deux mois après la prise des otages, est inconcevable pour les Américains. Cela conforterait ceux qui pensent que les États-Unis ne sont plus en mesure de maintenir leur leadership dans le monde. Des mesures de rétorsion économiques sont prises dès le 4 janvier. Les Américains mettent l'embargo sur les ventes de blé, de phosphate et de produits de haute technologie à destination de l'URSS. Le 14 janvier, les États-Unis votent avec 103 pays la résolution de l'ONU qui condamne « l'intervention armée » et exige le « retrait immédiat et inconditionnel des troupes étrangères d'Afghanistan ». Le président Carter retire aussi au Sénat la demande de ratification du traité SALT II qui a été signé avec les Soviétiques, le 18 juin 1979, pour stopper la course aux armements nucléaires[[Ne pas demander la ratification de SALT II par le Sénat est plus symbolique qu'autre chose puisque Jimmy Carter sait que les sénateurs sont majoritairement contre ce texte qui n'a pas freiné la course aux armements en Union soviétique. L'efficacité de l'embargo sur les ventes de blé est par ailleurs faible car des pays comme l'Argentine profitent de l'occasion pour développer leurs exportations en URSS.]]. En outre, il affirme lors de son discours sur l'état de l'Union, le 24 janvier 1980, que

« Toute tentative d'une quelconque puissance extérieure à la région pour s'emparer du contrôle de la zone du golfe Persique sera considérée comme une attaque contre les intérêts vitaux des États-Unis et sera combattue par tous les moyens nécessaires, y compris la force militaire ».

Les dirigeants américains remettent aussi en question la participation américaine aux Jeux de Moscou. Le 10 janvier, le vice-président fait remarquer que « les Jeux devraient se tenir ailleurs qu'à Moscou pour éviter un lieu qui apporterait la légitimité à une nation qui a commis une agression ». Cinq jours plus tard, Cyrus Vance, le secrétaire d'État, menace : « les Russes partent d'Afghanistan d'ici mi-février ou nous boycottons les Jeux »[[L'Équipe, 11 janvier 1980 ; New York Times, 16 janvier 1980.]]. Le 20 janvier, le président Carter évoque le transfert des Jeux en un lieu autre que l'URSS, comme Montréal ou Munich, ou un report de l'événement.

C'est un signal fort envoyé aux Soviétiques et au reste du monde puisque les Américains n'ont jamais boycotté les Jeux olympiques. Il s'agit de montrer la désapprobation et la détermination des Américains : ils s'opposeront désormais par tous les moyens à l'expansion du communisme et n'accepteront pas qu'un pays libre soit envahi par un voisin plus puissant. Les Américains retrouvent leur rôle traditionnel de défenseurs de la liberté.

Le boycott est aussi perçu comme un moyen pour ouvrir les yeux au peuple soviétique. Dans une lettre adressée au président du comité olympique américain, Jimmy Carter explique : « Le

gouvernement soviétique attache une énorme importance politique à l'organisation des Jeux olympiques, et si les Jeux olympiques n'ont pas lieu à Moscou à cause de l'agression militaire soviétique en Afghanistan, ce puissant signal de la colère mondiale ne pourra pas être dissimulé au peuple soviétique » en dépit de l'existence de la censure[[L'Équipe, 22 janvier 1980.]]. Par ailleurs, les Soviétiques ne pourront pas utiliser les Jeux pour tenter de montrer au reste du monde la supériorité du modèle soviétique sur le système capitaliste.

Le boycott s'explique aussi par les contingences de la politique intérieure américaine. Des élections présidentielles ont lieu en effet en 1980. Jimmy Carter est candidat à sa propre succession. Il ne peut pas se permettre de se montrer faible à l'égard des Soviétiques alors que son leadership est sérieusement ébranlé par la crise iranienne. Selon un sondage organisé par la chaîne de télévision NBC, le pourcentage d'Américains qui approuvent sa réaction face à la crise afghane passe de 23 % à 53 % après qu'il a évoqué la possibilité d'un boycott américain des Jeux de Moscou[[L'Équipe, 4 février 1980.]].

Le mouvement olympique dans la tourmente

Cette proposition ne fait cependant pas l'unanimité aux États-Unis, surtout chez les athlètes. À l'instar de Jesse Owen, la légendaire figure des Jeux de Berlin de 1936, Bruce Jenner, médaillé d'or au décathlon en 1976 à Montréal, fait remarquer que :

« Participer aux Jeux olympiques est le rêve de tant de jeunes sportifs, la politique ne devrait pas entrer dans ce domaine. Il y a bien des choses qui peuvent être faites par le gouvernement pour répondre aux Soviétiques, mais pas de boycott »[[L'Équipe, 8 janvier 1980.]].

L'idée de « contre-Jeux », sur le modèle de ceux de Barcelone en 1936, est plébiscitée par les athlètes. Cette solution permettrait aux Américains de faire perdre la face aux Soviétiques tout en donnant aux sportifs la possibilité de concourir et au public de ne pas être privé d'une compétition tant attendue. La difficulté réside cependant dans l'article 4 de la charte olympique qui stipule que « le contrôle des Jeux olympiques est le privilège du Comité international olympique ». Or, son président, Lord Killanin, estime que la situation n'est en rien comparable à celle de Berlin en 1936. Le 20 janvier, le CIO annonce que les Jeux auront bien lieu à Moscou.

Le lendemain, les dirigeants américains annoncent que leur pays ne participera aux Jeux que si l'Armée rouge se retire d'Afghanistan avant le 20 février, c'est-à-dire au moment même où se déroulent les Jeux d'hiver. Ils appellent leurs alliés à faire de même. Cette décision rend furieux les responsables du CIO qui accusent les Américains de menacer l'existence de l'olympisme moderne. Boycoter, c'est trahir les valeurs de l'olympisme, et notamment celle qui veut que les Jeux réunissent des athlètes venus de tous les pays du monde. Par ailleurs, quelle sera la valeur sportive des Jeux si de nombreux athlètes qui pouvaient prétendre à des médailles au vu de leurs performances sont absents ?

La 82e session du CIO, organisée à Lake Placid trois jours avant l'ouverture des Jeux d'hiver, est extrêmement tendue. La question du boycott des Jeux d'été occupe tous les débats. Le secrétaire d'État Cyrus Vance prend la parole pour justifier la position américaine. Ses propos choquent les congressistes car pour eux l'olympisme doit rester à l'écart des questions politiques. Le 12 février, ces derniers décident à l'unanimité que « les Jeux olympiques doivent avoir lieu à Moscou comme prévu ». La presse américaine accuse le CIO, et notamment les deux délégués américains qui ont pris part au vote, de « trop céder aux décisions des communistes ».

La situation de l'United States Olympic Committee (USOC) est très difficile puisqu'il est partagé entre le souhait de défendre les valeurs de l'olympisme et son patriotisme. Sa situation se complique après le 20 février puisque les troupes soviétiques ne se sont pas retirées d'Afghanistan. Le boycott des Jeux de Moscou devient dès lors une réalité pour les dirigeants américains. Par contre, pour le président du comité olympique américain, Robert Kane, la date du 20 février ne signifie rien. Seul compte, le jour de clôture des inscriptions aux Jeux de Moscou fixé par le CIO, c'est-à-dire le 24 mai. S'appuyant sur l'article 24 de la charte olympique, qui précise que « seuls les comités nationaux olympiques ont compétence pour inscrire les concurrents aux Jeux olympiques », il dénie au président Carter le droit de décider de la participation des athlètes américains aux Jeux de Moscou.

Les pressions dès lors se multiplient sur l'USOC. Elles émanent du monde politique, et surtout, ce qui a plus de poids, des entreprises qui sponsorisent les grands événements sportifs et de l'opinion publique. Le président Carter est soutenu par une grande majorité des Américains. Comme le lanceur de disque Al Oerter, quadruple médaillé olympique, ils pensent que « le temps est venu de mettre de côté ses considérations personnelles et de se tenir derrière le président »[[L'Équipe, 22 janvier 1980.]]. L'USOC cède finalement dans la nuit de 12 au 13 avril. Ses délégués, réunis en congrès à Colorado Springs, votent en faveur de la non-participation des athlètes américains aux Jeux de Moscou.

Les athlètes américains sont très déçus mais leur marge de manœuvre est limitée. Leur seule action collective consiste à la fin du mois de février à faire signer aux sportifs américains ayant participé aux Jeux de Lake Placid une pétition. Elle demande au président Carter

« d'user de son pouvoir pour essayer de faire en sorte que nos camarades qui se sont entraînés consciencieusement pour les Jeux olympiques d'été puissent bénéficier des mêmes opportunités que celles que nous avons eu en participant aux Jeux d'hiver ».

Lake Placid : des compétitions sous le signe de la guerre froide ?

La question du boycott est bien évidemment dans tous les esprits à Lake Placid. Peut-on dire pour autant qu'elle impose sa marque sur les compétitions ? Le public est venu en nombre pour admirer les prouesses de 1 400 athlètes originaires de trente-sept pays[[Comité international olympique, XIIIes Jeux olympiques d'hiver, Lake Placid 1980. Jeux de la XXIIe Olympiade, Moscou 1980 : Résultats officiels, Lausanne, CIO, 1980. United States Olympic Committee, United States Olympic Book, 1980, Salt Lake City, USOC, 1980.]]. En ski, le Suédois Ingemar Stenmark réussit un doublé olympique

tandis qu'Hanni Wenzel offre trois médailles au Liechtenstein. Sur la glace, la patineuse artistique Irina Rodnina inscrit pour la troisième fois son nom au palmarès d'une olympiade. Eric Heiden obtient cinq médailles d'or en patinage de vitesse, ce qui n'était jamais arrivé jusque-là. En remportant les épreuves du 500 mètres, du 1 000 mètres, du 1 500 mètres, du 5 000 mètres et du 10 000 mètres, le « Golden Boy » conquiert cinq des six médailles d'or de la délégation américaine. Avec les hockeyeurs, qui ont remporté la sixième médaille, il devient la vedette américaine incontestable des Jeux de Lake Placid.

Concourir chez soi représente un atout indéniable pour les athlètes. Le chauvinisme du public qui encourage bruyamment ses compatriotes, les télévisions qui consacrent de longs reportages aux performances des athlètes locaux incitent les sportifs américains à se dépasser. Le correspondant du Monde raconte que le 15 février « l'anneau de glace de Lake Placid a été pris d'assaut par le public américain qui venait encourager sa nouvelle idole, Eric Heiden ». Ceci ne suffit pas cependant à modifier la hiérarchie sportive des nations. Les États-Unis viennent en troisième position en nombre de médailles d'or obtenues depuis les premiers Jeux d'hiver de 1924. Avec six médailles d'or, quatre d'argent et deux de bronze, les Américains finissent aussi troisième de la compétition en 1980 derrière les Soviétiques et les Allemands de l'Est.

À Lake Placid, l'émulation est sportive mais aussi idéologique :

« Le public se dispute les quelques 8 500 places de la patinoire pour applaudir le couple américain de patinage artistique, champion du monde 1979. [...] Il attend manifestement que ses favoris fassent mordre la glace aux deux Soviétiques dans le programme court ».

Le duel n'a finalement pas lieu à cause de l'abandon des Américains Taiï Babilonia et Randy Gardner. Les plus folles rumeurs circulent. Ainsi, la presse américaine annonce à tort que le champion du monde de patinage, Vladimir Koualev, a été mis à l'index par les dirigeants de sa fédération car il est « sur le point de choisir la liberté »[[Le Monde, 17-18 février 1980.]].

La tension est à son comble le vendredi 22 février lors du match qui oppose les équipes de hockey américaine et soviétique pour le titre olympique. Les Américains n'ont plus gagné depuis Squaw Valley en 1960 tandis que les Soviétiques ont remporté cinq des six précédents tournois olympiques. Avec seize titres mondiaux, c'est la meilleure équipe du monde. Ils ont face à eux une équipe américaine composée de vingt inconnus, encore étudiants pour la plupart. Lors d'un match amical organisé quelques jours plus tôt, ils ont été battus sans appel par les Soviétiques, 10 à 3. À Lake Placid, il en va cependant autrement. Devant 8 500 spectateurs en délire qui scandent « USA, USA », et en présence du vice-président Walter Mondale, les Américains réussissent un « miracle sur la glace ». Le gardien James Craig sauve l'équipe en arrêtant trente-neuf tirs et à la surprise générale, les Américains menés par Mike Eruzione, battent les Soviétiques sur le score de 4 à 3.

John Harrington, Mark Johnson, Robert McClanahan et leurs co-équipiers deviennent les nouveaux héros de l'Amérique. Lorsqu'on demande à Eric Heiden quel est l'événement qui a marqué les Jeux, il répond : « la victoire des hockeyeurs américains contre les Soviétiques ». À Kansas City, à l'annonce

de leur victoire, on interrompt un match de basket entre l'équipe locale et les Milwaukee Bucks et les spectateurs entonnent l'hymne national américain. Leur victoire dépasse la sphère sportive. En pleine campagne pour les primaires du New Hampshire, le fils de Jimmy Carter, Chip, se taille un beau triomphe en annonçant la victoire de l'équipe nationale[[International Herald Tribune, 26 février 1980 ; Le Monde, 26 février 1980.]]. Le président Carter reçoit les hockeyeurs et la délégation olympique à la Maison-Blanche le 25 février. Lyrique, il s'exclame : « Nos athlètes olympiques sont des héros ». Le titre remporté par les hockeyeurs[[Le titre olympique se joue entre les deux premiers des deux groupes de qualification : l'URSS et la Finlande et la Suède et les États-Unis. Avant leur victoire contre les Soviétiques, les Américains ont fait match nul en poule finale contre la Suède. Ils battent ensuite la Finlande 4 à 2, le 24 février. Les Soviétiques finissent deuxième de la compétition devant la Suède (médaillon de bronze) et la Finlande. USOC, op. cit., p. 231.]] déclenche une réelle euphorie aux États-Unis. En battant les Soviétiques, ces derniers rendent pour un temps confiance et fierté à une Amérique humiliée et déboussolée par les événements d'Iran et d'Afghanistan. Leur exploit a tellement marqué les esprits que lors des Jeux d'hiver de Salt Lake City, en 2002, ce sont eux qui allument collectivement la flamme olympique.

Si les hockeyeurs américains ont souvent été transformés en symbole, leurs motivations sont avant tout sportives. À la question « est-ce que la situation en Afghanistan vous a affecté ? », le capitaine de l'équipe de hockey, Mike Eruzione, répond après la victoire contre les Soviétiques : « Cela ne nous concerne pas maintenant. Tout ce qui nous importe, c'est de gagner le tournoi »[[International Herald Tribune, 25 février 1980.]]. Les Soviétiques font aussi preuve de fair-play en rendant hommage au gardien américain.

Étant donné le contexte international, et les menaces de boycott, on aurait pu craindre que « la politique ne finisse par étouffer les Jeux » de Lake Placid. Il n'en est rien. Aucune allusion politique n'est par exemple faite lors de la cérémonie d'ouverture par le vice-président Walter Mondale, et ce bien que la campagne pour les primaires se déroule au même moment[[Le Monde, 17 février 1980. Le 27 février, Jimmy Carter remporte les primaires du New Hampshire chez les démocrates et Ronald Reagan chez les républicains.]]. Ceci fait dire au président du CIO, lors de la cérémonie de clôture des Jeux, que « ces Jeux olympiques ont prouvé qu'on peut faire quelque chose pour améliorer la compréhension mutuelle dans le monde ». Ils n'ont pas cependant émoussé la détermination des dirigeants américains : il n'y aura pas de délégation américaine aux Jeux de Moscou.

Conclusion

Le 30 juillet 1980, alors que les compétitions olympiques se déroulent à Moscou, le président Carter remet aux quatre cents « sélectionnés américains » une médaille d'or frappée pour l'occasion. Ils les félicitent en leur expliquant :

« Les générations futures sauront ce que vous avez fait, pas seulement dans les archives sportives, mais dans les livres d'histoire. Ils sauront qu'en 1980 vous avez fait plus que n'importe qui partout dans le monde pour maintenir haute la bannière de la liberté et de la paix »[[Le Monde, 1er août 1980.]].

Alors que quatre-vingts États, dont la France, décident de participer aux Jeux de Moscou, soixante-quatre pays s'alignent sur la position américaine. La détente a laissé la place à une logique de guerre froide. Les compétitions sportives qui, comme les Jeux olympiques, réunissent des athlètes originaires des deux blocs sont touchées par ce phénomène. En 1984, ce sont les Soviétiques, suivis par dix-huit pays, qui à leur tour boycottent les Jeux d'été organisés à Los Angeles. Incontestablement, le sport est partie prenante des relations internationales à la fin du XXe siècle.

Laurence Coulon,

Lorsque les Jeux Olympiques s'ouvrent le 26 août 1972 à Munich, l'excitation est à son comble. En effet, depuis plusieurs semaines la presse écrite, audiovisuelle et radiophonique propulsent cette actualité comme l'événement de la rentrée et le signe d'un climat général de Détente avec, pour la première fois, la participation de l'Allemagne de l'Est. Surtout, ils présentent pour le public français l'avantage de se dérouler à quelques kilomètres de la frontière et par conséquent d'être retransmis en direct. Mais, le onzième jour, mardi 5 septembre, un drame imprévu vient tout bouleverser.

Onze athlètes israéliens sont pris en otages par un commando palestinien. Chacun peut alors voir à la télévision l'image d'un homme sans visage masqué derrière une cagoule claire sur le balcon d'un immeuble, image reproduite d'ailleurs dans la presse écrite et qui restera longtemps gravée dans les mémoires comme l'icône du terroriste. Le lendemain, tombe la tragique nouvelle : à la suite d'une opération ratée de la police munichoise, seize personnes dont tous les otages ont trouvé la mort. Ainsi en l'espace de vingt-quatre heures, la joie s'est transformée en effroi puis, finalement, en chagrin et en douleur dont le paroxysme est atteint lors de la cérémonie solennelle à la mémoire des onze athlètes israéliens, retransmise en direct du grand stade olympique. Pourtant ce n'était pas, loin de là, la première fois qu'un attentat palestinien était perpétré en Europe c'est-à-dire en dehors de son théâtre naturel, le Proche-Orient[[A ce sujet, voir la longue liste des précédents attentats et détournements d'avions effectués par des Palestiniens ou pour le compte d'organisations palestiniennes depuis 1968 dans Le Monde du 6 septembre 1972.]]. Alors, comment expliquer que cette fois, l'émotion ait été si forte et la réprobation quasi-générale ? Autre interrogation, cet attentat a-t-il bouleversé la perception que les Français se faisaient du conflit israélo-arabe ?

L'attentat de Munich

Le mardi 5 septembre 1972 à l'aube, huit Palestiniens membres de l'organisation « Septembre noir » pénètrent dans le bâtiment du village olympique où est hébergée la délégation des sportifs israéliens, 31 rue Conolly. Des coups de feu sont tirés. Moshé Weinberg, l'entraîneur de lutte, est abattu alors que l'haltérophile Joseph Romano est mortellement blessé. Les terroristes dictent alors leurs conditions : remise en liberté des otages contre la libération de deux cents prisonniers palestiniens détenus en Israël. Vers sept heures les pourparlers débutent. Dans la matinée, le chancelier social-démocrate ouest-allemand Willy Brandt entre en contact avec le Premier ministre israélien Golda Meir. Fidèle à sa politique de ne pas céder au chantage, celle-ci fait savoir qu'elle n'entend pas céder aux exigences du commando et donne carte blanche au Chancelier pour régler au mieux cette affaire, au besoin par la force. En raison de la situation, de plus en plus figée et tendue, décision est prise de tendre une embuscade aux terroristes. L'attaque à l'intérieur du bâtiment étant techniquement impossible et trop risquée pour la vie des otages, il faut donc les en éloigner. Les responsables allemands proposent aux Palestiniens un compromis : un avion sera mis à leur disposition pour les

emmener, avec leurs otages, dans un pays arabe de leur choix. Ils acceptent. Entre temps, à 16 heures, le président du Comité international olympique (CIO) annonce la suspension des Jeux Olympiques. Le soir, trois hélicoptères déposent le commando et les neuf otages à l'aérodrome militaire de Fürstenfeldbruck où les attend un Boeing de la Lufthansa. C'est alors que l'assaut est lancé par la police bavaroise. Mais l'opération échoue et c'est le drame. Tous les otages israéliens, cinq Palestiniens, un pilote d'hélicoptère et un policier allemand trouvent la mort. Le lendemain matin, mercredi, une cérémonie funèbre est célébrée au stade olympique de Munich en présence de quatre-vingt mille personnes. L'après-midi, les Jeux reprennent.

Les réactions indignées en France

En France, deux mots expriment d'une manière générale les réactions devant l'attentat de Munich : horreur et indignation. La réprobation est quasi générale.

Pierre Messmer, au nom du gouvernement français fait la déclaration suivante : « La France est indignée par l'attentat de Munich, comme par toutes les atteintes aux droits de l'homme. Elle réproouve avec une force particulière l'utilisation d'une manifestation sportive comme "la paix olympique" à des fins criminelles ». Pour Joseph Comiti, secrétaire d'État chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs il s'agit d'un « acte de barbarie inqualifiable ». « Je sais bien - déclare-t-il - que d'aucuns prétendent que la fin justifie les moyens. Je ne pense pas, pour ma part, qu'une fin soit justifiée par les moyens, et les moyens employés parfois mettent en doute la valeur de l'objectif poursuivi par ceux qui font cela ». Avant d'ajouter : « Personnellement, je ne pense pas qu'il faille céder au chantage ».

Le bureau du parti socialiste, du parti social-démocrate, des Jeunes Républicains Indépendants, du Centre démocrate, de l'Union travailliste condamnent également l'attentat. Le Centre Démocratie et Progrès dont le président est Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles, adresse au chef du gouvernement israélien un télégramme de sympathie. C'est également le cas de la municipalité de Grasse ou encore de Jacques Médecin, maire de la ville de Nice, jumelée avec la ville israélienne de Netanya sans oublier Pierre Baudis, maire de Toulouse, ville jumelée avec Tel Aviv.

Du côté des organisations syndicales, Force Ouvrière déclare dès mardi que « de tels crimes sont indignes d'un monde civilisé » alors que la CGC (Confédération générale des cadres) « dénonce une fois de plus la forme particulièrement odieuse de violence que constituent les prises d'otages ».

Le monde religieux n'est pas en reste. L'archevêque de Paris, le cardinal Marty, s'adressant à l'ambassadeur d'Israël, se dit « [p]rofondément bouleversé par le drame atroce de Munich (...) ». L'Amitié judéo-chrétienne de France, la Fraternité Abraham, l'évêque de Meaux, entre autres, font également part de leur désapprobation et de leur émotion. Du côté de la communauté juive, à l'appel du Consistoire israélite de France et du Consistoire israélite de Paris auquel s'est associée la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme)[[Le sigle LICA n'est mis en conformité avec le nom développé et devient LICRA en 1979.]] un office à la mémoire des victimes est célébré le mercredi 6 septembre à la grande synagogue, rue de la Victoire, en présence de plus de deux mille

personnes aux premiers rangs desquels figurent Claude-Gérard Marcus, député gaulliste de Paris, Gérard Laborde, vice-président du Conseil de Paris, Bernard Lafay, ancien président du Conseil de Paris, Jean-Pierre Bloch, ancien ministre et président de la LICA. De plus, à l'appel du Rassemblement contre la violence et pour la paix au Moyen-Orient, deux mille personnes environ se réunissent jeudi 7 septembre à la Mutualité pour manifester contre l'attentat. Outre des personnalités israéliennes, sont présents Daniel Meyer, président de la Ligue des Droits de l'Homme, Beate Klarsfeld, l'écrivain Claude Lanzmann, le révérend père Michel Riquet, co-fondateur de la Fraternité Abraham et les professeurs Jankélévitch et Guy Penne.

D'ailleurs, plusieurs manifestations et cérémonies religieuses ont également lieu ce jeudi dans plusieurs villes de province, notamment à Avignon, Limoges, Lyon, Nîmes, Montpellier ainsi qu'à Toulouse - où une minute de silence est observée au Stadium municipal avant le match de rugby. À Marseille, près de mille deux cents personnes assistent à l'office célébré dans une synagogue de la ville et trois cents d'entre elles se rendent ensuite en une marche silencieuse devant le consulat d'Israël. Vendredi, des cérémonies semblables se déroulent dans plusieurs villes de Lorraine, notamment à Metz et à Nancy. L'évêque de cette ville fait en outre savoir que toutes les messes de son diocèse seront offertes à la mémoire des victimes de l'attentat. À Rouen, une cérémonie est célébrée en présence du maire de la ville Jean Lecanuet ainsi que des représentants des cultes catholique et protestant.

Par ailleurs, les titres de la presse écrite sont éloquents. L'Aurore et La Croix parlent de « carnage », Le Monde de « drame » alors que pour Le Figaro, Munich représente un « cauchemar » et même « l'horreur ». Le quotidien catholique dénonce en outre le « geste criminel » des terroristes alors que le quotidien populaire de droite stigmatise leur « fanatisme sauvage et meurtrier » et Les Échos, « l'ignominie et la lâcheté de [leurs] actes ». De leurs côtés, Le Nouvel Observateur, L'Express et Hebdo-TC (Témoignage Chrétien) publient la photo du terroriste palestinien encagoulé au balcon de l'immeuble. L'hebdomadaire dirigé par Françoise Giroud juxtapose également deux photos bouleversantes : la première représentant le défilé de la délégation israélienne à l'ouverture des Jeux à Munich ; la seconde, l'arrivée des cercueils à Tel Aviv[[Le Nouvel Observateur, 11-17 septembre 1972 ; L'Express, 11-17 septembre 1972 ; Hebdo-TC, 14 septembre 1972.]].

Enfin, dernier élément tendant à prouver la très forte émotion de l'opinion, un sondage révèle que 96% des personnes interrogées ont entendu parler de l'attaque de la délégation aux Jeux Olympiques. Le retentissement de cet événement est donc considérable, la proximité et la forte médiatisation des Jeux expliquant très certainement cette situation exceptionnelle. D'ailleurs, à la télévision, Les Dossiers de l'écran d'Armand Jammot et Alain Jérôme consacrent le 13 septembre une émission spéciale au problème des otages. Les résultats d'un sondage effectué à cette occasion révèlent que 95% des téléspectateurs condamnent dans leurs principes et dans les faits toutes les prises d'otages quel qu'en soit le mobile. En outre, un sondage IFOP confirme cette tendance unanime : 90% désapprouvent les détournements d'avions et les prises d'otages[[Revue Sondages, n°3 et 4, 1976. Précisons que ce sondage, certes publié en 1976, a bien été réalisé en septembre 1972.]].

Mais au-delà du choc émotionnel, cet événement a également donné lieu à toute une série de réflexions qu'il est utile de rapporter. Et en premier lieu, d'aucuns s'interrogent sur l'évolution des Jeux Olympiques.

Dérive des Jeux Olympiques ?

Dans la presse écrite, beaucoup s'accordent à dire que le groupe palestinien a réalisé un formidable coup médiatique. Et, en effet, il est indéniable que Septembre noir a saisi, pour frapper, l'occasion de la plus forte concentration de mass media venus de tous les pays du monde. Du Monde à L'Aurore, nombre d'analystes parlent de « caisse de résonance » que constitue cet événement[[LACOUTURE (Jean), « Une formidable caisse de résonance », Le Monde, 6 septembre 1972 ; FAURE (Roland), éditorial, L'Aurore, 6 septembre 1972. Voir aussi l'éditorial de Thierry MAULNIER dans Le Figaro du 6 septembre 1972.]]. Mais de se demander si ce n'est pas non plus parce que l'on assiste aujourd'hui à une dérive des Jeux Olympiques modernes. Le déploiement de moyens en hommes et en matériel que requiert une telle organisation, son énorme budget, la mobilisation des techniques, l'équipement, l'orchestration publicitaire, la mise en place de services innombrables ne sont-ils pas le reflet de leur gigantisme ? Et les luttes politiques, le nationalisme voire le chauvinisme qui s'y manifestent ne constituent-ils pas une trahison de l'idéal olympique tels que le concevaient les Grecs et que réaffirme la Charte olympique qui entend promouvoir le développement des qualités physiques et morales dans le but de construire un monde meilleur et pacifique?[[Précisons que selon la Charte olympique, le mouvement olympique a pour but de « promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont les bases du sport, d'éduquer par le sport la jeunesse, dans un esprit de meilleure compréhension mutuelle et d'amitié, contribuant ainsi à construire un monde meilleur et plus pacifique, de faire connaître universellement les principes olympiques, suscitant ainsi la bonne volonté internationale ».]]

Pour Lucien Guissard de La Croix, « [o]rganiser les Jeux donne l'occasion d'affirmer à la face du monde le prestige d'une nation, plus précisément encore la réussite pour un gouvernement. La cité olympique devient la vitrine de la puissance »[[GUISSARD (Lucien), « Les Jeux, la politique et la violence », La Croix, 7 septembre 1972.]]. De même, Paul Guimard pour L'Express, détournant la célèbre formule de Karl von Clausewitz (De la guerre), dénonce « une lutte féroce d'intérêts matériels et de prestiges nationaux, la continuation de la politique par d'autres moyens »[[GUIMARD (Paul), « La fin de l'innocence », L'Express, 11-17 septembre 1972.]]. D'ailleurs pour Le Figaro l'olympisme est à l'agonie[[MACAIGNE (Pierre), « Quatre-vingt mille personnes ont pleuré, réunies sur le grand stade les jeunes hommes assassinés par le fanatisme », Le Figaro, 7 septembre 1972.]] et un éditorial de Jean-François Brisson de préciser :

« (...) Mais si l'olympisme sort un peu plus meurtri du choc de Munich, il souffrait déjà auparavant de bien des maux. À la veille de l'ouverture, nous écrivions que les sept péchés capitaux de l'olympisme étaient l'incompréhension, le gigantisme, la commercialisation, le fonctionnarisme, la surenchère nationaliste, la monstruosité et le mensonge » [[BRISSON (Jean-François), éditorial, « Sauvetage », Le Figaro, 11 septembre 1972.]].

Alors, pour Jacques Zissel de La Croix, il est nécessaire d'opérer de « profonds changements » dans l'organisation et le déroulement des Jeux[[ZISSEL (Jacques), « La fin d'une certaine conception

des Jeux Olympiques », La Croix, 12 septembre 1972.]] même si, dans le même quotidien, Roland Itey estimait quelques jours plus tôt qu'ils gardaient « encore le caractère d'une libre et amicale compétition, d'une tentative de fraternité internationale par le sport »[[ITEY (Roland), éditorial, La Croix, 6 septembre 1972.]].

Une messe expiatoire

Outre la question du devenir des Jeux, ce qui a frappé les esprits c'est que ce drame a eu lieu à Munich, autrefois bastion du nazisme, capitale bavaroise située à quelques kilomètres du camp de concentration de Dachau. Comme l'expliquent dans une phrase laconique Jean Lacouture et Josette Alia du *Nouvel Observateur* : « à Munich, une fois de plus, le sang juif a coulé »[[ALIA (Josette), LACOUTURE (Jean), « Golda Meir avait dit à Brandt : " un Israélien ne se monnaie jamais. Prenez tous les risques ! " », *Le Nouvel Observateur*, 11-17 septembre 1972.]].

En effet, s'il est très probable que ce thème a été largement débattu en Allemagne et en Israël, certains organes de la presse française ont bien montré que, pour spectaculaire qu'a été l'opération palestinienne, « l'Allemagne était la pire des cibles »[[DANIEL (Jean), éditorial, « L'héritage de Munich », *Le Nouvel Observateur*, 11-17 septembre 1972.]]. Munich 1972 devait effacer Berlin 1936 voire Munich 1938[[Notons à ce sujet la déclaration de Jean Pierre-Bloch pour la LICA : « Je pense que si l'opinion internationale ne réagit pas énergiquement, il sera prouvé hélas ! que l'esprit munichois règne encore ».]]. Munich 1972 devait à tout prix gommer le racisme et l'oppression nazie, la guerre, les destructions et les camps de la mort. Or, involontairement ou pas, le commando palestinien a remis les Allemands et avec eux tous les Occidentaux face à leur propre histoire. Comme l'explique très justement Jean Daniel,

« au lieu de rappeler qu'il existait une nouvelle diaspora faite d'Arabes errants et de personnes déplacées, trahie de toute part à commencer par les leurs, au lieu de concentrer les regards du monde sur la valeur de leur cause en brisant le symbole olympique, ces terroristes n'ont fait qu'aviver une conscience coupable dans les lieux privilégiés de la culpabilité ».

De ce fait, si l'opération palestinienne en violant la trêve olympique a suscité la désapprobation, le lieu symbolique dans laquelle elle s'est déroulée expliquerait la multiplication des gestes de sympathie à l'égard des Israéliens et plus généralement la très forte émotion de l'opinion. En effet, il faut constater que celle-ci ne s'était jamais exprimée avec autant de vigueur lors des précédents attentats et détournements d'avion effectués sur le sol européen et qui pourtant avaient fait de nombreuses victimes civiles. Alors, si tel a été le cas à Munich, c'est que, comme le souligne encore le directeur du *Nouvel Observateur*,

« [il] s'est passé quelque chose d'exceptionnel et qui allait bien au-delà de la compassion pour les victimes israéliennes de la tuerie. (...) Les morts auxquels on a rendu hommage au cours de cette stupéfiante cérémonie [funèbre], ce ne sont pas les entraîneurs et les athlètes israéliens abattus. Ce sont les juifs (...) qui ont subi, il y a vingt-huit ans, un génocide, lequel demeure aujourd'hui encore, insupportable à cette conscience que l'on dit universelle ». Et de constater : « L'Occident chrétien et

blanc a encore mal à ses juifs. Il a raison. La cérémonie de Munich était une messe expiatoire »[[DANIEL (Jean), op. cit.]].

Ce malaise apparaît d'ailleurs très clairement dans l'éditorial de L'Express dans lequel Françoise Giroud s'exclame :

« Quelque nom qu'on vous donne monsieur le Feddayin - salaud de terroriste, dingue enragé ou très cher frère palestinien au sort par trop cruel - quelque nom qu'on vous donne, ne tuez plus de Juifs en Allemagne. Ce n'est pas le lieu. Non ce n'est pas le lieu. [[GIROUD (Françoise), éditorial, L'Express, 11 septembre 1972.]] »

La lutte contre le terrorisme

Ce contexte exceptionnel explique également que la lutte contre le terrorisme est devenue - au moins momentanément - au centre des préoccupations des dirigeants occidentaux. En effet, que faire contre ces actes de terrorisme et de piraterie aérienne ? En France, certains appellent à une condamnation et à une neutralisation des mouvements terroristes. Pierre Marilhac, sénateur non-inscrit de la Charente, demande dans une question orale au ministre des Affaires étrangères Maurice Schumann

« s'il ne lui paraît pas désormais convenable et indispensable que la France prenne l'initiative de demander à l'ONU de déclarer hors la loi internationale tout mouvement, national ou international, utilisant des moyens d'action qui ne respectent ni les vies, ni les frontières, ni les usages de la Communauté des nations libres et civilisées ».

De son côté, Arthur Notebart, député socialiste, maire de Lomme et membre du bureau exécutif du parti socialiste décide de proposer devant les instances de son parti une motion réclamant la dissolution des bases feddayin installées dans divers États et la suppression de tous leurs moyens d'existence. Mais devant le refus des responsables socialistes, Arthur Notebart a préféré démissionner.

En outre, devant l'insistance des autorités israéliennes, le président de la République fédérale d'Allemagne et le gouvernement américain appellent (déjà !) à une action de la communauté internationale contre les pays qui abritent et protègent les organisations terroristes ou qui offrent asile aux responsables des détournements d'avions. Ce thème a également retenu l'attention de nombreux observateurs en France (en particulier de droite).

Si d'aucuns constatent que des progrès sensibles ont été accomplis en ce qui concerne la sécurité du trafic aérien, ils estiment cependant qu'il faut maintenant aller plus loin. Roland Faure dans un éditorial appuie l'initiative germano-américaine et déclare : « Seule pourtant une initiative internationale contraignant tous les gouvernements du monde à refuser leur assistance aux terroristes permettra de combattre efficacement la prise d'otages. » Et d'accuser l'URSS et les pays arabes de

complicité en prêtant main forte aux mouvements terroristes et par voie de conséquence, d'être un obstacle majeur à cette coopération planétaire[[FAURE (Roland), « La prise d'otages : ce nouveau fléau que les Français condamnent sans restriction », éditorial, L'Aurore, 15 septembre 1972.]]. De son côté, le général Beaufre estime que cette action internationale doit prendre la forme d'une législation répressive à l'encontre des seuls terroristes. Ce qu'il souhaite, c'est la mise en place d'un

« tribunal international compétent [déjà aussi !] pour les actes de terrorisme perpétrés à l'étranger et qui permettrait des sanctions rapides et exemplaires. Ainsi seulement se trouverait dégagée la responsabilité politique de l'État où l'agression s'est produite. Ce serait le seul moyen répressif efficace »[[Général BEAUFRE, « Terrorisme, stratégie et politique », Le Figaro, 9-10 septembre 1972.]].

Il est probable que, outre le cas de la RFA, l'auteur pense en particulier au Liban, refuge de la plupart des mouvements terroristes et cible principale des représailles israéliennes. Ainsi, grâce à ce tribunal pénal international, cet État serait donc blanchi de toute complicité avec le terrorisme et peut-être même libéré de cette épée de Damoclès que fait peser sur la stabilité de son régime la mainmise des organisations palestiniennes à Beyrouth et dans le sud du pays. Pour autant, l'efficacité de ce projet paraît bien mince. Il est en effet peu vraisemblable qu'un tel appareil législatif puisse seul arrêter les actions des feddayin.

Surtout, Raymond Aron souligne que la portée d'une telle coopération internationale dépend en priorité d'un autre facteur : la convergence d'intérêts des puissances et, par voie de conséquence, la fin de toute duplicité.

« Tant qu'ils y ont trouvé leur profit dans le passé, certains États ont toléré, justifié sinon organisé la piraterie. Ils ne se mettront d'accord pour agir ensemble contre la piraterie aérienne et l'ubiquité du terrorisme que le jour où l'intérêt commun d'éliminer la violence aveugle l'emportera sur les divergences d'intérêts au Proche-Orient et dans le monde »[[ARON (Raymond), « Terrorisme et guerre populaire », Le Figaro, 13 septembre 1972.]].

Et de citer à titre d'exemple la France qui a cru bon d'affirmer le 6 septembre, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Maurice Schumann, que « non seulement pas un État arabe n'a à aucun moment cherché la moindre excuse aux criminels mais encore les organisations palestiniennes elles-mêmes semblent s'être désolidarisées du forfait perpétré par un fanatisme atroce et infantile ». Affirmation largement abusive puisque seul le roi Hussein a ouvertement condamné l'attentat mais qui a le mérite d'éviter une contradiction entre la politique arabe de la France et la condamnation de l'attentat[[À noter, Le Monde prend lui aussi ses distances avec la déclaration du ministre des Affaires étrangères. Ainsi un éditorial daté du 11 septembre précise : « Rien d'efficace ne pourra évidemment être entrepris contre le terrorisme international tant que les principaux gouvernements intéressés, à commencer par ceux des pays arabes, n'accepteront pas de se distancer franchement des extrémistes palestiniens. Ce jour n'est pas encore en vue, en dépit des condamnations - un peu molles, sauf en Jordanie - entendues ça et là après l'attentat de Munich ».]].

De fait, cette déclaration a immédiatement relancé la polémique entre Paris et Jérusalem, preuve que les relations bilatérales, tendues depuis juin 1967 (guerre des Six jours), n'ont guère connu d'amélioration. Ainsi, alors que l'Ambassade d'Israël fait publier un document destiné à démontrer l'appui des pays arabes aux auteurs de l'attentat de Munich, les autorités de Jérusalem font part de leur indignation et murmurent que c'est à Paris qu'ils s'attendent à rencontrer la plus vive résistance au projet de coopération internationale contre le terrorisme[[Le correspondant du Figaro à Washington précise en outre que, comme l'atteste un article du New York Times, les États-Unis partagent les critiques de Jérusalem à l'égard de la France. Pour plus de détails, voir SAUVAGE (Léo), « Où et quand Israël passera-t-il à l'attaque ? », Le Figaro, 8 septembre 1972.]].

Pour autant, au-delà des remous diplomatiques, beaucoup en France s'accordent pour dire que le terrorisme international prendra réellement fin moins par une action internationale que par le règlement de la question palestinienne.

Le problème palestinien

En 1972, ce problème n'est pas inconnu de l'opinion, tout au moins des cercles dirigeants et intellectuels. L'après-Guerre des Six jours et la venue massive des correspondants de la presse écrite, radiophonique et audiovisuelle en Israël et dans les territoires occupés, la pression exercée par les pays arabes, les attentats perpétrés par les organisations palestiniennes ont fait connaître aux opinions occidentales ce que l'on appelle désormais le drame des réfugiés palestiniens. Certes, comparé à la tension toujours croissante qui oppose Israël à l'Égypte et à la Syrie, ce sujet n'est pas encore perçu comme prioritaire. Pour autant, depuis 1967, celui-ci a bien pris une dimension nouvelle. À telle enseigne que Raymond Aron constate :

« L'attentat de Munich a déchaîné une vague de passion : chacun a réagi avec son cœur autant qu'avec raison. Les journalistes ont voulu exprimer à la fois leur condamnation de l'acte et leur compréhension des acteurs. Selon les personnes, l'une ou l'autre prenait plus de relief »[[ARON (Raymond), « Terrorisme et guerre populaire », Le Figaro, 13 septembre 1972.]].

En effet, il est possible de synthétiser les opinions sur ce thème en deux catégories bien distinctes : la première, pour qui la détresse des Palestiniens est une explication à leur geste ; la seconde, pour laquelle c'est une excuse.

Le Monde appartient au premier groupe et évoque en outre l'idée d'un État palestinien mais dont il ne fixe ni les frontières ni la forme :

« Survivants du massacre de leurs frères par les troupes jordaniennes, ils sont prêts à tout pour éviter qu'on ne vienne à oublier que, maintenant qu'Israël a retrouvé un territoire et un État, il existe un autre peuple qui s'en trouve privé. Persuadés qu'ils n'ont rien à attendre des grandes puissances, voyant que le roi Hussein s'achemine de plus en plus vers une paix "de facto" avec le "sionisme abhorré", se méfiant de M. Sadate, ils ne voient de salut que dans la violence et le crime. » Avant de constater : «

Quelque répugnance qu'on ait à le faire devant tant de cruauté, c'est aussi du point de vue de l'efficacité qu'il faut juger l'action. »

Certes, constate le quotidien du soir, les terroristes ont fait parler d'eux. Mais « [c]es résultats comptent peu cependant, en regard de la réprobation universelle que l'attentat vaut à ses auteurs »[[« Les briseurs de paix », éditorial, Le Monde, 7 septembre 1972. Par ailleurs, le quotidien fait référence aux événements de septembre 1970 – appelés Septembre noir et dont le mouvement ayant revendiqué l'attentat de Munich a tiré son nom –, pendant lesquels le Front de Libération de la Palestine auquel s'est joint le Fatah de Yasser Arafat ont tenté de renverser le régime du roi Hussein de Jordanie, tentative qui s'est conclue par une sanglante répression.]].

« La cause palestinienne est hautement respectable et requiert des solutions appropriées. Ce n'est pas par ces voies maladroites et démesurées que ce peuple malheureux retrouvera le statut respectable qu'il mérite » estime le général Beaufre[[Général BEAUFRE, « Terrorisme, stratégie et politique », Le Figaro, 9-10 septembre 1972.]]. Thierry Maulnier, qui compare l'attentat de Munich à « un terrorisme publicitaire », abonde dans ce sens : « Tout ce qu'ils peuvent obtenir par le paroxysme de la violence, c'est une attention mêlée d'horreur qui n'accroît pas, loin de là, la sympathie qu'on ne refuse pas à leur drame. »[[MAULNIER (Thierry), éditorial, « " Septembre noir " », Le Figaro, 6 septembre 1972.]] »

Caractéristique encore de ce premier groupe est l'opinion de Jacques Goddet pour L'Équipe, journal sportif de première importance en ces temps olympiques :

« Le douloureux problème des Palestiniens ne nous appartient pas. Nous dirons seulement, comme tout homme de la rue, qu'on reste stupéfait en constatant que ni l'ONU, ni ce qu'on appelle les grandes puissances (...) ne sont parvenues à édifier un juste statut pour régler honnêtement le sort d'une collectivité qui a sa personnalité propre et ses droits à l'existence. Mais ce n'est pas parce que les Palestiniens sont devenus des parias dans notre société contemporaine qu'ils peuvent penser que leur sont permis des actes déments, contre nature, qui leur valent, forcément, la réprobation unanime »[[L'Équipe, 6 septembre 1972.]].

De fait, il apparaît qu'avec l'attentat de Munich, se consolide un mouvement d'opinion selon lequel les Palestiniens forment une identité distincte, une entité particulière - mais encore rarement élevée au rang de nation - et dont le sort devra être obligatoirement pris en compte dans les futurs compromis de paix au Proche-Orient.

En conséquence, il est maintenant nécessaire de « tirer le bien du mal »[[LIMAGNE (Pierre), « Tirer le bien du mal », La Croix, 8 septembre 1972.]], de regarder vers l'avenir qui

« réclame de toute urgence que le conflit du Proche-Orient s'achemine vers un règlement et que les puissances en présence fassent l'impossible pour réactiver les négociations de paix. Cela, c'est l'impératif de portée générale. Mais le problème palestinien en constitue un point très précis qu'il faudra prendre de front, en sachant d'évidence que sa solution est fort difficile (...) »[[GUISARD (Lucien), « Les Jeux, la politique et la violence », La Croix, 7 septembre 1972.]].

Cette préoccupation apparaît très clairement dans la déclaration adoptée par le bureau exécutif du parti socialiste : « Faute d'un règlement politique négocié, la situation au Proche-Orient justifie aux yeux des pires extrémistes le recours à des méthodes déshonorantes et intolérables qui ne servent en rien la cause qu'ils prétendent défendre ». Texte équilibré qui permet ainsi de contenter aussi bien les socialistes proche de la vieille garde de l'ex-SFIO, généralement pro-israéliens, que les socialistes de gauche, plus sensibles aux thèses défendues par les jeunes progressistes pro-palestiniens. C'est également la ligne choisie par le MRAP (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), d'obédience communiste mais patronné par des personnalités de toutes tendances politiques (et parmi eux plusieurs pro-israéliens) qui publie un communiqué exprimant son « indignation ». Avant d'ajouter :

« De même que l'attentat de Lod, où périrent vingt-huit innocents, la violence aveugle est inacceptable. Elle ne peut que nuire à la cause du peuple palestinien, qu'on ne saurait confondre avec ceux qui ont recours à de telles méthodes. Seule la recherche d'une solution pacifique peut ouvrir la voie à une paix juste et durable répondant aux aspirations des peuples en présence au Proche-Orient »[[L'attentat de Lod, dont il est fait mention ici, a également frappé les esprits. Le 30 mai 1972 à l'aéroport de Lod en Israël trois Japonais, membres d'une organisation clandestine d'extrême-gauche et agissant pour le compte du Front Populaire de Libération de la Palestine, avaient attaqué à la grenade et à la mitraillette les passagers se trouvant dans le hall d'entrée de l'aéroport faisant vingt-six tués dont la plupart étaient des pèlerins portoricains.]].

Pour autant, ils sont encore peu nombreux à proposer des solutions. Parmi eux, Jean Daniel réitère la position qu'il a défendue dès après 1967 et appelle à mettre en place une confédération israélo-palestinienne. Raymond Aron, quant à lui, plaide en faveur d'une confédération jordano-palestinienne :

« Aucune solution politique ne peut donner à la masse des réfugiés de 1948 ou à leurs enfants une chance de retour. En revanche, nombre de ces réfugiés peuvent, avec l'aide d'Israël et le concours financier d'autres pays, trouver ailleurs un foyer, en Transjordanie, en Cisjordanie, dans d'autres pays arabes. Le royaume du roi Hussein deviendrait un État jordano-palestinien. Solution imparfaite, non sans un coefficient d'injustice ? Nul ne le niera »[[ARON (Raymond), « Israéliens et Palestiniens », Le Figaro, 14 septembre 1972. En fait ce que défend ici Raymond Aron, c'est le plan de paix proposé par le roi Hussein de Jordanie au début de l'année 1972. Fruit des négociations secrètes israélo-jordaniennes, celui-ci prévoit la transformation de la Jordanie en un Royaume Arabe Uni, dont l'objet est de permettre la création d'une province palestinienne.]].

Mais tout comme ce plan de paix a essuyé un non catégorique de la part des organisations palestiniennes, il s'est attiré en France la foudre des militants pro-arabes et pro-palestiniens et parmi eux Pierre Rondot, dans La Croix, qui stigmatise ce qu'il qualifie d'« agrément jordano-sioniste »[[RONDOT (Pierre), « La paralysie du Conseil de sécurité favorise les tractations israélo-jordaniennes », La Croix, 12 septembre 1972.]]. Celui-ci appelle d'ailleurs « l'opinion internationale » à prendre « le recul nécessaire pour apprécier, avec une complète objectivité, toutes les circonstances de la tragédie de Munich ». Il faut dire que, suivant les principes de Machiavel, pour lui comme pour ceux qui forment notre seconde catégorie, la fin justifie les moyens.

Or, pour ces hérauts de la cause arabo-palestinienne en France, l'attentat de Munich est un acte révolutionnaire et, par voie de conséquence, hautement justifiable puisqu'il entend renverser l'ordre mondial établi et faire avancer la cause de la Révolution. D'ailleurs, la Palestine dirigée par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est perçue comme le moteur de la Révolution au Moyen-Orient. L'éditorial de Georges Montaron pour Témoignage Chrétien, l'hebdomadaire des chrétiens de gauche, ne dit pas autre chose. « On comprend l'amertume des Palestiniens qui assistent à ce spectacle de riches et qui doivent camper aux portes de leur patrie et cacher leurs drapeaux »[[MONTARON (Georges), « Pour que le droit prime la force », Hebdo-TC, 14 septembre 1972. Point de vue d'ailleurs surprenant puisque, au contraire, en raison même de son dessein fraternel, la participation aux Jeux Olympiques est ouverte à tous les pays, y compris les pays en développement. Sans oublier que les précédents Jeux s'étaient précisément déroulés à Mexico.]]. Plus explicite encore, Pierre Rondot écrit :

« Ce serait plus qu'un crime, ce serait une faute politique capitale, s'il ne s'agissait de désespérés pour lesquels nos critères et nos jugements n'ont plus aucun sens. (...) Le commando de Munich a perpétré une action révolutionnaire totale. Ce n'est plus de la Palestine qu'il s'agit, c'est d'une conception du monde, hélas, dans laquelle nous savons bien que la raison et la justice n'ont pas toute leur part ».

Et de conclure : « Condamner les crimes est vain, si les causes qui les ont rendus possibles, et qui sont à la mesure de leur horreur, ne sont pas encore extirpées »[[RONDOT (Pierre), « De la Palestine à la révolution mondiale », La Croix, 7 septembre 1972.]].

Autrement dit, la Révolution passe par la création d'un État palestinien, au pire - pour eux ! - sur les frontières prévues par le plan de partage de l'ONU du 29 novembre 1947, au mieux sur les limites de l'ancienne Palestine mandataire après destruction de l'État d'Israël. Comme l'affirme Georges Montaron, le problème palestinien ne pourra se résoudre « par une simple évacuation des territoires occupés et par une reconnaissance par les Arabes, de l'État d'Israël. Il faudra aller au cœur du problème. Et celui-ci, c'est un peuple qui crie justice, une nation qui réclame sa terre »[[MONTARON (Georges), op. cit.]].

Dans ces conditions, s'éclairent également les raisons pour lesquelles ces militants entendent moins défendre la cause du peuple palestinien que condamner les politiques suivies par la République Fédérale d'Allemagne et l'État d'Israël, perçus comme le fer de lance du capitalisme et de l'impérialisme en Europe et au Proche-Orient.

« À qui profite le crime ? » se demande L'Humanité ? Et de répondre : « Il suffit de poser la question pour voir qu'il apporte de l'eau au moulin de tous ceux qui veulent perpétuer l'occupation, la colonisation des territoires occupés, pour maintenir au Moyen-Orient l'ordre des grandes compagnies et des féodaux ». En d'autres termes, le quotidien communiste accuse les dirigeants israéliens d'avoir voulu ainsi détourner l'opinion internationale des crimes qu'ils persistent à perpétrer dans les territoires occupés. Et finalement, le vrai terrorisme est israélien, fer de lance, au Proche-Orient, de l'impérialisme, qui est lui-même le « véritable instigateur » de l'opération de Munich[[L'Humanité, 6 septembre 1972. Il faut noter que l'hebdomadaire d'extrême-droite Minute se pose également la même question : « À qui profite le crime ? ». Bien évidemment sa réponse est tout autre. Le rédacteur

en chef François Brigneau constate que, en raison des bouleversements au Proche-Orient, certes ce n'était pas encore la paix mais au moins la guerre semblait s'éloigner. Or depuis l'attentat de Munich, il remarque que le Moyen-Orient est à nouveau « chauffé à blanc au-dessus de son pétrole. À nouveau le retour de la politique chère à l'Union soviétique : permanence du conflit et menace de son extension aux grandes puissances ». Voir dans le même éditorial du 13-19 septembre 1972 le portrait de la RFA tracé par ces nostalgiques des régimes fascistes et nazis.]]]. Sans surprise, la déclaration du secrétariat du parti communiste abonde dans ce sens et affirme :

« Chacun peut voir le parti que tirent les forces de l'impérialisme et de la réaction en vue de dissimuler leurs responsabilités profondes dans la situation au Moyen-Orient où, depuis vingt-quatre ans, plus d'un million de Palestiniens sont chassés de leur terre natale ».

Autre exemple, le Groupe de soutien à la révolution palestinienne publie une déclaration signée par l'avocat(e) à la Cour Michèle Bauvillard, le dominicain Paul Blanquard, le journaliste Hubert-Paul Lentin, le sociologue Gilbert Mury, le prêtre Robert Davezies et l'universitaire Vincent Monteil dans laquelle ils dénoncent

« la sanglante agression organisée par la police allemande, conformément aux exigences de Mme Golda Meir. Cette agression a provoqué le drame. Elle est d'autant plus odieuse que le commando de Septembre noir avait déjà commencé à appliquer un accord destiné à préserver les vies humaines »,

accord dont pourtant personne n'a jamais entendu parler - rien en effet n'assurait que les otages une fois arrivés dans un État arabe auraient eu la vie sauve.

Il faut remarquer que les militants pro-arabes venus de la droite à l'instar du député gaulliste Louis Terrenoire ont également épousé cette dialectique consistant à transformer les victimes en bourreaux. S'il est probable que leur dessein a eu peu à faire avec la glorification de la Révolution, il n'en demeure pas moins que, comme les activistes tiers-mondistes, leurs seules accusations visent explicitement et exclusivement l'État d'Israël. La réprobation de celui-ci préparait, à l'instar de ce que voulaient à l'époque les États arabes les plus intransigeants comme la Syrie, sa disparition. Ainsi, pour le président de l'Association de Solidarité Franco-Arabe, Louis Terrenoire :

« C'est au prix de la honte que le sang a coulé, après qu'une ruse infâme eut été dictée à des Allemands tourmentés et complexés à quelques kilomètres des fours crématoires de Dachau. Dans son orgueil, Mme Golda Meir a décidé la mort des athlètes israéliens ».

Pour autant, il ne faut pas surestimer l'importance de ce courant antisioniste radical qui demeure, malgré tout, minoritaire. À l'époque, l'outrance de ses propos n'était pas encore admissible et il s'est d'ailleurs attiré les critiques d'analystes modérés, partisans d'un compromis au Proche-Orient pour le bien de tous les peuples dans cette région. Plus généralement, conséquence essentielle de l'attentat de Munich, le problème palestinien va désormais retenir toutes les attentions. Il va ouvrir en France une nouvelle ère dans la perception du conflit proche-oriental : l'antagonisme israélo-arabe va bientôt se centrer sur le seul problème israélo-palestinien. En prouvant au yeux du monde qu'elles pouvaient viser non plus seulement des objectifs juifs ou israéliens mais impliquer toute la communauté

internationale, en perturbant la tranquillité de l'opinion, les organisations palestiniennes ont incontestablement marqué un point. Comme l'écrit Jean-François Chauvel dans Le Figaro :

« Braqués l'un sur l'autre, Israéliens et Palestiniens sont décidés à se porter le maximum de coups sans s'occuper des bavures. C'est une lutte à mort où tout est permis. Mais en portant cette lutte à l'extérieur, c'est toute la communauté internationale qui se trouve concernée et risque de subir ces bavures. Il serait peut-être temps que cette communauté internationale impose une solution dont ne veulent ni les uns ni les autres, mais qui paraît désormais le seul moyen d'empêcher l'engrenage d'une violence dont nous risquons tous demain d'être les victimes »[[CHAUVEL (Jean-François), « Une vedette israélienne coule un bateau palestinien », Le Figaro, 11 septembre 1972.]].

Attitude symptomatique qui annonce le retournement de l'opinion. Mais pour l'heure, en dépit de l'émotion, les Français ont au moins pu se réjouir d'avoir ramené 13 médailles, dont 2 en or avant de faire une ovation à Guy Drut, médaille d'argent en athlétisme au 110 m haies.

Jean de Labrusse

Après 1945, les institutions sportives ont dû faire face au problème de la représentation de l'Allemagne lors des compétitions internationales. La question de la représentation des États sur la scène sportive n'apparaît pas avec le cas allemand. Mais dans la logique de guerre froide, celui-ci revêt une importance particulière, cristallisant les dissensions internationales[[Sources : Fonds d'archives du ministère des Affaires étrangères, série Europe, sous-série RDA, volumes 74, 75, 113 et 229.]].

L'impact politique des compétitions sportives internationales

L'intérêt politique suscité par les compétitions internationales sportives provient du fait que les États ont une vision réaliste des relations internationales et qu'ils prennent en compte tout élément susceptible de servir leur politique étrangère.

Le sport international, depuis la restauration des Jeux, est un ensemble de compétitions entre sportifs, qui sont aussi les représentants de leur pays. Les cérémonies des hymnes et drapeaux, tant lors de l'ouverture des compétitions que lors des remises de médailles, illustrent le double niveau des compétitions, entre athlètes mais aussi entre nations.

L'organisation des grands événements sportifs est aussi un champ de concurrence entre les États. Que ce soit pour des raisons économiques ou de prestige, accueillir une compétition internationale est perçu comme un élément favorable à la position internationale des États organisateurs. La concurrence que se livrent les États pour obtenir l'organisation des grandes compétitions, en particulier les JO et la coupe du monde de football qui sont les épreuves sportives les plus populaires, montre cette volonté d'inviter la communauté internationale sur son sol pour de grands événements.

Enfin, pour les États qui peinent à se faire reconnaître sur le plan diplomatique, la participation d'une délégation représentative aux compétitions sportives est perçue comme un signe favorable à leur reconnaissance internationale.

Tant par les résultats que par l'organisation des grandes compétitions ou la participation d'une équipe, les rencontres sportives internationales permettent aux dirigeants d'un pays de poursuivre une politique étrangère, pour laquelle le sport n'est qu'un élément parmi d'autres, un moyen plus qu'une fin.

Pourtant, les institutions sportives peuvent limiter l'influence des États dans la gestion des compétitions, du fait de leur prérogative et de leurs objectifs.

Les institutions sportives internationales garantes de l'apolitisme du sport ?

Le Comité International Olympique (CIO), ainsi que les Fédérations Internationales Sportives (FIS) sont seuls capables de reconnaître leurs membres. Le CIO est composé des Comités Nationaux Olympiques (CNO), et les FIS des fédérations nationales. Tous ces organismes choisissent par cooptation les nouveaux membres[[COLLOMB (Pierre) (dir.), Sport, droit et Relations Internationales, Paris, Economica, 1988, p. 48.]]. Ainsi les institutions internationales sportives reconnaissent chacune une géographie propre, autonome de celles reconnues par les États ou groupements d'États.

En outre, les institutions internationales sportives sont responsables de l'organisation des championnats et compétitions internationales. A ce titre, elles attribuent l'organisation d'une compétition à un pays ou une ville et sont responsables de l'égal accès aux compétitions internationales à toutes les fédérations nationales membres, sans discrimination pour raisons politiques ou religieuses[[COLLOMB (Pierre) (dir.), Sport, droit et Relations Internationales, op. cit., p. 21.]].

Du fait de ces deux prérogatives, les institutions sportives peuvent influencer la représentation des nations sur la scène internationale. C'est en particulier le cas pour la question allemande.

La singularité du cas allemand

La représentation allemande sur la scène internationale, sportive ou autre, étant au cœur des relations entre les blocs, le cas allemand est singulier du fait qu'il cristallise les intérêts nationaux de divers pays. La République Fédérale d'Allemagne (RFA) et la République Démocratique allemande (RDA) sont évidemment directement concernées, mais leurs alliés le sont également, les États-Unis et l'URSS en premier chef.

La place particulière des deux Allemagne dans les relations internationales après 1945 se traduit sur le plan du sport international par la prise de positions et les décisions de nombreux gouvernements. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'URSS étant directement impliqués dans l'administration des territoires allemands dès le lendemain de la guerre, ces États sont particulièrement concernés par la gestion du mode de représentation des Allemagne dans le sport.

En proie à des difficultés internes relatives à la consolidation du régime, la RDA abandonne rapidement sa politique d'expansion vers l'Allemagne de l'Ouest. En juillet 1955, l'URSS proclame « la théorie des deux États allemands »[[TESSON (Sandrine), La doctrine Hallstein, entre rigueur et pragmatisme, 1955-1969, mémoire de maîtrise, sous la direction de R. Frank, Université Paris I, 2000, p. 5.]]. Dès lors, seule l'Allemagne de l'Ouest poursuit une politique de non-reconnaissance de son voisin et réaffirme sa volonté d'être l'unique représentante de l'Allemagne. Les pays de l'Ouest ont adopté, dans le cadre d'accords multilatéraux, les grandes lignes de la politique de la RFA vis-à-vis de l'Allemagne de l'Est, appelée « la doctrine Hallstein ». Ce sont des organes internationaux composés de la RFA, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France qui imposent et contrôlent les conditions d'accueil des délégations est-allemandes dans tous les pays de l'OTAN. Les autres pays de l'Alliance participent aussi, mais à un degré moindre, à l'adoption des règles d'accueil des ressortissants est-allemands.

La concentration d'intérêts autour de cette seule question donne au cas allemand une dimension particulière.

Le processus de reconnaissance de la RDA sur la scène sportive internationale a été subordonné à la double intervention, des institutions sportives et des dirigeants politiques de nombreux États. Comment les États occidentaux ont pu intervenir dans ce processus et réfuter, à travers le sport international, la théorie des deux États allemands ? Quel fut le degré de résistance des institutions sportives face à ce qui est un exemple de la politisation du sport par des gouvernements ?

Dans cette perspective, il faut différencier le sport olympique, du fait de son rayonnement particulier, des autres compétitions internationales. On peut ainsi observer que l'intégration de la RDA dans les FIS est moins problématique pour les pays de l'OTAN qu'une intégration au CIO. De ce fait, la représentation d'une équipe est-allemande aux JO n'est possible qu'après le compromis de Madrid de 1965. Celui-ci constitue une rupture, parce qu'il reconnaît la division de l'Allemagne, matérialisée pour la première fois lors des JO de Grenoble en 1968.

L'Allemagne de l'Est et les championnats internationaux

Les fédérations est-allemandes et les FIS : entre intégration et discrimination

Au début des années 1950, la RDA fait son entrée dans le sport international en étant reconnue par l'essentiel des fédérations mondiales.

La fédération internationale des jeux d'échecs est la première à reconnaître une fédération nationale est-allemande en 1950. Les fédérations internationales les plus importantes suivent peu de temps après : les fédérations internationales de ski en 1951, de basket-ball et de football en 1952, de hockey sur gazon, de rugby et d'athlétisme en 1956[[Ces fédérations sont citées à titre d'exemple, mais beaucoup d'autres ont également reconnu la RDA entre 1951 et 1955. En revanche, d'autres sports reconnaissent ultérieurement la RDA, comme les sports équestres qui admet la fédération est-allemande en 1965. Cf. MEYNAUD (Jean), Sport et politique, Paris, Payot, 1966, p. 84.]]. Mais si l'Allemagne est représentée par deux fédérations au niveau des institutions internationales, sa participation aux compétitions mondiales, en tant qu'équipe représentative d'une nation, se heurte à l'opposition des pays de l'OTAN.

L'admission des athlètes est-allemands sur le territoire des pays de l'OTAN est soumise au contrôle du Bureau Allié de Circulation (BAC), spécifique aux ressortissants est-allemands[[Le BAC voit le jour en 1960. Composé de représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, il ne dépend que des autorités militaires de ces trois pays. Tout ressortissant est-allemand doit y faire une demande de laisser-passer pour pouvoir rentrer sur le territoire des pays membres de l'OTAN. Cf. MEYNAUD (Jean), Sport et politique, op.cit., p. 190.]]. Suite à la construction du mur de Berlin, le BAC durcit ses règlements en septembre 1961 et rejette systématiquement les demandes de laisser-passer aux athlètes est-allemands ne faisant pas partie d'une équipe pan-allemande. Ainsi, lors des championnats du monde de hockey sur glace en 1962 qui se déroulent à Colorado Springs (États-Unis), l'équipe de la RDA, qui refuse de se fondre au sein d'une seule équipe allemande, se voit refuser l'accès au territoire américain par le BAC. Ce refus est pourtant contraire aux règles de la Ligue Internationale de hockey sur glace, qui stipulent que toutes les fédérations nationales doivent être représentées dans les championnats du monde qu'elle organise. En février 1962, les athlètes est-allemands sont également exclus des championnats du monde de ski qui se déroulent à Chamonix, après le refus du BAC d'octroyer des laisser-passer.

Ces deux incidents suscitent les critiques des dirigeants sportifs. Les présidents des fédérations internationales de hockey sur glace et de ski, ainsi que du CIO écrivent au BAC pour dénoncer une entorse aux principes d'égalité entre toutes les fédérations nationales affiliées aux associations sportives internationales. Le 10 avril 1964, M. Mayer, chancelier du CIO, envoie une lettre au BAC dans laquelle il dénonce alors la discrimination qui frappe les athlètes des fédérations est-allemandes lors des compétitions organisées dans les pays de l'OTAN. Mais surtout, il prévient ces mêmes pays que les fédérations internationales risquent de ne plus leur confier l'organisation des événements sportifs s'ils persistent à appliquer une forme de discrimination à l'égard des athlètes est-allemands.

Le timide assouplissement des règlements de l'OTAN

Pourtant, le BAC, avant même de recevoir la lettre de M. Mayer, a déjà modifié dans un sens libéral les conditions d'obtention des laisser-passer délivrés aux athlètes est-allemands.

À la demande du gouvernement norvégien, le BAC accepte, pour les championnats européens de patinage à Oslo, en janvier 1964, d'assouplir les conditions de participation des athlètes est-allemands. Ceux-ci ne sont pas obligés de participer à cette compétition au sein d'une équipe allemande unique. La délégation est-allemande n'acquiert pas pour autant le statut d'équipe nationale. Le BAC impose au gouvernement norvégien un certain nombre de mesures visant à empêcher l'assimilation de la délégation est-allemande en une équipe nationale :

« – le gouvernement norvégien veillerait à ce que [la délégation est-allemande] ne se livre à aucune action politique, [...] à aucun moment le drapeau de la zone ne serait déployé ni l'hymne est-allemand joué ;

– les athlètes allemands, de l'Est ou de l'Ouest seraient présentés sous la seule mention « Allemagne » sur les programmes et les tableaux d'affichage ;

– le BAC délivrerait les [laisser-passer] nécessaires si les intéressés formulaient la demande à titre individuel et non en tant que membre d'une équipe de la RDA. »[[Archives du ministère des Affaires étrangères (MAE), 1961-1970, volume n°75, télégramme du représentant français au groupe de Bonn au MAE, 19 décembre 1963.]]

Ces mesures évitent ainsi que les délégations est-allemandes ne soient assimilées à des équipes proprement nationales. Néanmoins, la présentation des ressortissants est-allemands en-dehors de délégations pan-allemandes constitue une première libéralisation de leurs conditions de participation.

Ce qui avait été accordé à titre exceptionnel pour les championnats d'Europe de patinage d'Oslo devient par la suite une règle adoptée par le BAC. Le groupe de Bonn[[Le groupe de Bonn est un bureau composé de représentants des gouvernements des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de la RFA. Il permet en particulier à ces quatre puissances occidentales de coordonner leur action en ce qui concerne les relations avec la RDA.]] agréé le 17 juillet 1964 un document intitulé « réponse-type à des demandes de renseignements formulées par les organisateurs de championnats mondiaux ou européens, en ce qui concerne l'octroi de [laisser-passer] à des participants est-allemands ». Ce document régleme les nouvelles conditions de participation des athlètes est-allemands, telles qu'elles ont été définies pour les championnats d'Europe de patinage organisés à Oslo. Ainsi cette nouvelle règle reprend les conditions imposées en janvier 1964 au gouvernement norvégien.

Si les délégations nationales est-allemandes participent dès le début des années 1950 à des compétitions internationales organisées dans des pays qui ne sont pas opposés à la RDA, il faut donc attendre 1964 pour que les athlètes est-allemands soient, sur le territoire de l'OTAN, distingués des athlètes de RFA.

La participation de l'Allemagne de l'Est aux Jeux Olympiques est encore plus tardive.

L'Allemagne de l'Est et le mouvement olympique

L'équipe olympique pan-allemande : un déficit de représentation pour la RDA

En 1948, l'Allemagne est exclue des premiers Jeux d'après-guerre. En revanche, dès les débuts de la coexistence de deux États allemands, qui coïncident avec la réintégration de l'Allemagne dans le sport olympique, le CIO a privilégié la représentation de l'Allemagne de l'Ouest par rapport à sa voisine orientale. S'il reconnaît le CNO d'Allemagne dès 1951, celui-ci est en fait un CNO complètement ouest-allemand. Trois ans plus tard, alors que l'Allemagne de l'Est demande au CIO de reconnaître deux CNO allemands distincts, celui-ci refuse, jusqu'en 1956. À cette date la reconnaissance de la division de l'Allemagne n'est encore effective qu'au niveau institutionnel, puisque le CIO reconnaît le CNO est-allemand à la condition que les deux CNO allemands ne présentent qu'une équipe commune aux JO.

Conformément à cette exigence, une seule équipe allemande, réunissant des athlètes de l'Est et de l'Ouest, est présentée aux JO de Melbourne en 1956, de Rome en 1960 et de Tokyo en 1964. Les symboles représentant cette équipe sont neutres, puisque le drapeau est celui de la RFA, frappé des anneaux olympiques ; l'hymne choisi pour représenter cette équipe est la 9e symphonie de Beethoven. Le CIO justifie cette décision par le fait que lorsqu'il demande aux deux CNO allemands s'ils se sentent Allemands et s'ils souhaitent la réunification du peuple allemand, tous deux répondent positivement.

Si cela peut justifier la présence d'une seule équipe allemande aux JO, il est cependant difficile de nier la portée politique de cette décision. En effet, la RDA souhaite que deux équipes allemandes soient représentées aux JO, conformément à la théorie des deux États allemands prônée par le bloc de l'Est depuis 1955[[TESSON (Sandrine), La doctrine Hallstein, entre rigueur et pragmatisme, 1955-1969, op. cit., p. 5.]]. À l'inverse, la RFA et le bloc de l'Ouest, qui défendent eux la théorie de l'Allemagne unifiée, sont favorables à cette décision prise par le CIO. De plus l'équipe olympique pan-allemande est un artefact, au regard de l'état des relations sportives inter-allemandes. Depuis la construction du mur de Berlin, les rencontres bilatérales entre sportifs de RFA et de RDA sont suspendues. Le 16 août 1961, le tribunal constitutionnel de Karlsruhe interdit toute rencontre sportive avec des athlètes est-allemands, les qualifiant de paravent dissimulant l'activité subversive communiste.

En 1963, lors du dépôt des candidatures en compétition pour organiser les JO de 1968, le CIO impose aux États des villes en compétition de respecter certaines règles propres au mouvement olympique. Il leur demande en particulier d'octroyer des visas à tous les athlètes désignés par le CIO. Les pays membres de l'OTAN s'engagent à accorder des visas à tous les athlètes désignés par le

CIO, mais selon les règles alors en vigueur. Or, en 1963, les règlements du CIO prévoient que l'Allemagne ne soit représentée que par une seule équipe. Le mode de participation des athlètes allemands décidé par le CIO est alors conforme à la politique de non-reconnaissance de la RDA adoptée par l'ONU.

C'est sur la base de cet accord que le CIO décide de confier à Grenoble l'organisation des JO d'hiver de 1968.

Le compromis de Madrid, la fin de l'équipe unique

Pourtant, peu de temps après, le CIO est amené à redéfinir sa position concernant le mode de participation des athlètes est-allemands, lors du congrès de Madrid en 1965.

En octobre 1964, le Dr. Heinz, président du CNO est-allemand, demande officiellement au CIO de reconnaître deux équipes allemandes dès les Jeux de 1968. Selon les résultats des missions diplomatiques ouest-allemandes, des membres du CIO provenant de différents pays sont favorables à la participation de deux équipes. Il s'agit des ressortissants du bloc communiste, de pays non-engagés, mais aussi de certains pays occidentaux. Le représentant ouest-allemand du groupe de Bonn cite les membres du CIO britannique, canadien, ainsi que ceux du Commonwealth blanc et de la Scandinavie. Tant de la part des dirigeants politiques que sportifs, la condamnation de la reconnaissance de la RDA par le CIO ne fait pas, en 1965, l'unanimité au sein des pays occidentaux. Cette absence de cohésion au sein du bloc occidental a évidemment favorisé la demande est-allemande.

Le 8 octobre 1965, le CIO décide lors de son Assemblée Générale réunie à Madrid de reconnaître et d'imposer deux équipes allemandes distinctes, dès les JO de 1968. Les deux délégations sont distinguées par les tenues ; par contre, l'hymne et le drapeau communs sont maintenus. La division de l'Allemagne, sans être reconnue officiellement, apparaît plus clairement que lors des JO de 1956, 1960 et 1964, puisque l'équipe unique n'existe plus. En revanche, les réticences du CIO à reconnaître deux États distincts sont évidentes, puisque les équipes allemandes sont les seules à ne pas être symboliquement représentées par des drapeaux et des hymnes propres. Avant cette décision, le sport olympique sert les intérêts politiques de l'Occident en empêchant la RDA d'être représentée par une délégation propre. La décision prise par le congrès du CIO d'octobre 1965 a pour effet de supprimer une partie du déficit de représentation de l'Allemagne de l'Est aux JO. La décision de Madrid constitue donc une rupture dans la position commune adoptée auparavant par le CIO et l'OTAN, à savoir la promotion de l'unité de l'Allemagne.

Parce que le CIO décide en 1965 de reconnaître deux équipes allemandes, mais aussi parce qu'il refuse de leur accorder à chacune un drapeau et un hymne, on a parlé du « compromis de Madrid ».

L'acceptation des deux équipes allemandes par les pays occidentaux

Le congrès du CIO à Madrid n'a évidemment pas laissé les pays occidentaux indifférents. Comme à chaque fois que le CIO se prononce sur le mode de représentation de l'Allemagne, les dirigeants politiques des pays de l'OTAN, et en particulier des États-Unis, de la RFA et de la France, usent de leur réseau d'influence pour favoriser la solution de l'équipe unique.

La France, qui accueille les Jeux d'hiver de 1968, est le premier pays occidental confronté à la venue d'une délégation olympique proprement est-allemande. Dès la modification de ses règlements concernant la représentation de l'Allemagne, le CIO a mis la France devant le fait accompli : elle doit se soumettre aux nouvelles conditions, sous peine de se voir retirer l'organisation des Jeux. La France dénonce aussitôt la rupture unilatérale de l'accord qui prévoyait qu'elle accueille tous les athlètes désignés par le CIO dans les conditions de 1960, c'est-à-dire avec une seule équipe allemande. Pourtant, jamais elle ne semble envisager de renoncer à l'organisation des Jeux de Grenoble à cause de la participation de deux délégations allemandes.

La RFA a envisagé un instant de boycotter ces Jeux. Elle propose ainsi à ses alliés français et américain de menacer le CIO de boycott s'il décide d'inviter deux équipes allemandes aux JO de 1968. Mais la réaction de l'un et de l'autre n'est guère enthousiaste, puisque les représentants des États-Unis et de la France refusent de menacer publiquement de boycotter des Jeux auxquels participerait une délégation est-allemande. Finalement, dès le lendemain de la déclaration officielle du CIO admettant deux équipes allemandes, la RFA et tous les pays occidentaux condamnent la décision, sans envisager pour autant de se retirer du mouvement olympique. Les autorités occidentales préfèrent finalement accepter ces conditions et montrent ainsi l'importance plus grande qu'elles accordent à la participation de leur propre pays aux Jeux. La France en tant que pays organisateur y est d'autant plus attachée. L'application de la politique de non-reconnaissance ne se fait pas au point de s'exclure du mouvement olympique.

La délégation est-allemande à Grenoble : une équipe comme une autre

La venue d'une délégation est-allemande aux JO de Grenoble ne s'est pas déroulée sans soulever certaines questions administratives qui découlent directement de la politique de non-reconnaissance de la RDA. Les conditions d'obtention de visas et de titres temporaires de voyages étant strictement réglementées pour les ressortissants est-allemands, tant par la France que par le BAC Une entorse a été faite pour que la France se plie aux exigences du CIO.

C'est d'abord le gouvernement français qui se penche sur la question et prévoit d'assouplir, pour les seuls JO de Grenoble, les conditions d'accueil de la délégation est-allemande. Puis le gouvernement français, soucieux de respecter ses engagements contractés auprès de l'OTAN, décide de soumettre ses décisions aux autres pays membres de l'OTAN. La RFA met alors en garde les autorités françaises des risques présentés par les assouplissements suggérés. Néanmoins, afin de respecter les règles imposées par le CIO, en particulier le fait qu'il est le seul à nommer les participants, le

gouvernement français accepte d'accueillir sur son sol, pour les JO de Grenoble, toutes les personnes munies de la Carte d'Identité Olympique. Cette carte est donnée par le CIO aux CNO qui ensuite les distribuent sans aucun contrôle. La France n'exige aucune condition particulière aux ressortissants est-allemands, ni d'aucun autre pays, et respecte ainsi le principe olympique de non-discrimination.

L'accueil fait par la France à la délégation est-allemande marque un tournant dans l'application de la politique de non-reconnaissance de la RDA menée par l'OTAN. La présence d'une équipe proprement est-allemande aux JO, même dénuée des emblèmes nationaux, accueillie sans aucun contrôle du BAC et des autorités françaises, montre que les pays occidentaux acceptent alors les conditions imposées par le CIO.

Les FIS et le CIO adoptent deux solutions complètement différentes pour régler la question de la représentation des deux États allemands. Si les premières reconnaissent très rapidement deux fédérations allemandes, elles ne parviennent pas à imposer aux pays de l'OTAN la présence des équipes est-allemandes aux compétitions internationales, et laissent ces pays imposer des conditions de participation discriminatoires. Le CIO en revanche partage dans un premier temps le point de vue des diplomates occidentales, en imposant aux deux Allemagnes de présenter une équipe commune aux JO, de 1956 à 1964. En revanche, dès lors qu'il décide de la participation de deux délégations allemandes à partir des JO de 1968, il impose son point de vue, que les pays occidentaux acceptent.

Ainsi, dès 1956 avant les débuts de l'Ostpolitik, le CIO imagine une procédure tendant à reconnaître une entité est-allemande. L'action d'une institution sportive internationale précède donc celle des États.

Néanmoins, la participation de la RDA avec son drapeau et son hymne lors des compétitions internationales organisés dans les pays de l'Ouest n'intervient qu'une fois l'accord donné par le gouvernement fédéral allemand en juillet 1969, à la faveur de l'Ostpolitik mené par le gouvernement dirigé par Willy Brandt. La RDA est alors autorisée à participer aux compétitions internationales avec son drapeau et son hymne. Ce nouveau mode de participation est immédiatement appliqué lors des compétitions organisées sur le sol des pays de l'Alliance. En 1972, les JO sont organisés à Munich : c'est donc en RFA que l'équipe olympique est-allemande est pour la première fois représentée avec son drapeau et son hymne. Il faut attendre les JO de Los Angeles, en 1980, pour que l'équipe est-allemande soit officiellement présentée sous l'étiquette « RDA ».

Gabriel Bernasconi,

Désormais reconnu comme une véritable composante de la culture mondiale, le sport permet une approche originale et particulièrement révélatrice de la société internationale et de certaines de ses problématiques. S'ordonnant essentiellement autour d'organisations, dont certaines - tel le Comité International Olympique (CIO) - jouent un rôle croissant, le sport est tout naturellement devenu un espace international privilégié.

En effet, forme atypique d'affrontement, la rencontre sportive s'exprime sur le terrain à l'échelle des athlètes, mais sa portée symbolique fut, dès ses origines, exploitée par les entités nationales représentées. Le développement des télécommunications ayant accru la capacité mobilisatrice du sport, ce dernier devint un véritable investissement politique destiné à exploiter les émotions et les valeurs esthétiques, sanitaires, physiques et pédagogiques générées par le spectacle sportif. De fait, les États tendent à diriger le sport comme un réel vecteur de propagande et de communication, l'idée étant notamment de gagner l'adhésion des foules qui ne manqueront pas de faire le rapprochement entre la supériorité athlétique nationale et le régime en place.

Cela est singulièrement vrai en Extrême-Orient où politique et sport sont « particulièrement et étroitement liés »[[JOYAUX (François), « Chine, Corée, Japon : les jeux de la politique », Géopolitique, n°66, juillet 1999, p. 25.]]. Ainsi, en Chine, des Boxers nationalistes du début du siècle dernier aux athlètes médicalement assistés de la fin des années 1980, le sport a constamment servi les intérêts politiques de la nation. À ce titre, l'étude des relations entre le mouvement olympique et la Chine offre non seulement une autre facette de la politique internationale chinoise, notamment dans son conflit avec Taiwan, mais permet également d'apprécier la place du sport et du mouvement olympique dans les relations internationales d'après-guerre. Le cas chinois, de l'olympiade finlandaise de 1952 à l'attribution des Jeux de 2008 à Pékin, présente peu ou prou les différents aspects qui caractérisent le rôle du CIO sur la scène internationale, actuellement et au cours du demi-siècle écoulé. En dehors du cadre diplomatique classique, la Chine transforma le comité en une véritable scène diplomatique et instrumentalisa l'évènement olympique pour tenter d'affirmer sa légitimité internationale, d'assurer sa prédominance sur Taiwan, puis son ouverture à l'extérieur.

Dès 1922, l'intégration de la Chine au sein du CIO eut une connotation politique avec la cooptation du Dr Cheting T. Wang, fortement impliqué dans les activités du Kuomintang. Ce diplomate de carrière qui avait représenté la Chine lors des négociations du traité de Versailles fut ainsi plusieurs fois ministre des Affaires étrangères entre 1923 et 1939. Les liens particulièrement étroits qu'il tissa alors avec les membres du CIO, mais également avec les autorités américaines, firent de lui l'homme d'influence de Taiwan lors des premiers débats relatifs au « dilemme chinois ». Xiangsi Kong, président de la Banque de Chine, puis Shou Yi Tung, sportif éclectique - membre des équipes nationales de basket-ball, de football, de baseball, d'athlétisme et de tennis, ce qui, au passage, donne une idée de la faiblesse et de l'élitisme du sport chinois de l'époque - intégrèrent à sa suite la structure olympique.

Après la prise de pouvoir par Mao en 1949, les destinées divergèrent : les Dr Wang et Kong choisirent la voie nationaliste, tandis que le Pr Tung optait, officiellement de plein gré, pour le régime révolutionnaire. Le même phénomène se retrouva au niveau du Comité national olympique (CNO) chinois, la China National Amateur Athletic Federation (CNAAF), domiciliée en 1949 à Nankin : des 25 membres, seuls 6 restèrent sur le continent. La division était amorcée, et chaque structure prétendait assurer la continuité légitime du comité d'origine. Les dirigeants communistes chinois déménagèrent l'organisation à Pékin et en changèrent symboliquement le nom en All-China Athletic Federation (ACAF), laissant ainsi à la structure taiwanaise la liberté de se prévaloir de la dénomination originelle. Cette faute stratégique et l'influence de Wang furent préjudiciables aux revendications communistes en rendant plus crédible l'hypothèse d'une continuité à Taiwan du CNO prérévolutionnaire. La CNAAF formosane bénéficia donc de cette présomption essentielle, d'autant que l'existence d'un comité national reconnu est obligatoire pour pouvoir prendre part aux Jeux olympiques.

De la légitimité de la représentation sur la scène internationale

Au plus fort des tensions Est/Ouest, et surtout de la guerre de Corée, la Chine s'engagea dès lors dans une véritable lutte d'influence destinée à se faire reconnaître comme l'unique et légitime représentant de la nation chinoise, déclarée communément par Pékin et Taipei une et indivisible. Le « dilemme chinois » du CIO fut logiquement le pendant sportif des prétentions politiques exprimées par Pékin au plan international. Il convenait pour Pékin de faire exclure Taiwan du mouvement olympique ou, à défaut, d'intégrer ce dernier afin que Formose ne puisse l'éclipser en évoluant seule sur la scène olympique. Les Chinois, appuyés par le bloc communiste, et les Formosans, soutenus par des Américains en plein maccarthysme, transformèrent le CIO en une scène d'affrontements politiques où s'exprimèrent les tensions et les alliances internationales.

Il était par ailleurs essentiel pour la Chine de prendre part aux Jeux d'Helsinki de 1952 qui devenaient en effet les plus représentatifs de l'histoire olympique, avec en particulier la première participation de l'URSS. La Chine devait donc y trouver sa place, pour ne pas laisser le stade à Taiwan, pour rejoindre le concert des nations et se faire reconnaître par la communauté internationale, mais également pour assurer, au côté de son puissant voisin géographique et idéologique, une représentation communiste supplémentaire.

Toutefois, après consultation des différents comités nationaux, Sigfried Edström, président du CIO, décida que la Chine communiste, mais également l'Allemagne de l'Est, autre point brûlant, ne pourraient prendre part aux Jeux de 1952, après lesquels leur situation serait étudiée. Pourtant, et d'une manière obscure, ce sont les officiels formosans qui reçurent le câble informant la Chine de cette décision, créant ainsi une confusion qu'Avery Brundage, alors président du CNO américain, attribua à une manœuvre des services secrets communistes. Lors de la session d'Helsinki, les Chinois, dont les athlètes attendaient à Leningrad l'autorisation d'entrée sur le territoire finlandais, firent pression sur un CIO divisé et porté par l'idéal olympique de participation de tous les sportifs du monde, sans discrimination. Le Comité se refusa alors à faire de l'une des deux organisations chinoises le représentant unique du sport chinois et, sur proposition française, autorisa exceptionnellement les athlètes des deux Chines à participer aux Jeux. Ce faisant, il évitait de prendre une option politique en faveur de l'un des deux blocs. Cette décision provisoire fut cependant refusée par Taiwan. Ses dirigeants en dénoncèrent l'illégalité et décidèrent de boycotter les JO d'Helsinki, instaurant même un black-out total sur l'évènement olympique puisque les médias insulaires furent interdits d'en diffuser les informations. Au cours des Jeux, seule la participation d'un nageur de la République populaire officialisa symboliquement l'existence de ce nouvel État au plan sportif, et politique.

Jusqu'à 1952, le cas chinois resta globalement une question régionale trouvant dans le CIO la prolongation d'une confrontation politique, une scène où les acteurs évoluaient avec leurs soutiens respectifs. Sous la présidence de l'américain Brundage, élu cette même année à la tête du CIO, ce dilemme olympique devint un véritable conflit de guerre froide entre superpuissances et vit l'une des dernières manifestations du soutien soviétique à la Chine communiste.

Deux gouvernances pour une nation

Afin d'obtenir une reconnaissance définitive du comité de Pékin, la Chine et l'URSS, en pleine union sacrée, notamment depuis 1953 et la mort de Staline, associèrent leurs efforts. Après le succès diplomatique de l'olympiade précédente, Pékin espérait profiter des Jeux de 1956 pour supplanter définitivement Taiwan. Se présentant toujours comme l'épigone de l'ancien comité, l'ACAF multiplia donc les requêtes et, en 1954, obtint du CIO la reconnaissance attendue. Ce faisant, le CIO devenait la première grande organisation internationale à admettre la RPC en son sein et à tenter d'y faire coexister les deux Chines, chacune exigeant malgré tout l'exclusion de l'autre.

Toutefois, en 1955, les dirigeants taiwanais renoncèrent finement à cette revendication : cette décision tactique satisfaisait les puristes de l'olympisme et attirait sur Taiwan les sympathies des membres du CIO, y consolidant sa position ; elle mettait par ailleurs les Chinois dans l'obligation de choisir entre adopter un comportement similaire et renoncer à leurs prétentions légitimistes - ce qui pouvait signifier reconnaître la gestion nationaliste sur l'île de Taiwan - ou insister et se mettre à dos la communauté olympique ; enfin, cette décision s'accordait à la politique prudente des États-Unis qui avait signé avec Taiwan le traité de défense mutuelle du 2 décembre 1954 tout en se dissociant clairement de toute idée de reconquête du continent. Mais Pékin jouissait alors d'une amélioration de sa position internationale - résultant notamment de l'activité de Zhou Enlai - et ne renonça pas.

Entre les étés 1955 et 1956, Pékin lança ainsi une campagne de propagande sur le thème « les patriotes appartiennent à une même famille ». Parallèlement, les appels à la réunification politique furent relayés sur le plan sportif grâce au CIO lui-même qui avait choisi de confier au Professeur Tung un projet d'équipe mixte réunissant, comme pour l'Allemagne, les sportifs des deux Chines lors des Jeux de 1960. La RPC tenta de détourner ce projet, et invita les Chinois de Formose à se joindre dès 1956 aux athlètes de la Chine continentale. Rappelé à l'ordre par Otto Mayer, chancelier du CIO, le CNO chinois répondit que Taiwan était une province chinoise et que l'organisation sportive devait naturellement y être dirigée par Pékin. L'ACAF mit également en cause le CIO, coupable de s'obstiner à reconnaître deux CNO chinois distincts[[Lettre de Jung Kao-tang, secrétaire général de l'ACAF à Otto Mayer, du 22 octobre 1956, correspondance du CNO de Chine, Archives du CIO, Musée olympique, Lausanne.]]. Ce projet fut abandonné et, le 6 novembre 1956, la Chine prévint qu'elle ne participerait pas aux Jeux tant que la « prétendue organisation des sports de la traîtresse clique de Chiang Kai-shek, ardemment répudiée par 600 millions de chinois » en serait[[Télégramme de l'ACAF à Otto Mayer du 6 novembre 1956, correspondance du CNO de Chine, Archives du CIO, Musée olympique, Lausanne.]]. Le CIO ne céda pas... alors que Formose avait boycotté les Jeux d'Helsinki pour protester contre la présence des communistes, ce fut cette fois la Chine populaire qui renonça à la XVIe olympiade de Melbourne pour « raisons politiques ».

Vers l'isolement chinois

L'année 1958, et en particulier le mois d'août, fut une charnière cruciale dans la situation de la Chine. Comme souvent dans l'histoire chinoise, politique intérieure et internationale se rejoignent. Sur le plan intérieur, et après la période de libéralisation relative des « Cent fleurs », Mao radicalisa ses réformes internes avec le lancement du « Grand bond en avant » en mai, et l'institution officielle des communes populaires, en août. Ces deux mesures, contestées par les Soviétiques, ne firent qu'accroître les différends qui s'étaient affirmés entre les deux puissances socialistes au lendemain du XXe congrès du PC de 1956. La rupture se consommait lentement, les deux voisins ayant encore besoin l'un de l'autre. Mais la détente soviéto-américaine risquait de mettre en péril les intérêts de la Chine populaire dans le contentieux taiwanais, d'autant que, dans le même temps, Pékin durcissait ses rapports avec les États-Unis, interrompant notamment les conversations de Varsovie en avril 1958. Les rapports entre Brundage et Tung s'aiguisèrent pareillement, chacun accusant l'autre de se servir du sport à des fins politiques. L'attitude de Brundage, qui en venait à défendre les positions taiwanaises, doit se comprendre par sa dualité d'appartenance. Américain en période de guerre froide et de maccarthysme, il ne pouvait se permettre d'être trop bienveillant pour le régime de Pékin. Par ailleurs, président du CIO, c'était un idéaliste pour qui le mouvement olympique devait être une assemblée universelle, pacifique et, dans l'absolu, apolitique.

Août 1958 est un tournant essentiel, marqué par la crise du détroit de Taiwan. La Chine, désireuse de reconquérir l'île ou, à défaut, d'affirmer explicitement à l'ensemble de la communauté internationale - en particulier à l'URSS - qu'elle ne comptait pas renoncer à ses revendications sur l'archipel, bombarda les îles de Quemoy et Matsu, non couvertes par les accords sino-américains. L'expression de ses ambitions ne se limita cependant pas à l'aspect militaire. Ainsi, le 19 août, en pleine crise du détroit, la République populaire de Chine se retira du mouvement olympique. Shou-yi Tung écrivit ainsi : « Brundage, président du CIO ayant délibérément violé la charte olympique dans le but de servir le projet politique impérialiste US de créer « deux Chines », je déclare formellement que je refuse de coopérer avec lui ou d'avoir quelque relation que ce soit avec le CIO tant que celui-ci sera sous sa domination »[[Lettre du Pr Tung à Otto Mayer du 19 août 1958, correspondance du CNO de Chine, Archives du CIO, Musée olympique, Lausanne.]]. La sortie du CIO entraînait en fait dans un vaste plan destiné à réaffirmer les prétentions de la Chine communiste sur les îles. Ce plan fut peu fructueux, d'autant que, signe précurseur de la future rupture, l'URSS, contrairement aux Américains, n'intervint pas dans le détroit de Taiwan[[Alors que la Chine se replia le 6 septembre, Khrouchtchev la soutint dans une lettre à Eisenhower, écrite le 7 seulement.]]. Quant au départ du CIO, il annonça une absence de près de vingt ans durant laquelle Taiwan put profiter, avec certes de nombreuses difficultés, de l'exclusivité de la représentation olympique chinoise.

Une crise de guerre froide

Cette défection ne signifia pas pour autant la fin du dilemme chinois puisqu'en ces dernières années d'alliance, l'URSS relayait les délégués chinois, plus intéressée d'ailleurs par la défense des intérêts du communisme que par celle des intérêts particuliers de la RPC. Son approche stratégique fut inédite puisque les Soviétiques s'attaquèrent à l'appellation officielle du CNO formosan. En effet, le CNAAF de Taiwan était officiellement enregistré au CIO comme « comité olympique chinois », ce qui lui laissait l'apparence de la représentativité nationale la plus grande. Cependant, les Chinois, quand ils appartenaient encore au CIO, ne pouvaient à la fois exiger l'exclusion de Taiwan et remettre en cause cette appellation, puisque cela aurait signifié admettre l'existence de fait du comité honni. Le départ de la RPC supprima cette entrave. Moscou argua que son absence accentuait l'illégitimité du CNO

insulaire, maître sur un territoire et une population incomparable avec la Chine continentale, et qui donc usurpait son titre et devait être exclu. Lors de la 55e session du CIO en 1959, Brundage, convaincu, annonça que le comité taiwanais avait été retiré de la liste officielle dans l'attente d'une nouvelle candidature sous une mention ne faisant pas référence à la Chine.

Le département d'État américain n'exprima d'abord que discrètement son désaccord, regrettant que le CIO s'insinue dans un tel problème diplomatique. Mais les médias menèrent une violente charge contre Brundage et « son » CIO dont ils finançaient les JO d'hiver de 1960 à Squaw Valley. Pour l'opinion publique, il était inconcevable de financer une organisation « procommuniste ». Le département d'État dut réagir, et géra le dilemme chinois dans une logique de guerre froide. Dénonçant des pressions soviétiques sur le CIO, le Congrès vota à l'unanimité une concurrente résolution favorable à la réintégration de Taiwan et au maintien de la RPC hors du CIO : le texte affirmait que les États-Unis ne concourraient pas aux Jeux si les Taiwanais se voyaient privés du droit d'y participer[[86th Congress, 1st session, H. CON. RES. 191, du 2 juin 1959.]] ; l'utilisation de personnel et d'équipement de l'US Army à Squaw Valley serait également interdite si des athlètes de « nations libres » étaient exclus. Pour la première et unique fois, un État menaça de boycotter ses propres Jeux ! La plus ironique des voix qui s'élevèrent alors fut sans doute celle du San Francisco Chronicle qui, le 11 juin 1959, proposa pour clore le débat que les appellations « Taiwan Tiger » et « Red Sox » soient adoptées. Les plus hautes instances exercèrent leur pression sur Brundage, qui fut même convoqué devant le comité de la sécurité intérieure du Sénat dans le cadre d'une enquête sur l'infiltration communiste au sein du CNO américain. Toutefois, et malgré l'insistance américaine, Taiwan ne participa pas aux Jeux de Squaw Valley : l'île n'était membre d'aucune fédération de sports d'hiver...

Le CIO céda cependant et réintégra dans les mois qui suivirent ces Jeux hivernaux le désormais « comité olympique de la République de Chine ». Il précisa néanmoins qu'aux Jeux de Rome l'équipe taiwanaise s'afficherait « sous le nom du territoire où son comité olympique administre le sport olympique, c'est-à-dire Taiwan ou Formose ». Dans un premier temps, Taiwan refusa et menaça de boycotter les Jeux. La menace ne fut pourtant pas mise à exécution. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce revirement. D'une part, il aurait été malvenu de refuser une participation pour laquelle les alliés américains avaient déployé tous leurs efforts diplomatiques. D'autre part, en l'absence de la RPC, il était plus pragmatique de profiter du poids médiatique des JO pour exprimer ses doléances. En effet, les Jeux de Rome étaient les premiers à être présentés en mondovision. Ainsi, lors de la cérémonie d'ouverture, comme l'équipe défilait sous la pancarte « Formose », le chef de la délégation sortit un grand placard sur lequel on pouvait lire « UNDER PROTEST ». Taiwan tenta alors de prendre réellement possession de l'évènement olympique, encouragée en cela par l'abandon progressif de la RPC par les Soviétiques plus concentrés sur les cas de la RDA et de la Corée du Nord. Désormais, l'objectif pour Formose était d'imposer le nom de son CNO comme dénomination olympique officielle, seule visible sur le stade. Ainsi en 1963 Taiwan fut autorisée à utiliser les initiales ROC sur les survêtements des athlètes formosans puis, en 1966, lors de sa session de Mexico (qui vit les modifications de nom des CNO de la RDA et de la Corée du Nord), le CIO finit par accepter que l'équipe taiwanaise soit dénommée « République de Chine ».

La voie tiers-mondiste, puis solitaire chinoise

En juin 1960, le rappel des experts soviétiques de Chine sonna le glas de l'entente sino-soviétique, avant que l'ultime conférence stérile de juillet 1962 n'entérine définitivement la « désUnion ». Désormais préoccupée à concurrencer l'URSS au sein du monde socialiste, la Chine révisa sa politique extérieure. En ce sens, la priorité de la politique sportive chinoise n'alla plus au conflit avec Taiwan, mais à la recherche d'un positionnement original sur les scènes internationale et communiste. Absente des Jeux olympiques, la Chine voulut ses propres rendez-vous pour pouvoir profiter à sa guise d'un évènement sportif international. Ainsi, Pékin organisa en 1964 une compétition militaire regroupant 13 nations socialistes[[Parmi ces nations : la Corée du Nord, le Nord Vietnam, la Pologne, la Roumanie, l'Albanie ou la Mongolie, mais pas l'URSS évidemment.]], alliées à la Chine ou tentant d'adopter une position neutre ou médiane dans le conflit des deux grands communismes. Cette compétition fut une tentative de mise en exergue des différends internes au camp socialiste. Mais l'influence soviétique limita ces initiatives. La Chine se tourna donc vers le Tiers-Monde.

En 1965, par son pamphlet « Vive la guerre victorieuse du peuple », Lin Bao institua une nouvelle théorisation du monde s'appuyant sur la distinction pauvres/riches. Une nouvelle fois, politique intérieure et internationale se rejoignaient et, à l'aube de la révolution culturelle, la Chine prenait le parti des campagnes et des nations pauvres contre les villes et les nations riches, incluant l'URSS, désormais ennemi viscéral. Ce rôle de héraut de la lutte anti-impérialiste, se concrétisait sur le plan sportif par un contre évènement olympique inédit : les GANEFO, jeux des nouvelles forces montantes. Nés d'une initiative de Jakarta, ces jeux du Tiers-Monde furent accueillis avec enthousiasme par Pékin qui y vit une opportunité de concurrencer l'URSS sur ce secteur politique. S'annonçant anti-taiwanais, ces jeux les satisfaisaient pleinement : si Taipei avait les JO, Pékin devait avoir ses jeux... et, de préférence, s'y illustrer, ce que Taiwan ne faisait pas aux JO. En 1964, la première édition fut une réussite, avec la présence de tous les États communistes, y compris l'URSS, ralliée au projet six mois auparavant pour ne pas abandonner le stade à la Chine. Les honneurs protocolaires et la majorité des médailles revinrent à la RPC, en lune de miel avec l'Indonésie. Les deux États partagèrent la direction du mouvement, ne faisant aucune mention du financement soviétique pourtant considérable. En 1965, avec 39 nations présentes à Pékin lors de la seconde édition des GANEFO, les Chinois semblaient tenir leur propre compétition sportive. Mais les GANEFO étaient déjà sur le déclin. Le renversement de Soekarno en 1965[[Après avoir quitté le mouvement olympique en 1964, l'Indonésie le réintégra en 1967.]], la défection de l'Égypte - qui devait recevoir la troisième édition - et les conséquences désastreuses de la révolution culturelle, ne permirent pas le développement de la structure. Malgré une tentative de relance par Sihanouk, les activités cessèrent début 1967. Dès lors, et sur tous les plans, la Chine connut l'isolement, aggravé d'un point de vue socialiste par la condamnation de l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie (1968) et les incidents frontaliers à la frontière du Xinjiang (1969).

La Chine communiste sort de l'isolement

Les décennies 1960 et 1970 virent donc sous différentes formes l'intrusion de la politique sur le stade, et non plus dans les coulisses de la diplomatie sportive. Elles furent également, au niveau international, marquées par la recherche croissante de voies originales, d'une certaine émancipation de l'appartenance de bloc dont les Chinois tentèrent de profiter. Ainsi, les sessions du CIO permirent de constater le soutien albanais, mais surtout roumain, à un communisme chinois dissident de la ligne soviétique. L'isolement de la RPC créait par ailleurs l'opportunité d'en faire une alliée de circonstance contre le bloc soviétique. Les Occidentaux ne tardèrent pas à saisir l'occasion : reconnaissance par le

Canada le 13 octobre 1970, rapprochement sino-américain de 1971 avec, en avril, la diplomatie du ping-pong qui donna un signe à la communauté internationale et, en juillet, la visite secrète de Kissinger à Pékin. En octobre, le veto américain levé, la Chine populaire entra à l'ONU en lieu et place de Taiwan. La même année, le Japon renoua ses relations diplomatiques avec Pékin. Confortée par son entrée à l'ONU, forte de l'arme nucléaire et d'une population de 800 millions d'habitants, soit le quart de la population mondiale, la Chine représentait alors l'une des grandes puissances mondiales. Le temps de la reconquête sonnait. Elle se ferait à tous les plans et Taiwan en paierait le prix.

D'un point de vue sportif, Lord Killanin ayant remplacé Brundage en 1972, la Chine opéra un rapprochement avec le CIO, aidée en cela par la volonté du nouveau président de réintégrer la première puissance démographique mondiale. Dès 1973, la Chine avait entamé des démarches en vue de réintégrer des fédérations sportives internationales reconnues par le CIO. En effet, l'appartenance à un minimum de cinq d'entre elles était un préalable nécessaire à l'admission au sein du comité. Le retour au sein de la communauté olympique se heurta longtemps à une certaine opposition de la communauté sportive, due à l'image négative née de la révolution culturelle et à son exigence non négociable d'exclusion de Taiwan.

En avril 1975, grâce au soutien de nombreuses nations de l'Est asiatique, la RPC avait cependant obtenu son admission au sein de 10 des 27 fédérations internationales reconnues à l'époque par le CIO[[Aviron, basket-ball, canoë kayak, escrime, gymnastique, haltérophilie, hockey sur glace, lutte, patinage et volley-ball.]], chaque fois aux dépens de Taiwan. Sentant l'urgence de la situation, les dirigeants formosans adoptèrent une attitude analogue aux Chinois, afin de ne pas perdre eux-mêmes les cinq affiliations nécessaires. Ainsi, en 1975, Taiwan intégra la fédération internationale de luge et connut un échec auprès de la fédération équestre. Formose cherchait un sursis à son expulsion progressive et inéluctable de la communauté sportive internationale. Le même mouvement était enclenché au niveau politique : chaque nouvelle reconnaissance de Pékin par un État entraînait la rupture par Taipei de ses relations diplomatiques avec ce pays, comme ce fut le cas avec les Philippines et la Thaïlande cette même année 1975.

L'évènement olympique pris en otage

La demande de réadmission chinoise fut examinée par le CIO lors de sa session de mai 1975, à une période d'intense tension militaire avec l'URSS. Le débat vit donc l'objection de la plupart des membres du bloc socialiste, et l'aboutissement fut conciliatoire : l'admission n'était pas formellement refusée, mais la décision n'interviendrait qu'après les Jeux de Montréal de 1976. Or, dès 1974, Pékin, désireuse de participer à ces JO et, à défaut, que les athlètes de Formose n'y participent pas, fit savoir au Canada qu'il violerait l'accord de reconnaissance s'il les laissait concourir. La décision de 1975 plaçait le Canada dans une position délicate, obligé de choisir entre le soutien à un État membre du CIO mais qu'il ne reconnaissait pas et à un État qu'il reconnaissait, mais qui n'était pas membre du CIO.

Élu Premier ministre en 1968, Pierre Trudeau avait adopté une nouvelle approche de la politique extérieure du Canada, nommée « troisième option ». Le gouvernement s'orienta vers une

diversification de ses relations internationales et la régression de l'influence américaine. La reconnaissance de la Chine entrainait dans cette stratégie. Conséquence de cette décision, les Formosans restaient autorisés à entrer au Canada à condition de ne pas se présenter publiquement comme les représentants de Taiwan ou d'en promouvoir l'identité et les revendications. En 1969 le CIO, examinant la candidature de Montréal, demanda au Canada s'il existait des lois pouvant interférer avec les Jeux, sachant que libre entrée devait être accordée à toutes les délégations. Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, garantit que tous les participants seraient libres d'entrer au Canada pursuant to the normal regulations, ce que le CIO prit comme une garantie suffisante. Les Jeux furent attribués à Montréal en mai 1970 avec, pour seul gage, la lettre de Sharp et sa formule imprécise.

À l'approche des Jeux de 1976, la crise diplomatique devint perceptible et fut amorcée par le retrait des invitations faites aux jeunes Taiwanais pour le camp olympique de la jeunesse de Montréal. Après des rencontres stériles avec Killanin, Ottawa annonça que, pour participer, les Formosans devraient renoncer aux termes China ou Republic of China et ne pas utiliser de symbole de souveraineté. Le Canada suggérait que le CIO impose, comme à Rome, la dénomination Formose. Killanin, accusant le Canada de violer les principes de la charte olympique, menaça de rendre l'affaire publique. En réponse, la validité des cartes d'identité olympique des Taiwanais fut révoquée, et le CIO informé que, s'il restait sur ses positions, le Canada en viendrait tout simplement à refuser la participation de Taiwan. Le CIO prévint la presse, suscitant une vague de contestation internationale. L'intervention du président du CNO américain, qui avertit qu'un empêchement de Taiwan entraînerait le retrait des États-Unis, compliqua encore la question. Trudeau accepta finalement que l'équipe taiwanaise participât sans autre condition que celle de ne pas s'afficher comme « République de Chine », mais comme « Taiwan ». Ce compromis, validé par les États-Unis, fut jugé inacceptable par Taiwan qui se retira. Pour la première fois, une délégation subissait la volonté d'obstruction politique du pays d'accueil. Illustration de la « troisième option », cette crise permit au Canada d'affirmer sa capacité à maintenir une décision unilatérale dans une position isolée, contre ses partenaires les plus proches et malgré l'hostilité de l'opinion publique internationale. Ironie du sort, le Canada ayant fini par accepter un compromis, cet épisode fut qualifié de « seule crise majeure à avoir troublé les relations du Canada et de la Chine »[[GRANATSEIN (Jack Lawrence), BOTHWELL (Robert), *Pirouette: Pierre Trudeau and Canadian Foreign Policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1990, p. 188.]]. Néanmoins la Chine obtenait satisfaction : elle n'était pas présente à Montréal, mais Taiwan non plus.

L'émergence de la Chine

Les boycotts de Montréal, Moscou et Los Angeles obligèrent les dirigeants olympiques à réagir pour sauver les Jeux et assurer à la communauté une certaine indépendance politique. Le CIO s'ouvrit au monde par une intense activité diplomatique, et accompagna des nations partageant le même dessein. À ce titre, le mouvement olympique fut, et reste, un appui précieux à l'ouverture de la Chine au monde.

Après la crise de Montréal, Killanin s'assura auprès des comités d'organisation des Jeux de Lake Placid et de Moscou qu'ils recevraient l'ensemble des CNO reconnus. Cette vérification, désormais nécessaire, était liée au dilemme chinois : il était clairement établi que la volonté de Killanin était de faire participer la RPC aux Jeux de 1980. L'année précédant ces Jeux fut donc celle de la

réintégration de la Chine au sein du CIO mais aussi de la reconnaissance diplomatique américaine. L'île de Taiwan, qui restait cependant protégée par les États-Unis, venait de perdre son dernier rempart de choix contre l'abandon diplomatique. Pour conserver un minimum de reconnaissances, elle développa alors une politique de survie, fit des concessions et s'acheta les faveurs de nations pauvres. De même, pour ne pas disparaître de la scène sportive, Taipei accepta progressivement la cohabitation avec la Chine, au sein du mouvement sportif, puis olympique, ce qui fut précurseur puisqu'il fallut attendre 1990 pour que Formose reconnaisse officiellement l'existence de la RPC. Tout en développant sa stratégie globale d'isolement de l'île, Pékin lui donnait des signes de détente, avec notamment, le 1er janvier 1979, un message de Deng Xiao-Ping qui reconnaissait, entre autres le statu quo.

En octobre 1979, la RPC fut admise au CIO sous le nom de « comité olympique chinois », tandis que le comité formosan se voyait obliger de changer son appellation en « comité olympique de Taipei de Chine » ce qui entraînait une prévalence symbolique du régime de Pékin sur la nation chinoise, d'autant que Taiwan devait renoncer à ses hymne et drapeau sur le stade olympique. De plus, les Américains, comme les Canadiens quatre ans plus tôt, interdirent aux athlètes de Lake Placid d'arborer les symboles de leur souveraineté nationale. Une procédure judiciaire perdue contre le CIO, et une autre contre le comité d'organisation américain et pour la première fois dans l'histoire des Jeux, une nation, Taiwan, boycotta les Jeux d'Hiver.

Devenu président du CIO en 1980, Juan Antonio Samaranch conclut un accord avec Taiwan et s'engagea à l'aider dans sa réintégration de la communauté sportive. En 1932, la première participation d'une délégation chinoise aux Jeux olympiques se fit à Los Angeles. En 1984, cette même ville vit la première réunion des deux États chinois au sein des mêmes Jeux. Paradoxe de l'histoire, ces retrouvailles auraient pu avoir lieu quatre ans plus tôt, à Moscou, mais l'invasion de l'Afghanistan mit fin salutairement au débat relatif à l'envoi d'un millier de journalistes chinois en URSS.

Le mouvement olympique avait donc réalisé un challenge historique et inédit : assurer la cohabitation pacifique des deux Chines au sein d'une même institution internationale. Pour Taipei, cette issue fut salutaire. Dans sa relégation progressive de la scène internationale, cet accord lui assurait une présence immuable et indépendante au sein du mouvement sportif international. Pour la RPC, ce fut un essai victorieux d'une nouvelle politique moins radicale : faire fructifier sa position internationale pour réduire Taiwan à une portion congrue tolérée et, au final, à une première étape de soumission de l'île vers un statut proche d'une subordination de fait. Ainsi en 1995 seuls 29 États, pour la plupart pauvres et agissant par intérêt économique, reconnaissaient Taipei. La doctrine « un État, deux systèmes » lancée par Pékin s'inscrit désormais dans ce qui ressemble à une stratégie lente d'absorption.

L'ouverture internationale et la propagande sportive

A partir des années 1980, le CIO développa ses missions de service public international, en matière d'aide au développement humain ou de protection de l'environnement, ainsi que ses prétentions sur la

scène mondiale. Sa vocation sort désormais largement du cadre purement sportif et se rapproche des desseins établis par la charte de San Francisco établissant l'ONU. Depuis 1993, l'assemblée générale de l'ONU a ainsi par trois fois adopté une résolution enjoignant les États à respecter l'hellénisme et traditionnelle trêve olympique durant la durée des Jeux. Diplomate de carrière, Samaranch atteignit le « rang de quasi-chef d'État » [[HOURCADE (Michel), « Le sport, l'État et le droit », Revue juridique et économique du sport, n°36, septembre 1995, p. 14.]] : après six ans de présidence, il avait fait 91 tours du monde, rencontré 146 chefs d'État et reçu 249 décorations. Ses contacts avec la Chine furent particulièrement nombreux. Il partageait en effet avec les dirigeants chinois une même volonté de trouver une place de choix sur la scène internationale. Comme l'indique le titre exhaustif d'une œuvre chinoise dont le CIO fit l'acquisition, il s'agissait de « marcher vers le monde ». Ces bonnes relations en firent un soutien de poids aux candidatures de Pékin à l'organisation des Jeux.

Pour leur retour sur la scène olympique, les athlètes chinois furent spécialement préparés. Il s'agissait de convaincre, sur la piste, des vertus du socialisme chinois. La Chine ne fut pas la première à se servir de la performance au profit de leur propagande idéologique, mais elle fut sans doute la dernière à faire un usage généralisé du dopage dans cette optique ou en tout cas à le faire d'une manière si évidente. Ces pratiques sont désormais en régression : leur visibilité nuisait en effet à l'image du pays et pouvait compromettre la perspective d'obtenir les Jeux. Ainsi, acte sincère ou coup d'annonce à la veille de l'attribution des JO de 2008, la délégation chinoise à Sydney exclut 27 athlètes dopés dont les performances avaient semblé suspectes à leur propre comité. La recherche de la performance passa cependant par d'autres procédés servant plus efficacement les intérêts de l'État chinois, avec notamment l'établissement d'un système de coopération sportive avec d'autres États.

Organiser les Jeux

L'organisation des Jeux était vue par la Chine comme la consécration de son ouverture internationale, de sa réussite économique, mais également de sa puissance régionale, face au Japon, et mondiale, face aux États-Unis. L'obtention des Jeux était également la marque de « la reconnaissance de la légitimité de son régime communiste dans cette période dite d'après guerre froide » [[JOYAUX (François), op. cit., p. 27.]]. L'aura qu'acquiert désormais une ville organisatrice des Jeux dépasse en effet toute campagne publicitaire internationale. Le gain est général : pour la ville et ses habitants qui peuvent jouir d'infrastructures modernes ; pour le pays qui profite de cette occasion pour multiplier les contacts diplomatiques et économiques, mais aussi pour créer un artifice fédérateur permettant d'occulter certains problèmes sociaux internes ; pour les sportifs qui, mieux préparés ou conscients de leur représentativité devant leur public, améliorent bien souvent leurs performances ; pour la promotion culturelle enfin.

Au lendemain des événements tragiques de Tiananmen, la Chine avait obtenu l'organisation des Jeux asiatiques de 1990, ce qui constituait une victoire encourageante. Pékin posa donc sa candidature pour les Jeux de 2000 avec une campagne illustrant parfaitement ses aspirations, puisque les slogans furent les suivants : « la puissance du peuple », « la puissance sportive », « la puissance industrielle ». Les travaux à réaliser étaient faramineux, mais l'argument de poids était là : 1,2 milliards de consommateurs et de téléspectateurs potentiels. À titre d'exemple, en 2002, la première rencontre de l'équipe chinoise lors d'une phase finale de coupe du monde de football a battu

le record absolu d'audimat à l'échelle planétaire... Mais la candidature chinoise fut peu à peu desservie par son travers historique, la politisation de ses prétentions sportives.

Défaits pour les Jeux de 2000, Pékin obtint finalement ceux de 2008. Pour ce faire, le travail diplomatique fut énorme, avec une médiatisation inédite de la campagne olympique et des négociations discrètes aux plus hauts niveaux étatiques. Les communicants mirent tout en œuvre pour convaincre, des « trois ténors » (Pavarotti, Domingo, Carreras) venus chanter à Tienanmen, aux pelouses peintes en vert pour la venue de la commission d'évaluation du CIO. Par ailleurs, la Chine insista sur le fait que les Jeux étaient un facteur d'ouverture des régimes « forts » : cinq ans après les Jeux de Moscou, la perestroïka ; les Jeux de 1988 à Séoul et la Corée du Sud se démocratisait. Pékin obtint même le soutien officiel de Taiwan qui nourrit l'espoir que l'événement garantisse à l'île une sécurité accrue.

Les dirigeants chinois veulent désormais faire de ces Jeux la vitrine de leur réussite, le symbole fort de la modernisation sociale et économique. Grâce au prétexte olympique, la Chine a déjà activé son ouverture, nouant de nombreuses relations de coopération amicale, une nouvelle étape de développement étant souvent franchie dans différents domaines. Pékin a également accéléré ses étapes d'adoption des normes internationales en particulier dans l'industrie navale, textile, chimique et métallurgique. Enfin, ces Jeux pourraient se répercuter sur la situation des droits de l'homme en Chine. L'organisation Human Rights Watch, hostile a priori à la candidature de Pékin, considère désormais que l'option chinoise fait peser sur le CIO et les sponsors la charge de transformer les Jeux en force de progrès. Le CIO a d'ores et déjà pris la mesure de ce challenge en menaçant la Chine de sanctions si celle-ci ne tenait pas ses engagements en la matière.

Conclusion

S'il ne le souhaitait pas, le baron de Coubertin ne voyait pas le sport exempt de politique lorsqu'il rénova les Jeux olympiques. Cette interaction fut cependant longtemps à sens unique avec une exploitation constante du mouvement olympique par les États qui, se souciant peu de l'esprit sportif et des principes olympiques, dévoyèrent le mouvement et l'événement olympiques à des fins politiciennes. Désormais, le CIO s'est quelque peu dégagé de cette influence et peut prétendre pouvoir lui-même agir sur la vie internationale. Il accueille désormais 201 CNO (Irak non compris), quand les récents apports suisse et timorais ne permet à l'ONU de ne comptabiliser « que » 191 membres. En 1984, Pierre Milza désignait le sport comme « une composante et un reflet de la vie internationale », et « un moyen de la politique étrangère » [[MILZA (Pierre), « Sport et relations internationales », Relations internationales, n°38, été 1984, p. 155-174.]]. Près de vingt ans plus tard, sa structure la plus développée peut également prétendre au qualificatif d'« acteur de la scène internationale », dont les actions sont directement perceptibles dans le monde interétatique. La sacralisation du sport, qui fit des stades le lieu des adorations et sanctifia les athlètes, lui conféra également une portée symbolique universelle qui n'échappa pas à la Chine. Le « stade de l'amitié », généreusement offert par la Chine au Bénin ainsi que les nombreuses coopérations chinoises à la mise en place de telles infrastructures ailleurs en Afrique (au Niger par exemple) en témoignent. Pendant plus de trente ans, la Chine instrumentalisa le mouvement olympique dans le cadre de ses relations internationales, tout en s'appuyant sur l'évolution politique mondiale. Les Jeux de 2008 s'inscriront vraisemblablement dans cette veine. La Chine, malgré les assurances reçues par le CIO,

pourrait être tentée de profiter de « ses » Jeux pour franchir une nouvelle étape dans la marginalisation ou, a contrario, dans le rapprochement avec Taiwan. Ils seront dans tous les cas le théâtre sportif de la confrontation politique du siècle à venir : Chine vs États-Unis.

Hugues Tertrais

La question de l'intégration et de l'identité régionale est en Asie d'actualité, certains y voient même une question « chaude » : des trois grands pôles de l'économie et de la population mondiale (avec l'Europe et l'Amérique du Nord), il est en effet le seul à ne pas être ouvertement engagé dans un processus officiel de régionalisation. Il existe bien l'ASEAN (Association of South-East Asian Nations), forte de plus de trente années d'existence et, aujourd'hui, de dix pays membres ; on parle aussi d'une « ASEAN + 3 » (les Dix avec la Chine, la Corée du Sud et le Japon) ; les États-Unis cajolent l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation), beaucoup plus large ; et les Européens l'ASEM (Asia Europe Meeting), dépassant également les limites du continent. Mais le doute subsiste : l'Asie existe-t-elle vraiment ?

Les Chinois, Japonais et autres Thaïlandais se sentent-ils asiatiques au sens où l'entendent les Occidentaux ? Dans les années 1990, à Singapour notamment, comme pour justifier le nouvel élan économique pris par l'Asie orientale, certains avancèrent la pertinence de « valeurs asiatiques », bien vite cependant mises à mal par la crise financière de 1997. Mais il est un domaine rarement considéré, et qui peut à la fois servir de baromètre à la conscience régionale et de vecteur à sa définition : le sport. Cet article tente un premier éclaircissement des relations qu'entretiennent le sport et les identités - nationales mais surtout régionales - en Asie orientale et du Sud-Est.

Tous les pays d'Asie, comme ceux du reste du monde, ont leurs propres traditions sportives. Les arts martiaux sont les plus connus : à côté de ceux du Japon, le Tae Kwan Do coréen ou la boxe thaïlandaise atteste de fortes traditions nationales - certains, au-delà du spectacle, ont d'ailleurs pu prendre un caractère quasi religieux, comme le kung fu chinois, dont les moines de Shao Lin ont fait une discipline ésotérique. Mais il est bien d'autres pratiques : les Thaïlandais, Laotiens et autres peuples thaïs jouent par exemple à un petit ballon en osier avec pour règles que ce dernier ne tombe pas par terre et l'interdiction, en même temps, de le toucher avec les mains...

L'Asie ne vivant pas hors du monde, de multiples échanges s'y sont ajoutés. Le judo et autres karatés japonais ont conquis la planète. En retour, des pratiques occidentales s'y sont imposées : les Japonais sont friands de golf et, si les Asiatiques connaissent les courses de chevaux depuis des temps immémoriaux et sous de multiples formes, celles du Royal Hong Kong Jockey Club, qui a perdu en 1997 son attribut « Royal » du fait de la rétrocession de la colonie à la Chine, restent marquées par une forte empreinte britannique. L'Asie, surtout, se laisse progressivement gagner par le football. Les cadres singapouriens ou hongkongais se passionnent, par exemple, pour les performances du Manchester United et le Japon, conjointement avec la Corée du Sud, a accueilli la Coupe du monde en 1998. Ses clubs n'échappent d'ailleurs pas à des problèmes de financement et aux scandales avénants.

Cette mondialisation du sport n'éteint pas pour autant les revendications identitaires des nations asiatiques. La Chine, surtout, ne rate pas une occasion de marquer son antériorité, réelle ou supposée : ses dirigeants n'ont-ils pas affirmé, au moment où Tokyo et Séoul organisaient la coupe du monde, ce qui constituait déjà une « première », mais en terrain historiquement adverse, que le football avait en fait été inventé... en Chine ? Un ballon d'époque fut même reconstitué et un match à l'ancienne joué en public. Entre mondialisation, où la place de l'Asie ne cesse de s'affirmer, dans ce domaine comme dans d'autres, et identités nationales, à fleur de peaux dans la zone, une nouvelle « architecture » du sport apparaît cependant sur les bords du Pacifique : une organisation régionale à deux niveaux, qui renforce la conscience régionale et favorise à l'occasion son exaltation régionale.

Les Asian Games : version asiatique de l'idée olympique

Lancé en 1896 aux Jeux d'Athènes, avec 13 nations et 311 athlètes, le mouvement olympique a longtemps gardé une configuration très européenne. Jusqu'en 1952, les premiers JO sont très majoritairement célébrés sur le Vieux Continent : dix sur douze (ceux de 1916, 1940 et 1944 n'ayant pas été célébrés), les deux autres étant organisées outre-Atlantique (Saint-Louis 1904 et Los Angeles 1932). La base de l'olympisme s'élargit ensuite mais il faut attendre 1964 et les Jeux de Tokyo, puis 1988 et les Jeux de Séoul, vingt-quatre ans plus tard, pour que l'Asie soit concernée : vingt ans encore et les Jeux de Pékin, prévus pour 2008, donneront corps à une véritable mondialisation du mouvement olympique.

Mais, entre-temps, l'Asie post-coloniale s'est organisée. L'idée est partie de l'Union indienne peu après la proclamation de son indépendance : l'heure était aux retrouvailles de l'Asie avec elle-même, à la redécouverte mutuelle et la solidarité entre les nations. Les premiers Jeux asiatiques se tiennent à New Delhi en 1951 entre les représentants de onze nations, dans un cortège de spectacles et de manifestations culturelles dépassant le strict domaine du sport. A l'instar du mouvement olympique, mais comme pour mieux manifester son existence, l'Asian Games Federation (AGF) organise ces Jeux tous les quatre ans, à mi-parcours des Jeux Olympiques proprement dits. L'Olympic Council of Asia (OCA), qui lui a succédé en 1982, rassemble aujourd'hui les 43 pays d'une Asie comprise au sens large, du Liban et des États du Golfe arabo-persique jusqu'aux rivages du Pacifique en passant par l'Asie centrale. Le rassemblement peut difficilement être plus consensuel : à finalité ni politique ni économique, l'OCA semble être la seule organisation asiatique qui compte parmi ses membres aussi bien la Chine que Taiwan, la Corée du Sud que celle du Nord - seule Israël est absente, la Palestine faisant elle-même partie de l'organisation.

Il faudrait pourtant s'interroger sur le caractère géopolitique, ou plus simplement politique, du mouvement. Depuis 1951, quatorze Asia Games ont été célébrés, dessinant d'abord une Asie principalement orientale : leur hôte le plus occidental a été en 1974 l'Iran, quelques années avant la révolution islamiste. Cette Asie du sport a aussi longtemps gardé les contours de l'Asie non-communiste : les « neutres » n'ont pas été inactifs, l'Inde dès l'origine et en 1982, ainsi que l'Indonésie de Soekarno en 1962. Mais mis à part ce dernier pays, l'Asie du Sud-Est y participe surtout par ses États les plus anti-communistes : les Philippines accueillent les Jeux en 1954, l'année de la fin de la guerre d'Indochine et du Pacte de Manille, qui va constituer l'OTASE, (organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est), sorte d'OTAN asiatique par lequel les États-Unis entendent maintenir la sécurité du « monde libre » dans la zone ; la Thaïlande plus encore, un royaume qui a su échapper à la colonisation

européenne et constitue alors un allié sûr pour les États-Unis, n'accueille les Jeux pas moins de quatre fois à Bangkok (1966, 1970, 1978 et 1998). Mais le délitement du communisme et la fin de la confrontation des « blocs » changent la donne : la Chine, toujours officiellement communiste mais engagée depuis plus de dix ans dans une stratégie d'ouverture, accueille les Jeux en 1990. Pour le reste, comme dans le cas du football, le nord-est du continent marque les Jeux asiatiques de sa dynamique : le Japon, présent dès 1951 à New Delhi, est à deux reprises l'organisateur des Jeux, en 1958 (Tokyo) et 1994 (Hiroshima) ; la Corée du Sud également, en 1986 (Séoul) et 2000 (Pusan).

Si la politique n'apparaît ainsi jamais très éloignée du sport, peut-être pour des raisons de financement - le sport coûte cher et les moyens américains peuvent être sollicités - le souci historique et identitaire n'en est pas moins constant. Les organisateurs des 12e Jeux de Hiroshima, en 1994, se référaient à la fois à la bombe atomique et à leur volonté, à travers le sport, de délivrer un message de paix et de solidarité. Ceux des 14e Jeux de Pusan (Corée du Sud) ont fait en sorte que les délégations de la Corée du Nord et de celle du Sud soient confondues, suggérant l'idée d'une seule et même nation, pourtant bien toujours séparée en deux États. D'une façon générale, la revendication « asiatique » s'affirme. A Pusan, des sports nouveaux, authentiquement asiatiques, étaient présents : le sepak takraw, décrit comme une sorte de volley-ball où les joueurs ne doivent pas se servir de leurs mains, dont il a été question plus haut, le wushu, art martial traditionnel chinois déjà présenté en exhibition aux JO de Sydney, ou le kabaddi indien étaient même à l'honneur, renforçant l'idée que ces Olympiades asiatiques servaient, au-delà de la compétition, de vitrine aux disciplines et aux pays asiatiques.

De l'affirmation identitaire à l'idée d'une certaine centralité asiatique, il n'y a qu'un pas : ce continent ne regroupe-t-il pas la moitié de la population mondiale ? Aux Olympiades asiatiques de Pusan, 44 nations étaient représentées - la 44e, le Timor-Oriental nouvellement indépendant, y étant pour la première fois associé - mais aussi près de 7 000 sportifs. C'est plus que le nombre de participants aux JO de Tokyo en 1964 (94 nations, 5 140 athlètes), un peu moins qu'à ceux de Séoul en 1988 (160 nations, 9 421 athlètes). L'idée fut d'ailleurs formulée à Pusan que les Asian Games offraient une formule plus souple que celle des JO, moins strictement règlementée en tout cas, voire plus proche de l'idéal de Coubertin. Chaque pays peut ainsi concourir et envoyer autant d'athlètes qu'il le souhaite - l'équipe de football d'Afghanistan, qui y faisait en 2000 sa rentrée sur la scène sportive mondiale, a perdu 10-0 devant l'Iran et 11-0 devant le Qatar. Mais cette ouverture n'empêche pas l'excellence : douze records mondiaux avaient ainsi été battus aux Jeux asiatiques de Bangkok en 1998.

Un nouvel universalisme asiatique ? En 1951, lorsque les premiers Asian Games ont été organisés à New Delhi, l'idée était notamment d'affirmer sur le plan sportif l'existence de l'Asie. Cinquante ans après, les acteurs de ces nouvelles Olympiades ne cachent plus leurs ambitions : l'Asie n'en est plus à chercher à exister, elle peut aussi montrer l'exemple, comme elle le fait d'une certaine manière dans le domaine économique. Avec une pointe d'humour, le Premier ministre de Malaisie Mahathir ne suggérerait-il pas lui-même que les valeurs de l'Europe sont « européennes » alors que les valeurs asiatiques sont « universelles » ?

Les SEA Games : l'Asie du Sud-Est en Jeux

Si les Jeux asiatiques ne se confondent que de très loin avec une idée régionale à peine ébauchée, tant l'Asie est vaste et multiple, les Jeux de l'Asie du Sud-Est - SEA Games - paraissent plus liés à l'effort récent d'intégration régionale dans cet « angle de l'Asie ». Comme les Asian Games, quoiqu'un peu plus tardivement, les SEA Games sont apparus dans les années 1950, un peu comme un sous-ensemble des premiers. Imaginée dès 1957 par Luang Sukhumnaipradit, alors vice-président du comité olympique thaïlandais, officiellement proposée aux 3e Jeux asiatiques de Tokyo en 1958, une fédération sportive de l'Asie du Sud-Est péninsulaire voit le jour en 1959, sous présidence thaïlandaise, et organise alors à Bangkok ses premiers SEAP (South East Asian Peninsular) Games. Six ans après l'initiative indienne, l'inspiration semblait identique : ce nouvel événement sportif, à l'instar des Jeux asiatiques et des Jeux olympiques, serait de nature à promouvoir la coopération, la connaissance mutuelle et les relations entre pays de la région. Ces premiers SEAP Games de 1959 à Bangkok réunissaient six pays participants : Laos, Malaisie, Birmanie, Singapour, Vietnam et bien sûr Thaïlande.

Le sport peut-il être considéré comme un vecteur de régionalisation en Asie du Sud-Est ? Les SEAP Games ont été imaginés l'année des Traités de Rome et l'ASEAN (Association for South-East Asian Nations) est née dix ans plus tard, en 1967, par la Déclaration de Bangkok - à nouveau la Thaïlande - engageant ses cinq pays signataires à promouvoir la coopération régionale (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines). Mais durant leurs vingt premières années, géographiquement parlant, les SEAP Games ne s'identifiaient pas vraiment au projet de l'ASEAN : outre qu'ils furent à deux reprises organisés à Rangoon (1961 et 1969), la Birmanie ne figurant pas parmi les fondateurs de l'ASEAN, ces Jeux régionaux semblaient d'abord cantonnés au cercle étroit de la Thaïlande et de ses voisins péninsulaires : en plus de Rangoon, donc, ils furent organisés trois fois à Bangkok et une à Kuala Lumpur - plus une également à Singapour. Dans cette période marquée par la guerre du Vietnam, les Six de l'ASEAN semblaient surtout attentifs à une « menace communiste » dans laquelle se mêlaient Chine et Nord-Vietnam.

Le lien entre sport et régionalisation s'affirme dans la période suivante. A la fin du conflit indochinois, les Jeux prirent en effet une dimension clairement régionale : perdant leur attribut péninsulaire, les SEAP Games deviennent les SEA Games lors de leur 9e édition, organisée à Kuala Lumpur en 1977. Ils s'élargirent dès lors aux autres pays fondateurs de l'ASEAN : Indonésie (1979, 1987, 1997), Philippines (1981, 1991), mais aussi toujours Thaïlande (1985, 1995), Malaisie (1977, 1989, 2001) et Singapour (1983, 1993). Même Brunei, devenue indépendante et membre de l'ASEAN en 1984, fut appelée à organiser les Jeux en 1999. Pour aller plus loin, il faudrait sans doute établir une chronologie comparative plus fine de ces rencontres sportives et des moments forts de la construction régionale - Bangkok organise les Jeux en 1967, l'année de la Déclaration de Bangkok fondant l'ASEAN - et interroger les archives sur l'initiative des États ainsi que sur de multiples détails : pourquoi, par exemple, même si cela peut sembler anodin, le Squash, introduit dans les Jeux de l'Asie du Sud-Est en 1991, et y ayant figuré comme discipline à six reprises de façon continue, est exclu des prochains Jeux prévus au Vietnam en décembre 2003 ?

Organisés tous les deux ans depuis 1965, les Jeux de l'Asie du Sud-Est vont donc se réunir au Vietnam pour leur 22e édition. Il faut y voir l'aboutissement logique de l'élargissement de l'ASEAN - le Vietnam y adhère en 1995 - mais aussi, à l'instar de ce qui s'est passé pour les Asian Games, du retour des pays s'affichant toujours communistes dans le jeu régional. Pour un pays comme le

Vietnam, la préparation de ces SEA Games constitue ainsi une première et prend des allures de mobilisation nationale : les compétitions se tiendront à Hanoi, dans cinq autres provinces du Nord et à Ho Chi Minh-Ville ; et le ministre en charge du projet, Nguyen Dang Thai, ambitionne la 3e marche du podium pour son pays, nouveau venu comme organisateur mais qui affichera quelque 700 sportifs.

Les SEA Games s'identifient donc de plus en plus à l'ASEAN, seule organisation régionale fonctionnant en Asie du Sud-Est, et qui regroupe dix pays membres. Comme celle-ci aujourd'hui, la fédération sportive de l'Asie du Sud-Est, organisatrice des SEA Games, comporte dix branches nationales : Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar (Birmanie), Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam - et même onze avec le Timor-Oriental, qui n'est encore que membre observateur de l'ASEAN. Les Jeux participent ainsi à la construction d'une certaine identité régionale, tant il est vrai que, dans cette « région » comme dans les autres, l'intérêt de chacun progresse - ou plutôt régresse - par cercles concentriques. Un commentateur de la 7e chaîne thaïlandaise, Chokechai Kikongjaroen[[Cité par Le Monde des 13-14 octobre 2 000.]], le suggérait lors des Jeux asiatiques de Pusan, en 2000 : « En Thaïlande, les gens s'intéressent d'abord aux SEA Games (Jeux d'Asie du Sud-Est), puis aux Asian Games (Jeux Asiatiques) et enfin seulement aux JO, car il y a peu d'athlètes et nous ne ramenons qu'un nombre limité de médailles »...

De ce rapide inventaire ressort un éclairage complémentaire sur l'Asie « en construction ». Dans la période post-coloniale - l'idée est partie d'Inde dès les premières années de l'indépendance -, plusieurs nations asiatiques, non communistes, ont voulu affirmer leur existence dans un domaine « a-politique » s'il en est : le sport de haut niveau. Au-delà de l'Inde, cette idée a été plus particulièrement portée par deux pays, eux-mêmes au nationalisme connu : le Japon, sur le mode agressif que l'on sait dans les années 1940, et la Thaïlande, qui a d'ailleurs toujours été plus ou moins liée à l'empire du Soleil Levant.

Les Asian Games (Jeux asiatiques) existent depuis plus de cinquante ans. Conçus sur la base de la définition la plus large de l'Asie, ils touchent surtout l'Asie orientale, en cohérence avec les réalités économiques qui font de cette zone l'une des plus dynamiques de la planète. D'une certaine manière, les Jeux asiatiques pourraient préfigurer ce qu'une « Union asiatique » pourrait être, mais celle-ci ne semble pas envisageable dans un avenir proche. Par contre, les SEA Games sont clairement devenus le décalque sportif de la seule organisation régionale fonctionnant en Asie, l'ASEAN. Les Asiatiques ambitionnent aujourd'hui d'exister d'abord par eux-mêmes : la dynamique transnationale des fédérations sportives rend cet objectif réalisable. Peut-être, compte tenu du poids de leur population et de leurs économies, rêvent-ils aussi d'occuper une place centrale sur la scène mondiale. En attendant, l'Olympisme et l'« asiatisme » se rejoindront en 2008, lorsque les Jeux Olympiques seront célébrés à Pékin, capitale d'une Chine qui réaffirme de plus en plus sa centralité dans la zone[[Sources : presse internationale (Le Monde) et asiatique - nationale et régionale (notamment Far Eastern Economic Review de Hong Kong) ; sites internet des Jeux Olympiques, des Asian Games et des SEA Games.]].

Zeevar Scheik,

You have two sides, one out in the field and one in. Each man that's in the side that's in goes out, and when he's out, he comes in and the next man goes in until he's out.

When they are all out the side that goes out comes in and the side that's been in goes out and tries to get those coming in out.

Sometimes you get men still in and not out.

When both sides have been in and out including the not-outs, that's the end of the game'.

Howzat ?

The rules of cricket as explained to a foreign visitor... and the history of Indo-Pakistan relations as explained to everyone else...

La petite histoire raconte qu'après sa victoire sur Napoléon, le duc de Wellington fit remarquer que la bataille de Waterloo avait été remportée sur les terrains de sport d'Eton. Il est vrai qu'à l'époque, les futurs diplômés d'Eton, Harrow et Oxbridge se faisaient remarquer dans le monde entier non seulement sur les champs de bataille, mais aussi (et littéralement) sur les terrains de sport. Ils ont laissé un héritage tel, qu'aujourd'hui encore, toute personne cherchant à repérer sur une carte les anciennes colonies britanniques voit sa tâche amplement facilitée : il suffit tout simplement de repérer les pays, dits « cricket-playing nations ». [[« Le jeu est un affrontement entre deux équipes, chacune composée de onze joueurs, habillés en blanc ». Il y a deux jeux de Cricket au niveau international : les tests matches et les matches d'un jour (ODI : One Day International). Un Test Match dure 30 heures, soit 5 journées de 6 heures. Les ODI se jouent en une journée. Pour des règles de cricket, voir les sites Internet de Lords et Cricinfo. http://www.cricket.org/link_to_database/NATIONAL/IND/

http://www-aus.cricket.org/link_to_database/ABOUT_CRICKET/LAWS/
http://www.lords.org/cricket/lw_0000000071.asp]]

À l'heure actuelle, on joue au Cricket[[Le cricket remonte au moins à l'an 1700. Voir le site internet de Lords et CUDDON (J.A.) ed., The Macmillian Dictionary of Sport and Games, London and Basingstoke, Macmillian Press Ltd, 1980.]] (ou compte au moins un terrain) dans 154 pays ou entités politiques dans le monde. La plupart, et les plus connues d'ailleurs, sont les anciennes colonies britanniques membres du Commonwealth et se situent majoritairement en Asie, aux Antilles et en Océanie. Même pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec ce jeu étrange et compliqué, ce sont bien l'Inde et le Pakistan qui demeurent « les enfants terribles » de l'ancien Empire Britannique et aussi de ce sport[[La rivalité sportive entre l'Inde et le Pakistan tourne essentiellement autour de deux sports : le hockey sur gazon, sport national du Pakistan, et le cricket qui a pris le dessus. Le hockey n'est pas pratiqué par le grand public, il n'est pas non plus très médiatisé. Pour cette raison, il a pris la seconde place en tant que lieu de confrontation sportive entre l'Inde et le Pakistan. Il faut également retenir que la suprématie indienne a pris fin en 1960 et la suprématie pakistanaise en 1970, lorsque l'Australie et l'Europe sont devenues leaders dans cette discipline. La rivalité indo-pakistanaise en hockey n'est donc plus un enjeu puisque sans prestige.]] : tous deux s'avèrent posséder les meilleures équipes. Les deux pays se révèlent être à la fois voisins et ennemis rancuniers en raison du différend du Cachemire[[La première guerre indo-pakistanaise commence en octobre 1947.]]. Dotés de l'arme nucléaire depuis 1998, les deux pays ont connu des périodes douteuses pendant et après la guerre froide, la guerre d'Afghanistan et les événements du 11 septembre 2001. L'Inde et le Pakistan se trouvent aujourd'hui plus que jamais au cœur des tensions régionales et mondiales.

Le cricket reste le sport le plus populaire et le plus médiatisé de tout le sous-continent indien : on compte un public de près de deux milliards de spectateurs. Toutefois au cours des trois dernières décennies, les parties de cricket entre l'Inde et le Pakistan n'ont malheureusement pas échappé aux tensions nées des mauvaises relations entre les deux pays. Néanmoins, on constate que loin de se réduire à des considérations d'ordre géopolitique, cette « rivalité » sportive remonte à une période bien plus ancienne, aux fameux « champs de jeu d'Eton »[[Un des plus graves des incidents à se produire dans l'histoire du cricket est l'incident « Bodyline ». En 1932-1933 les Australiens vont encore remporter le match grâce à leur batteur légendaire Donald Bradman. Le capitaine anglais, Douglas Jardine autorise ses lanceurs (bowlers) à utiliser une méthode de « bowling », qui vise le corps du batteur, et nommée « Bodyline ». C'est une méthode extrêmement dangereuse. Les Australiens protestent : le MCC (Fédération anglaise de cricket) et la Fédération australienne doivent intervenir. En 1935, la méthode Bodyline est interdite. Parmi les incidents les plus notables dans l'histoire du cricket au XXe siècle, on peut également mentionner le boycott décidé par la communauté internationale de tout échange cricket avec le régime d'Apartheid en Afrique du Sud, et plus récemment le boycott de l'Angleterre contre le Zimbabwe pendant la Coupe Mondiale de Cricket en février 2003.]].

Le jeu des maîtres : le cricket en Inde britannique

Le cricket fit son apparition dans le sous-continent indien peu après que la Compagnie des Indes se soit manifestée dans le pays. On affirme que le premier « match » joué là-bas remonte à l'année 1721. Il est peu surprenant d'apprendre que dans un premier temps, les Anglais jouent contre la communauté Parsee[[Le secte de Ahura Mazda.]], et le Young Zorastran Club établi en 1850[[Le Parsee Club part régulièrement en tournée en Angleterre (en 1881, 1886...). En 1892-1893, on établit un tournoi régulier nommé le Presidency Matches, qui devient le Bombay Triangular avec l'entrée des hindous, en 1907-1908, et des musulmans, en 1912-1913.]]. A cette époque, les musulmans sont maintenus à l'écart, et les hindous sont peu disposés à jouer dans une équipe indienne qui aurait pu inclure la caste des intouchables[[Voir LEZARD (Nicholas), The Guardian, Sport and Leisure, March 2003, and GUHA (Ramachandra), A Corner of a Foreign Field: The Indian History of a British Sport, Picador. « One of the earlier great players, Palwankar Baloo, was an Untouchable and obliged to sit apart from his team-mates during the tea interval and drink from a disposable clay vessel while everyone else sipped from porcelain cups ».]].

Ce n'est que vers la fin du XIXe siècle que les hindous et les musulmans s'organisent en club ; les premiers à le faire sont les hindous, en 1866. Les musulmans les suivent vingt ans plus tard, en 1883. Cette initiative assez tardive d'établir des relations, même sportives, avec des Anglais est en soi peu surprenante : nous sommes alors au lendemain de la Guerre d'Indépendance indienne[[Celle-ci est nommée la Révolte indienne de 1857 par les Britanniques. Lors de l'insurrection, hindous et musulmans s'unissent contre l'occupant britannique. Avec l'écrasement de ce mouvement, les deux fractions se divisent.]].

Il n'est pas non plus étonnant que les hindous forment leur club de cricket avant les musulmans, considérés alors comme persona non grata. En effet, les hindous, qui voient dans l'entente avec les Anglais un moyen de libérer leur patrie des envahisseurs musulmans, s'adaptent aux modes de l'Inde

anglaise, et deviennent l'élite autochtone du pays. En 1885 est créé le Hindou Congress Party[[Le parti politique le plus important en Inde. Nehru, Indira Gandhi et Rajiv Gandhi y adhéreront. NEILLAND (Robin), *A Fighting Retreat. The British Empire 1947-1997*. London, Hodder and Stoughton, 1997.]]. À l'inverse, la population musulmane indienne est en plein déclin sur les plans socio-économique et politique. La création du club de cricket musulman coïncide avec une époque qu'on nomme la « renaissance musulmane » sous l'égide du fonctionnaire Ahmed Khan, également père de « la théorie des deux Nations »[[« Two nation theory ». Les musulmans de l'Inde prennent conscience de leur différence avec les hindous, et revendiquent leur propre État.]].

Néanmoins, malgré les différends politiques et ethniques qui opposent l'Inde et le Pakistan, le cricket devient si incontestablement populaire que bientôt, « toutes les communautés dans chaque coin du sous-continent apprécient le jeu »[[ARCOTT (John), *The Oxford Companion to Sports and Games*, Londres, OUP, 1975.]]. Au début du XXe siècle, les cricketers indiens ont même acquis une réputation de joueurs de talent sur le plan international. Or le cricket est un « jeu de gentlemen ». Ces derniers sont issus des milieux aisés et sont formés à Eton, Harrow et Oxbridge où ils jouent au cricket pour des counties anglais.

Dans l'Inde de la pré-Partition, des années trente et quarante, Jinnah et la Ligue musulmane réclament une patrie musulmane. Gandhi et Nehru s'y opposent, avec Chandhra Subhash Bose et le Indian Liberation Army, qui mènent le « Quit India », mouvement contre les Britanniques ; on constate cependant qu'en ce qui concerne les relations sportives à l'époque, c'est le « old boys network », et l'amour du jeu prend le dessus sur ces courants. Hindous et musulmans jouent dans la même équipe, et l'équipe indienne, continue ses tournées en Angleterre, même en 1946.

Un héritage partagé : l'Inde, le Pakistan, le Cachemire, et...le cricket

Août 1947 marque le départ des Anglais de l'Inde, la naissance turbulente du Pakistan et de l'Inde[[Les massacres sectaires qui accompagnent l'Indépendance firent près d'un demi-million de morts.]], et le début du conflit de Cachemire, qui dure maintenant depuis plus d'un demi-siècle[[En 1947 seul l'État de Cachemire n'a pas encore choisi entre l'Inde et le Pakistan. Face à un soulèvement populaire, le Maharaja hindou appelle l'Inde à la rescousse. Mais l'Inde conditionne son soutien à un « Act of Accession » du Cachemire à l'Inde. Le gouverneur-général de l'Inde, Lord Mountbatten, affirme que l'accession devra être confirmée par référendum, ou « reference to the people » (sous réserve que le peuple soit consulté). C'est aussi la décision de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNCIP), placée sous les auspices du Conseil de Sécurité, qui définit une ligne de cessez-le-feu (LOC) au Cachemire en janvier 1948, coupant en deux l'État, et permettant au Pakistan d'administrer un tiers de la province, qui devient « Azad Kashmir » (Cachemire Libre), comprenant les quartiers frontaliers du Cachemire du nord et une portion au sud-ouest, laissant le reste à l'Inde.]]. Dans l'arène internationale, chaque pays choisit un des deux camps ennemis : le Pakistan devient « l'allié le plus allié » des États-Unis tandis que l'Inde maintient le cap d'une politique fermement non-alignée, mais proche de l'URSS. En mars 1950 et à nouveau en 1951 une grande mobilisation des troupes indiennes est signalée aux frontières du Pakistan, et en 1952, pour la deuxième fois, les Indiens coupent les approvisionnements en eau du Pakistan, ce qui provoque la perte de toute la récolte de coton, le principal produit d'exportation du pays[[Voir SCHEIK (Zeevar), «

Le Cachemire dans la politique étrangère du Pakistan : 1947-1972 », Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2000.]].

Puis, en 1954, l'assemblée du Cachemire (élue par les peuples) vote son rattachement à l'Inde devenant ainsi, de façon plus ou moins légale, une partie de ce dernier[[Le rattachement en 1954 est perçu alors par l'Inde comme la « popular consultation ».]]. De ce fait le Pakistan est anxieux car désormais l'Inde peut légalement réduire des milliers de kilomètres carrés du territoire pakistanais en désert comme elle a déjà tenté de le faire.

Toutefois, les échanges sportifs se déroulent dans les meilleures conditions ; l'équipe pakistanaise part en tournée en Inde en 1952, et l'équipe indienne rend la visite en 1954. Une fois de plus, c'est le « old boys network » qui domine : les membres des deux équipes se connaissent bien, font partie de la même élite anglophone, s'apprécient et faisaient partie d'une seule et même équipe auparavant. Le capitaine de l'équipe pakistanaise, Hafeez Kardar, et le capitaine de l'équipe indienne Lala Amarnath, jouaient ensemble dans l'équipe nationale indienne en 1946.

Une guerre froide s'impose en Asie

Mais au début des années soixante, tout échange cricket entre le Pakistan et l'Inde est subitement suspendu, et cela à cause d'un tiers : la République Populaire de Chine, et la guerre sino-indienne de 1962.

La victoire chinoise laisse l'Inde extrêmement vulnérable, et sévèrement traumatisée. De plus, devant l'aide militaire fournie par l'administration Kennedy à l'Inde, les décideurs pakistanais se rendent compte de la faiblesse de leur alliance avec les États-Unis. La Chine et le Pakistan, qui ont jusque là entretenu des rapports assez tendus, se découvrent maintenant des « intérêts mutuels », d'autant plus que le Pakistan est en mesure de céder à la Chine une partie du Cachemire qui donne accès en Inde[[C'est la région d'Aksai Chin. Sous les termes de l'accord frontalier sino-pakistanaï de 1963, le Pakistan concède 2 400 kilomètres carrés de son territoire qui n'est plus sous son contrôle et, en contrepartie, il reçoit 1 200 kilomètres carrés de territoire contrôlé par la Chine.]]. S'ensuivent d'autres conflits, telles que les guerres indo-pakistanaïses de 1965 et de 1971 avec la scission du Bangladesh.

Ce n'est qu'en 1978 que la glace est enfin brisée et que les échanges sont restaurés. C'est en effet en 1978 qu'une entente indo-pakistanaïse se produit, sous l'égide des nouveaux gouvernements dirigés par le général Zia ul Haq au Pakistan et le Premier ministre Moraji Desai en Inde. Pour le Pakistan, c'est l'occasion de négocier avec un gouvernement indien non « nationaliste ». Pour l'Inde c'est l'occasion d'entamer des pourparlers avec un régime pakistanaï « pro-peace », à l'opposé du régime précédent pakistanaï de ZA Bhutto, connu pour sa ligne farouche anti-indienne. L'Inde possède l'arme nucléaire depuis 1974, mais la décision du général Zia de poursuivre le programme nucléaire de son prédécesseur n'affecte pas les relations avec New Delhi. L'Inde, consciente du rôle joué par les militaires pakistanaï dans la politique de leur pays, reconnaît qu'il leur est impossible

d'abandonner leur programme nucléaire[[DHARAMDASANI (M.D) ed., Pakistan under Democratic Regime, Varnasi, Shalimar Publishing House, 1994.]].

Durant l'été 1978, le ministre des Affaires étrangères indien, Atal Behari Vajpayee[[A l'heure actuelle, Atal Bihari Vajpayee est Premier ministre de l'Inde.]], se rend au Pakistan pour les premiers pourparlers officiels à un haut niveau depuis les accords de Simla en 1972. Ce sont les premières discussions qui se déroulent au Pakistan depuis douze ans. L'issue de la rencontre est plutôt positive : on restaure les relations socio-économiques[[Voir SCHEIK (Zeevar), « Le Pakistan dans les Relations internationales 1972-1979 » Mémoire de DEA, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2001.]] et, bien sûr, les liens tissés par le cricket se renouent. Bien que les Indiens aient fait montre d'un intérêt particulier pour cette entente, c'est au général Zia que reviennent les efforts d'ouverture les plus significatifs envers l'Inde[[AYAR (Mani Shankar), « Finding common ground », The Nation, 16 juillet 2000.]]. L'équipe indienne entreprend alors une tournée au Pakistan en 1978-1979, tournée à laquelle fait écho la tournée de l'équipe du Pakistan en Inde en 1980[[À signaler aussi que l'Inde et Pakistan possèdent à l'époque d'exceptionnels joueurs. L'apparition de grands tournois dont les récompenses, tel que le tournoi de Sharjah aux EAU, sont constituées par des sommes d'argent signifie que les spectateurs, les sponsors et les médias préféreraient voir l'Inde et le Pakistan lutter en dehors des champs de bataille.]].

En 1984, le parti du Congrès est de nouveau au pouvoir en Inde. L'armée indienne lance une intervention surprise sur le glacier de Siachen au Cachemire, près de la frontière chinoise. Le Pakistan dénonce une violation de l'accord de Simla et désormais les deux armées se battent dans des conditions extrêmes, sur le plus haut champ de bataille du monde.

Trois ans plus tard l'Inde et le Pakistan semblent suffisamment réconciliés sur le plan géopolitique et sur le plan sportif pour que les deux pays soient nommés co-hôtes pour accueillir la Coupe du Monde de Cricket de 1987. C'est un véritable événement historique, puisque c'est la toute première fois que la Coupe du Monde a lieu hors d'Angleterre. Lors de cet événement, le Pakistan peut se féliciter de son usage très fin de la « cricket diplomacy » pour prévenir ce qui aurait pu être la quatrième guerre indo-pakistanaise.

Le Pakistan : de la « cricket diplomacy » à la dissuasion nucléaire...

En effet, en novembre 1986, l'armée indienne s'engage dans des manœuvres à grande échelle, opération nommée « Operation Brass Tacks », dans le désert du Rajasthan, à seulement 60 kilomètres de la frontière avec le Pakistan, alors que l'armée pakistanaise était engagée dans des exercices militaires dans la province voisine du Sindh. En janvier 1987, les deux armées se trouvent pratiquement face à face près de la frontière du Pendjab. Le gouvernement indien accuse alors le Pakistan d'avoir soudainement déplacé ses troupes et le Premier ministre indien Rajiv Gandhi refuse toute invitation pakistanaise à participer à des pourparlers. Pour Islamabad, la guerre est imminente.

Pour l'Inde c'est le moment clé pour attaquer le Pakistan, alors que ce dernier est confronté à la menace russe sur sa frontière nord avec l'Afghanistan. A cela s'ajoutent de fortes tensions dans les relations américano-pakistantaises. Prenant l'initiative, le général Zia se rend à Jaipur « à titre strictement non officiel » pour assister à un match de cricket entre l'Inde et le Pakistan, match auquel assiste également le Premier ministre Rajiv Gandhi. Les deux hauts-responsables discutent de façon informelle et la tension baisse. Mais en vérité la cricket diplomacy n'est qu'un « smoke-screen », et cache une situation beaucoup plus inquiétante.

Pour de nombreux analystes[[Entretien avec Shahid SCHEIK, Analyste au Pakistan Institute of International Affairs (Karachi, Pakistan) et journaliste à The Dawn et The Nation (Pakistan). Entretien avec Jean RACINE (CNRS).]], Brasstacks n'était qu'une couverture pour une attaque éventuelle sur des installations nucléaires pakistantaises avant qu'elles ne deviennent opérationnelles. En février 1987 lors de sa visite à Islamabad, Kuldeep Nayar, journaliste indien réputé, est invité à rencontrer le Dr A. Q. Khan, chargé du laboratoire de Kahuta[[Centre de recherche du programme nucléaire pakistantais. La rencontre a eu lieu par le biais de Mushahid Husain, à l'époque rédacteur du journal pakistantais The Muslim, et futur ministre de l'Information sous le gouvernement de Nawaz Sharif.]]. New Delhi est informé que le Pakistan possède désormais la capacité d'assembler la bombe nucléaire[[Entretien publié le 28 février 1987.]]. En mars 1987, le général Zia affirme que le Pakistan possède la technologie requise pour un programme nucléaire et, en 1989 le Pakistan et l'Inde s'engagent mutuellement à ne pas attaquer leurs installations nucléaires. Pour le Pakistan, c'est alors le début de l'ère de la dissuasion pour éviter une quatrième guerre indo-pakistantaise, et pire, un dérapage nucléaire.

À partir de 1990, et suite à l'effondrement de l'URSS et à la fin de la guerre froide, les relations entre les deux pays se dégradent à nouveau. [[Le général Zia est assassiné en 1988 et Premier ministre Rajiv Gandhi en 1991.]] New Delhi maintient que des anciens combattants moujahidines, formés par le Pakistan et les États-Unis, ont été « ré-employés » par le Pakistan, cette fois-ci au Cachemire. À Islamabad, les décideurs ont d'autres préoccupations ; en 1992, le parti extrême droite hindou, Shiv Sena, au pouvoir à Mumbai, donne l'ordre de raser l'ancienne Mosquée de Babri, à Ayodha, déclenchant ainsi des émeutes sectaires qui font près de 3 000 victimes et rappellent les massacres de la Partition.

Dans l'immédiat, le climat politique ne met en pas en cause les échanges de cricket bilatéraux, et l'Inde et le Pakistan, sont désignés pour la deuxième fois, cette fois-ci avec le Sri Lanka, par le ICC, co-hôtes pour accueillir la Coupe Mondiale du Cricket en 1996. Le public pakistantais continue à accueillir chaleureusement ses voisins indiens, mais bien que les deux équipes se connaissent et s'apprécient, des appels au boycott du parti Shiv Sena contre l'équipe pakistantaise ont pour résultat des menaces et le harcèlement des cricketers pakistantais[[Lors des tournées en Inde en 1996, 1997 et 1999. Le chef du parti Shiv Sena Bal Thackeray a menacé physiquement des joueurs pakistantais. Voir CNN sports illustrated (http://sportsillustrated.cnn.com/cricket/news/1999/01/12/pakistan_india/)]].

Le cricket : arme ou outil diplomatique ?

Dans l'époque post-nucléaire, suite aux essais indo-pakistanaïes de mai 1998, New Delhi se sert du cricket comme d'une arme diplomatique, interdisant toute rencontre avec le Pakistan, même en terrains neutres[[L'interdiction ne s'applique pas à la Coupe de l'Asie ni à la Coupe du Monde.]]. Cette décision est prise en 1999, une année après les essais nucléaires de l'Inde et la réplique pakistanaïse, et peu après le conflit de Kargill[[Le 12 octobre 1999, un coup d'État militaire au Pakistan remplace le Premier ministre Nawaz Sharif par le président Mushharaf.]]. Quand le BCCI (fédération indienne du cricket) proteste, elle se trouve la cible des attaques d'extrême droite : en 2000, des militants Shiva Sena ravagent le siège de la BCCI à Mumbai et blessent une dizaine de personnes. On note cependant que l'interdiction imposée par New Delhi ne vise que le cricket professionnel et pendant ce temps, l'Inde et le Pakistan maintiennent des échanges de hockey, et le cricket au niveau des juniors.

Pour le Pakistan, la politique de New Delhi est une double épée de Damoclès. Suite aux lourdes pertes financières, liées aux forfaits et aux matchs annulés, le PCB (Pakistan Cricket Board, fédération pakistanaïse du cricket) est en grave difficulté financière[[On estime déjà une perte d'environ USD 11 millions en tournées annulées suite à l'invasion américaine de 2002.]]. Le Global Cricket Corporation (GCC), détenteurs des droits de sponsors (TV et marketing) pour les Coupes Mondiales de Cricket de 2003 et 2007, prend la décision de pénaliser l'Inde pour rupture de contrats marketing. Il réclame par conséquent des dédommagements et des indemnités d'un montant de 2,5 milliards de roupies auprès de la ICC, (International Cricket Council, la Fédération internationale de cricket).

Si New Delhi s'obstine à maintenir ce blocus, c'est surtout parce que le cricket est un sport extrêmement médiatisé, suscitant des passions débordant du cadre du nationalisme. Afin de maintenir une politique hostile vis-à-vis du Pakistan et de rester crédible, New Delhi n'a pas alors d'autre solution que d'appliquer cet « embargo sportif ».

Contrairement à l'Inde, le Pakistan, ne cesse de réclamer une reprise des rencontres sportives. Cela peut être interprété de deux manières : d'un côté, tout comme affirme le slogan de Sports Times, le seul magazine de sport pakistanaïes des années cinquante et soixante, « keep sports clean of politics » et de l'autre, le Pakistan voit dans le cricket un outil et non une arme diplomatique.

Cela est-il une tentative de rapprochement avec l'Inde ?

Sylvain Zimmermann

Aujourd'hui comme hier, le sport occupe, dans de nombreux pays, une place prédominante, aussi bien comme activité physique que comme simple source de divertissement. Phénomènes de masse, les sports sont le reflet des comportements et des mentalités. De ce fait, ils représentent un vaste champ de recherches, à la fois pour l'historien et pour le sociologue. En France, plusieurs études ont été faites sur l'histoire des sports dont notamment celles réalisées par Raymond Thomas et Pierre Arnaud. Depuis une quinzaine d'années, le nombre de travaux spécialisés sur l'histoire des jeux et des sports a considérablement augmenté en abordant de nouveaux objets avec de nouveaux outils. Actuellement, la médiathèque de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) est

sans conteste le lieu de recherche incontournable des chercheurs qui veulent travailler sur l'histoire des sports.

Situé dans le bois de Vincennes, l'INSEP est né le 1er janvier 1977 de la fusion de l'Institut national des sports (créé en 1945) et de l'École nationale supérieure d'éducation physique[[Médiathèque de l'Institut national du sport et de l'éducation physique, 11 avenue du Trembley, 75012 Paris (tél. : 01 41 74 41 56). Elle dispose d'un site internet, <http://www.insep.jeunesse-sports.fr>]]. Pourtant, la volonté de fonder un institut national du sport remonte au début du XXe siècle avec la création de l'École normale de gymnastique de Joinville-le-Pont. L'INSEP est un établissement public d'État et il est sous la tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports. Il propose à l'élite française, sur un site de 34 hectares, les conditions optimales lui permettant de concilier l'entraînement avec une formation scolaire, universitaire ou professionnelle. Celui-ci a donc pour fonction de former des sportifs de haut niveau et des enseignants de niveau supérieur d'éducation physique. Il est aussi un établissement de recherche dans le domaine médical, pédagogique et technique[[Pour en savoir plus sur l'histoire de l'INSEP, voir SIMONET (Pierre), VERAY (Laurent), L'INSEP : de la gymnastique joinvillaise aux sports contemporains, Woippy, Éditions Gérard Klopp, 1998.]].

La médiathèque de l'INSEP est un formidable outil de travail et détient des documents très précieux dont l'importance a malheureusement longtemps été négligée. Celle-ci est, tout d'abord, l'un des lieux de travail privilégiés des étudiants de l'institut qui souhaitent devenir des sportifs de haut niveau ou se destinent à enseigner le sport. Elle concerne ensuite bien évidemment les chercheurs et reste accessible à toute personne désirant trouver des informations précises sur une discipline sportive en particulier. Les divers ouvrages et documents de la médiathèque sont consultables sur place mais peuvent sous certaines conditions être l'objet de prêts à domicile ou encore de prêts entre bibliothèques.

Les fonds documentaires sont nombreux et variés. On trouve tout d'abord un très grand nombre d'ouvrages. La médiathèque compte pas moins de 30 000 volumes dans le domaine des activités physiques éducatives, sportives et de loisirs et dans les domaines connexes (sciences de l'éducation, sciences biologiques, etc.) dont 400 comptes rendus de congrès et 1 500 ouvrages en langues étrangères, principalement en anglais. En effet, le sport bénéficie depuis de nombreuses années d'une large production dans les pays anglo-saxons, principalement aux États-Unis où le base-ball et le football américain ont donné lieu à des écrits en tout genre. Les collections de l'INSEP ne se limitent pourtant pas uniquement aux ouvrages récents puisque la médiathèque possède un fonds d'ouvrages anciens constitué de 30 à 40 000 volumes provenant des bibliothèques des établissements cités précédemment et ayant fusionné lors de la création de l'INSEP. La médiathèque possède ainsi un traité de gymnastique édité en 1573. Seulement 3 000 titres de ce fonds sont actuellement catalogués ; ils concernent principalement des ouvrages sur l'éducation physique et le sport publiés du début du XIXe siècle à 1945.

Thèses et mémoires forment ensuite un autre ensemble de sources exploitables. L'historien peut ainsi enrichir sa réflexion grâce aux analyses des 650 thèses et 800 mémoires disponibles sur place. À ces écrits s'ajoutent pas moins de 2 000 thèses américaines accessibles sous forme de microfiches.

Les périodiques sont eux aussi très nombreux et variés dans la médiathèque. Ses collections de périodiques scientifiques et techniques sont uniques en France et comprennent environ 750 titres dont

250 toujours en activité. On y retrouve des revues spécialisées telles que Journal of Sport History, Journal of Sport Behaviour, Stadion ou Sociology of Sport Journal.

Par ailleurs, les dossiers de presse thématiques de l'INSEP sont très bien réalisés. Mis à jour quotidiennement à partir des principaux quotidiens et hebdomadaires français, ils contiennent les articles les plus pertinents sur chaque sport ou sur des domaines bien spécifiques tels que le dopage. Les dossiers de presse concernant un sport en particulier étant rares dans les bibliothèques traditionnelles, ceux disponibles à la médiathèque de l'INSEP sont d'une importance considérable.

La richesse des collections de la médiathèque ne se limite pas uniquement aux documents imprimés. Elle bénéficie des technologies nouvelles de l'information et on peut visionner ainsi sur place près de 250 vidéos produites par l'INSEP. Cependant, ces vidéos sont essentiellement destinées aux étudiants et aux professionnels du sport. D'autre part, à la médiathèque il est possible d'utiliser internet qui est devenu de nos jours un formidable outil de recherche, même si les informations qu'on peut y trouver sont à vérifier. À ce propos, il convient de signaler que l'INSEP possède un site officiel extrêmement bien fourni dont les liens permettent d'avoir très facilement accès aux différents instituts sportifs mondiaux, à des sites de spécialistes ou encore à d'innombrables portails sur le sport. Ces liens permettent parfois d'avoir accès à des sources directement disponibles en ligne.

Longtemps négligé par les historiens, le sport intéresse aujourd'hui de plus en plus les chercheurs dans le cadre de l'histoire culturelle et politique de pays comme les États-Unis ou l'ex-Union soviétique. L'étude de l'histoire des sports peut enfin être envisagée dans le cadre des relations internationales. À l'évidence, le sport ne peut plus être considéré comme un fait social indépendant de son contexte.

La variété et l'étendue des collections de la médiathèque de l'INSEP en font le premier centre francophone de diffusion de l'information professionnelle du sport. Les relations internationales sont en effet une tradition depuis la création de l'Institut. Véritable référence internationale, en matière de sport de haut niveau, l'INSEP entretient des échanges réguliers avec une centaine de pays par le biais de protocoles bi-gouvernementaux et de conventions inter-établissements. De nombreux stages, formations, colloques et rencontres y sont régulièrement organisés.

Dans cette optique, la médiathèque ne se limite pas à donner accès à la documentation concernant le sport, mais elle participe activement à l'animation des réseaux nationaux et internationaux dans ce domaine spécialisé. La médiathèque de l'INSEP n'est pas le seul centre de recherches sur le sport dans le monde et elle a de nombreux partenaires : l'Amateur Athletic Foundation Library de Los Angeles, la bibliothèque du sport Généralitat de Catalogne, la Deutsche Sporthochschule de Cologne, la bibliothèque du Comité international olympique à Lausanne...

Par le biais de ses collections et de son activité internationale, la médiathèque de l'INSEP a acquis une notoriété mondiale et contribue fortement au rayonnement de l'histoire des sports.

Véronique Hébrard, Mona Huerta, Christine Laurière,

Cette table ronde organisée les 12 et 13 décembre 2002 à la Maison de l'Amérique latine visait à présenter les résultats d'une recherche menée depuis 1999, par une équipe de six chercheurs, sur le fonds de bibliothèque et d'archives de François Chevalier qui est déposé pour une grande partie au Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique de l'Université Paris I.

Repenser le parcours d'un chercheur à partir de sa bibliothèque et de ses archives, c'est opérer une plongée dans les différentes dynamiques qui ont traversé les sciences sociales relatives à l'Amérique latine au cours du siècle passé. C'est aussi s'interroger sur la démarche d'un chercheur dans différents champs et terrains de recherche. Par la médiation du chercheur, de ses livres, de ses archives et de ses papiers personnels, on découvre la logique des écoles et la façon dont se fait la recherche dans une période et dans un contexte donnés. Cette table ronde avait pour but, à partir du fonds réuni par François Chevalier, de mettre en valeur l'action de ce grand historien du Mexique, auteur d'une thèse fondatrice sur les grands domaines mexicains[[CHEVALIER (François), La formation des grands domaines au Mexique : terre et société aux XVIe-XVIIe siècles, Paris, Institut d'ethnologie, 1952, 508 p.]].

Les différentes étapes de la carrière du chercheur sont examinées et prises en compte au cours des travaux. Mises en perspective avec la bibliothèque et les archives léguées, elles permettent de comprendre l'évolution et les partis pris de l'historien, successivement directeur de l'Institut français d'Amérique latine de Mexico, professeur d'histoire et de civilisations de l'Amérique latine à l'Université de Bordeaux, directeur scientifique de l'IFEA (Institut français d'études andines) de Lima, directeur de la Casa Velázquez de Madrid, premier titulaire de la chaire d'histoire de l'Amérique latine à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne puis professeur émérite de cette même université.

Au cours de ces journées d'étude, la composition et la fonction des fonds de chercheurs dans la recherche individuelle et collective ont d'abord été étudiées, avant que soient mis en évidence trois axes de recherche : François Chevalier, archiviste et créateur de patrimoine ; François Chevalier, médiateur scientifique et culturel ; François Chevalier et sa pratique d'historien.

Il est à noter que ces journées ont également voulu, dans leur déroulement même, refléter le « regard » et la conception de la recherche de François Chevalier, avec la projection de diaporamas thématiques réalisés à partir des photos qu'il avait prises durant son séjour au Mexique (entre 1946 et 1962) et avec les photos faites par l'équipe de recherche lors d'un voyage dans le Bas Michoacán en avril 2001, sur les traces de François Chevalier.

La première table ronde, « Fonds de chercheurs, fonds sur l'Amérique latine », rappelle l'importance de la sauvegarde et de la valorisation des fonds de chercheurs, qui sont un matériau de premier ordre pour l'histoire des disciplines et la mise à nu des rapports de force et de sens les parcourant. Le fonds Chevalier permet ainsi de se plonger dans les différentes dynamiques ayant traversé les sciences sociales opérant en Amérique latine au cours du siècle passé et de repérer les passerelles entre

histoire, géographie, sociologie et ethnologie. Geneviève Dreyfus-Armand, directrice de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, souligne l'importance des fonds de chercheurs, comme matériaux pour l'histoire de notre temps, avant que Mona Huerta (CREDAL-CNRS) rappelle le rôle de François Chevalier comme historien et pionnier des études sur l'Amérique latine et que Véronique Hébrard (Université Paris I Panthéon-Sorbonne) présente en quoi le fonds François Chevalier peut être une contribution à l'histoire des sciences.

La seconde table ronde, « Chevalier, archiviste et créateur de patrimoine », a montré quels types d'analyses pouvaient être menés à partir du catalogue de la bibliothèque d'un chercheur, et quels enseignements pouvaient en être tirés. Cela permet de se rendre compte de la sensibilité intellectuelle d'un chercheur, de son souci de dépasser les frontières géographiques et disciplinaires, de son attention au comparatisme et aux nouvelles problématiques. Mexicaniste de formation, François Chevalier a toujours été fasciné par le monde andin, ce que reflète bien sa bibliothèque. L'exploitation de sa filmothèque et de sa photothèque prouve qu'il fut un témoin attentif des cultures populaires mexicaines. Dans cette table ronde sont successivement présentés la genèse et développement du fonds bibliographique (Véronique Hébrard et Mona Huerta). Un certain nombre d'aspects sont ensuite mis en valeur : gros plan sur les fonds andin et mexicain (Gérard Borrás, Université Rennes 2, Mickaël Augeron, Espace Nouveaux Mondes, Université de la Rochelle) et le fonds « littérature » entre histoire et civilisation (Jorge P. Santiago, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand). Michèle Bincaz (GIS Réseau Amérique latine, Université Toulouse 2-Le Mirail) présente ensuite la mise en ligne de la bibliothèque Chevalier. Jorge P. Santiago et Gérard Borrás montrent la richesse et la spécificité des films et photos, qui témoignent d'un certain regard sur l'Amérique latine.

La troisième table ronde, « L'œil et la plume : reconstitution d'un parcours », adopte une logique davantage génétique, en mettant à plat le parcours professionnel de François Chevalier, et en s'interrogeant sur les temps forts de sa carrière. Les intervenants ont été plus particulièrement attentifs aux carnets de terrain, de notes, de François Chevalier, révélateurs de l'homme et du savant. La formation d'hispanisant qu'il reçut pendant ses études universitaires agit comme un puissant prisme puisqu'il ne cesse dans ses carnets d'établir des comparaisons avec le monde ibérique, avant de percevoir l'originalité de la société mexicaine et la vitalité de ses traditions populaires.

Mathias Gardet (historien et archiviste) en fait la démonstration dans sa communication : « Prisme espagnol et fascination du nouveau, les carnets mexicains », et Gérard Borrás étudie dans la sienne, intitulée « Des carnets de voyage aux carnets de terrain : le cas des pays andins », la fonction de ces carnets dans la genèse de la recherche. C'est d'ailleurs ce qui apparaît dans les entretiens avec François Chevalier, mais aussi avec les historiens Ernesto de la Torre et Silvio Zavala, et avec l'ethnologue Guy Stresser-Péan, interviewés au Mexique dans le cadre de cette recherche. Véronique Hébrard propose pour clore cette session des « Réflexions sur un parcours : entretiens avec et autour de François Chevalier », avant que ne soient présentés et commentés les rushes du film documentaire « Destination Ostula » réalisé par Augustin Viatte avec la participation de Véronique Hébrard, Mathias Gardet et Jorge P. Santiago.

La quatrième table ronde, « François Chevalier, médiateur scientifique et culturel », s'est intéressée à un aspect souvent négligé de la vie d'un savant, mais qui n'est pourtant pas neutre, son réseau de sociabilité. Les réceptions organisées à l'IFAL, à la Casa Velázquez (Madrid), qui reposaient, en

coulisses, sur Mme Chevalier, montrent la surface sociale de l'individu ; les tables rondes organisées dans le cadre de l'IFAL regroupant des intervenants des milieux économiques, scientifiques, culturels, dénotent quant à elles le souci de l'écoute et du dialogue interdisciplinaire.

Jean-Pierre Berthe (EHESS, Paris) et Jorge P. Santiago font ainsi renaître « Les tables rondes de l'IFAL : un laboratoire de l'interdisciplinarité » et passant « d'une table à l'autre », tandis que Mona Huerta et Véronique Hébrard rappellent ce qu'a été la flamboyante sociabilité des Chevalier. Cette sociabilité est enfin illustrée par un témoignage sur la construction de cette sociabilité particulière, celui de Madame Joséphe Chevalier.

Enfin, la dernière table ronde, « François Chevalier et sa pratique d'historien », est revenue sur le rôle de François Chevalier comme passeur de savoirs en tant que professeur des universités. D'anciens étudiants de François Chevalier, devenus depuis des chercheurs, des collègues, ont évoqué leurs souvenirs, témoignant de l'empreinte qu'il avait pu laisser. C'est ainsi qu'Alain Musset (EHESS, Paris) montre dans sa communication « Temps, espaces, territoires », l'intérêt du maître ouvrage de l'historien pour la géographie, tandis que Jean Piel (Université Denis Diderot-Paris 7) témoigne de l'importance du terrain dans la formation de l'historien, dans une communication au titre suggestif : « L'historien en fiches, à cheval ou en jeep ? (Souvenirs d'ancien jeune chercheur à propos de François Chevalier au Pérou) ». Bernard Lavallé (université Paris III -Sorbonne Nouvelle) revient quant à lui sur les années bordelaises de François Chevalier et leur sillage, durant lesquelles il fit en sorte d'introduire l'histoire de l'Amérique latine dans les études hispaniques. Enfin, Yves Saint-Geours (ministère des Affaires étrangères) rappelle son expérience d'historien et de collaboration éditoriale avec François Chevalier pour la publication de la nouvelle édition de la Nouvelle Clio sur l'Amérique latine : « Travailler à l'écriture d'un livre avec François Chevalier ».

Avec ces journées d'études un travail d'équipe de trois années a été présenté. Financé par l'Université Paris I et par le ministère de l'Enseignement et de la Recherche, ce travail a permis le traitement et la mise en ligne de la bibliothèque selon une grille thématique (<http://www.reseau-amerique-latine.fr>), la constitution et l'inventaire du fonds d'archives François Chevalier ainsi que la réalisation de divers entretiens mettant en perspective et en contexte ces documents. Venant parachever ces travaux, les cinq demi-journées thématiques ont mis en évidence la fécondité d'une approche raisonnée d'un fonds d'archives, pouvant apporter sa contribution à l'histoire des sciences sociales.

Au-delà, les débats et discussions auxquels cette table ronde a donné lieu ont ratifié la validité de la démarche, donnant par là même une meilleure visibilité à d'autres entreprises du même type, comme l'a mis en évidence, entre autres, Christine Laurière à travers son expérience de sauvetage des archives de Paul Rivet au Musée de l'Homme.

En outre, on a vu se confirmer l'urgence de sauver certains fonds et, dans le même temps, la nécessité de sensibiliser les chercheurs, les institutions dépositaires de certains fonds et les héritiers, à la valeur de ce patrimoine scientifique.

On peut donc souhaiter que cette recherche ne demeure pas isolée et qu'elle puisse servir de modèle pour la mise en œuvre de projets visant à la sauvegarde d'autres fonds de latino-américanistes.

Les actes de cette table ronde sont en cours de publication.